



**CONGO PEACE CENTER**  
CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DE L'ETAT EN RDC

*Projet pour la Stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo pour la Paix*  
**« STEP »**

**Prévention et Gestion des Conflits dans la Province de Bas-Uélé**

## **CARTOGRAPHIE DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE BAS-UELE**



**Etude réalisée par**  
**Congo Peace Center**

**Avec l'appui technique et financier du Fonds Social de la République Démocratique du Congo**

Août 2018

## TABLE DE MATIERE

TABLE DE MATIERE .....	1
SIGLE ET ABREVIATIONS.....	3
<b>0. INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>4</b>
0.1. Description du Projet STEP .....	4
0.2. Présentation de « Condev-Congo Peace Center ».....	5
0.3. Objectifs du Projet STEP dans ses zones d'intervention .....	6
0.3.1. Objectif Global.....	6
0.3.2. Objectifs Spécifiques .....	6
<b>I. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE CONGO PEACE CENTER .....</b>	<b>7</b>
I.1. Récolte des Données.....	7
I.2. Compilation, Traitement des Données et Restitutions des Résultats.....	8
<b>II. ETUDE MONOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE BAS-UELE.....</b>	<b>10</b>
II.1. Données géographiques.....	10
II.2. Hydrographie.....	12
II.3. Climat et Végétation.....	12
II.4. Particularités et Richesses de la Province .....	13
II.5. Populations et données culturelles .....	14
II.6. Evolution Démographique .....	14
II.7. Subdivision administrative de la Province .....	15
II.7.1. Territoire d'Aketi .....	16
II.7.2. Territoire d'Ango .....	17
II.7.3. Territoire de Bambesa .....	18
II.7.4. Territoire de Bondo .....	20
II.7.5. Territoire de Buta .....	22
La Ville de Buta.....	23
II.7.6. Territoire de Poko.....	24
<b>III. CONTEXTE ACTUALISE DE LA ZONE D'ETUDE.....</b>	<b>26</b>
III.1. De la Dynamique Sécuritaire .....	26
III.1.1. Conflit lié à la présence de la LRA .....	26
Impact de la présence de la LRA dans la Zone.....	28
Efforts antérieurs de résolution de conflit.....	29

III.1.2. Conflits liés à la présence du Groupe des Bayoudas/Houdas .....	30
III.2. De la Dynamique Foncière et Identitaire .....	31
III.2.1. Un Peuple en Mouvement : les Mbororos.....	31
Impact de la présence des Mbororo dans la région .....	33
Efforts de résolution des conflits .....	34
III.2.2. Les Réfugiés Centrafricains .....	35
Impact de la présence des réfugiés Centrafricains dans la zone .....	36
III.3. Dynamique des Ressources Naturelles .....	37
III.3.1. Le braconnage des éléphants.....	37
III.3.2. L'exploitation des minerais.....	38
III.4. De la Dynamique Régionale .....	38
<b>IV. CARTOGRAPHIE DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE BAS-UELE .....</b>	<b>40</b>
IV.1. Etude de l'échantillon .....	40
IV.2. Résultats d'Etude .....	43
TERRITOIRE D'AKETI.....	45
TERRITOIRE DE BAMBESA.....	47
TERRITOIRE DE BONDO.....	49
TERRITOIRE DE BUTA .....	59
<b>V. APERÇU GLOBAL DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE .....</b>	<b>63</b>
V.1. Cadre conceptuel d'interprétation des données empiriques.....	63
V.2. La différence communautaire, conflits courants et conflits intercommunautaires.....	68
a. La "propriété foncière" en forme d'ex- terres indigènes et exclusions courantes.....	68
b. Pouvoirs coutumiers.....	72
c. L'identité ethnique .....	72
V.3. Les effets des conflits courants générés par la fatale trilogie.....	74
<b>VI. DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'ETUDE .....</b>	<b>79</b>
<b>VII. LECONS APPRISES.....</b>	<b>80</b>
CONCLUSION GENERALE.....	82
BIBLIOGRAPHIE .....	83
ANNEXES .....	84

## SIGLE ET ABREVIATIONS

ALE	Agence Locale d'Exécution
ANR	Agence Nationale de Renseignement
APA	Autorités Politico-Administratives
AT	Administrateur de Territoire
ATA	Administrateur de Territoire Assistant
CCP	Comité Consultatif Provincial
CLD	Comité Local de Développement
CLPD	Comité Local de Paix et de Développement
CNR	Commission Nationale des Réfugiés
CPC	Congo Peace Center
DGM	Direction Générale des Migrations
EP	Ecole Primaire
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FG	Focus Groups
FSRDC	Fonds Social de la République Démocratique du Congo
ISSSS	Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation pour l'est de la République Démocratique du Congo
LRA	Lord's Resistance Army (Armée de Résistance du Seigneur)
MARP	Méthode Accélérée des Recherches Participatives
N/A	Non Applicable
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
PNC	Police Nationale Congolaise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTBA	Plan de Travail Budgété Annuel
PV	Procès-Verbal
RAS	Rien à Signaler
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RGC GO	Responsable en Gestion des Conflits, Grande Orientale
SFCG	Search For Common Ground
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
STAREC	Programme National de Stabilisation et de Reconstruction des Zones Sortant des Conflits Armés
STEP	Projet pour la Stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo pour la Paix
TDR	Termes De Référence
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Programme des Nations Unies pour l'enfance



## 0. INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de la stratégie d'assistance pays de la Banque Mondiale pour la période 2013-2016, la Banque Mondiale et le gouvernement de la RDC ont identifié des activités visant à contribuer à la stabilisation de l'Est de la RDC pour une durée de cinq ans. Ces activités sont financées à travers (i) le Projet pour la Stabilisation de l'Est pour la Paix (STEP) qui est proposé pour un financement de 79,1 millions de dollars en Don de la Banque Mondiale ; et (ii) le projet d'appui à la résilience et à la stabilisation communautaire (CRRP) qui est proposé pour un financement de 4.9 millions de dollars américain en don par le Fonds d'Appui pour la Consolidation de l'Etat et de la Paix, géré par la Banque mondiale.

Ces activités seront coordonnées avec les interventions de stabilisation plus larges sous l'ISSSS/STAREC.

### 0.1. Description du Projet STEP

D'une manière générale, les interventions du Projet STEP visent à améliorer l'accès aux infrastructures socioéconomiques et aux moyens de subsistance des communautés vulnérables des provinces situées à l'Est de la République Démocratique du Congo. Par ces activités, le programme contribuera à la réduction des risques de conflits et à la promotion de la cohabitation pacifique et ce faisant, à poser les bases d'un développement à plus long terme.

L'effet net consistera à réduire la concurrence pour les ressources sur lesquelles se fondent les stratégies existantes de subsistance et à créer d'autres possibilités sur la base d'une analyse rigoureuse du contexte local en vue d'alimenter une base des données susceptible de renseigner sur la dynamique des conflits dans les zones d'intervention du Projet. La maîtrise de ce contexte permettra de mener des actions visant à promouvoir la cohésion intercommunautaire. Ceci devrait en outre faciliter l'intégration et réduire les tensions qui (entre autres) accompagnent le retour des réfugiés, des populations rapatriées et des personnes déplacées. Les interventions du Projet se subdivisent en trois composantes: l'Appui aux communautés ; les Moyens de subsistance et la création d'emplois ; et le Renforcement des capacités.

Le Fonds Social de la République Démocratique du Congo est responsable de la mise en œuvre globale du Projet STEP à travers l'Accord de Financement : Don N° : H917-ZR, reçu



de l'Association Internationale de Développement (IDA). C'est dans ce cadre qu'un Contrat de Services de Consultant a été signé entre le Fonds Social de la République Démocratique du Congo et le Condev-Congo Peace Center (CPC) à travers l'Accord de Financement : N° 001/FSRDC/STEP/GEST-CONF/01/2018.

## **0.2. Présentation de « Condev-Congo Peace Center »**

Le Centre de Conflit et Développement (ConDev) du Texas A&M University (TAMU), est un membre de "Higher Education Solutions Network" (HESN) de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID), un programme qui engage les Universités du monde entier afin d'accélérer le développement et l'application de nouvelles approches de les domaines de la science, technologie, et ingénierie, en vue de résoudre les problèmes de conflits, de stabilité et développement dans les milieux fragiles.

En RDC le ConDev a notamment appuyé en 2014 le lancement du Congo Peace Center (CPC) une structure locale qui œuvre dans le secteur des préventions et gestion des conflits et du développement. Le CPC promeut des approches non-violentes, participatives et transformatives dans une combinaison de recherches et d'actions impliquant notamment, les cartographies des conflits, les dialogues communautaires, l'identification des besoins prioritaires dans une zone donnée, le renforcement des capacités locales existantes, le suivi et l'évaluation, le lobby et le plaidoyer aux fins d'améliorer les conditions de vie des populations, le tout culminant dans la construction de la paix, la stabilité et le développement durable et inclusif.

Le ConDev continue d'œuvrer en synergie avec le Congo Peace Center sous la dénomination ConDev-CPC. Il s'est donné pour mission de notamment :

- Aider la RDC à se défaire effectivement de l'instabilité et de l'insécurité au niveau tant national, provincial, local que communautaire, des violations des droits de l'homme, y compris le fléau des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre en application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU;
- Sensibiliser et renforcer les capacités en matière de Justice, notamment dans les domaines de la justice transitionnelle et de la lutte contre l'impunité ;

- Accompagner la RDC à se doter d'un nouveau mode de gouvernance participative et inclusive qui s'inscrit dans une stratégie régionale commune visant notamment l'éradication de la pauvreté ;
- Contribuer à l'éradication des forces dites négatives par des actions de consolidation de la paix, notamment des projets intégrateurs et à haute intensité de main d'œuvre ;
- Promouvoir le développement à la base mettant l'accent sur une économie de développement intégrée et transfrontalière.

### **0.3. Objectifs du Projet STEP dans ses zones d'intervention**

#### **0.3.1. Objectif Global**

Créer les conditions favorables pour une cohabitation non-violente et la mise en place de mécanismes de concertation et de gestion de conflits notamment par l'appui aux dialogues démocratiques et communautaires entre les acteurs en conflit principalement dans les zones d'intervention du projet STEP.

#### **0.3.2. Objectifs Spécifiques**

- 1) Sur base d'une analyse participative, (i) développer une cartographie détaillée renseignant sur le contexte de la zone (profil de la Province), la composition des communautés, la nature des conflits accompagnée d'une description de leurs causes, du degré de leur impact, de leur fréquence, des capacités ou potentialités locales d'atténuation et des dynamiques existantes ainsi que des mécanismes de prévention/résolution de conflits en place et (ii) élaborer un plan de gestion des conflits et de pacification communautaire et intercommunautaire pour la zone.
- 2) Mener des actions d'accompagnement pour la redynamisation et /ou de mise en place des structures communautaires de prévention et de gestion des conflits.
- 3) Entreprendre des actions de renforcement des capacités des membres des structures communautaires, des leaders communautaires et des autorités locales.
- 4) Accompagner les membres des structures communautaires et des autorités locales dans les actions de prévention et de gestion des conflits.



## **I. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE CONGO PEACE CENTER**

Les données dont les résultats sont ici présentés se situent dans le cadre du premier objectif spécifique. Il consiste à développer, sur base d'une analyse participative, une cartographie détaillée renseignant sur le contexte de la zone (profil de la Province), la composition des communautés, la nature des conflits accompagnée d'une description de leurs causes, du degré de leur impact, de leur fréquence, des capacités ou potentialités locales d'atténuation et des dynamiques existantes ainsi que des mécanismes de prévention/résolution de conflits en place. Tout cela, en vue de faciliter une élaboration du plan de gestion des conflits et de pacification communautaire et intercommunautaire pour la zone.

Pour y arriver, le Congo Peace Center (CPC) a suivi une méthodologie mixte, chaque fois enrichie par des séances de brainstorming organisées à quatre niveaux. Le premier, en avril 2018 lors d'une séance de formation dispensée par l'Animateur – Expert en Gestion des Conflits, Monsieur Eustache ZIGASHANE aux chercheurs et enquêteurs impliqués dans la cartographie, et au cours de laquelle fut organisé le pré-test des questionnaires. Le deuxième lors des séances des Focus Groups organisés par les Chercheurs de Congo Peace Center (CPC) en mai 2018 durant la récolte des données qualitatives sur toute l'étendue de la zone ciblée. Le troisième brainstorming eut lieu en juin 2018 lors des restitutions des résultats d'enquêtes par l'Animateur – Expert en Gestion des Conflits dans les quatre territoires. Le quatrième brainstorming se tint à Goma dans le Nord-Kivu en juillet 2018 au cours d'une session de planification du programme de travail et de mise à niveau du personnel-clé du projet, dispensée par Monsieur Gédéon KASEREKA, Formateur CPC – Expert en Gestion des Conflits, sous la supervision directe de Madame Many Riche MOUPONDO, Chef de Projet de Congo Peace Center (CPC).

### **I.1. Récolte des Données**

Les données ont été récoltées dans les territoires de Aketi, Bambesa, Bondo et Buta sous la supervision générale de l'Animateur – Expert en Gestion des Conflits de Congo Peace Center (CPC). La méthodologie mixte suivie par ce dernier, prenait en compte les données qualitatives (Interviews et Focus Groups) et celles quantitatives (Sondages par Questionnaires). L'approche participative était particulièrement privilégiée à travers notamment la méthode accélérée des recherches participatives (MARP) employée dans les

Focus Groups et facilitée par Monsieur Jean MUNYAMPENDA de Congo Peace Center (CPC). La taille de l'échantillon (*Sample Size*) était de 400 individus, soit 300 pour les données quantitatives et 100 pour celles qualitatives.

Pour les données qualitatives, 4 chercheurs ont été déployés dans les territoires ciblés pour interviewer 20 personnes - ressources (soit 5 personnes par territoire) et organiser des séances de Focus Groups (FG) avec 80 personnes (soit 20 personnes par territoire). Les 5 personnes ci-après ont été interviewées dans chaque territoire : l'Administrateur du Territoire (ou son Assistant), le Représentant de la Société civile, le Responsable d'une structure de consolidation de la paix, le Leader/chef coutumier ou de groupement, et enfin le Leader/chef religieux. Outre les interviews, 8 séances de Focus Groups ont été organisées dans les 4 territoires ciblés, soit 2 Focus Groups par territoire réunissant chacun 10 personnes influentes du territoire.

Au total, 80 personnes ont pris part aux séances de Focus Groups. La sélection de ces personnes a été faite en tenant compte de leur appartenance aux structures et organisations/associations actives et influentes au sein des territoires : administration territoriale, pouvoir coutumier, pouvoir religieux, société civile, représentation de la FEC, FARDC, PNC, ANR, DGM, etc.

Pour les données quantitatives, 12 enquêteurs ont été localement recrutés (soit 3 enquêteurs par territoire) pour administrer les questionnaires semi-fermés à 300 personnes vivant dans la zone d'intervention, soit 75 personnes par territoire. La sélection de ces dernières a été faite en partant d'un échantillon aléatoire (*Random Sampling*), et tenant compte des facteurs Genre, Age, Ethnie, Profession et Niveau d'étude pour chaque répondant.

## **I.2. Compilation, Traitement des Données et Restitutions des Résultats**

Les données récoltées quantitativement ont été traitées par l'Animateur – Expert en Gestion des Conflits, à travers le logiciel de compilation et d'analyse des données, SPSS<sup>1</sup>, tandis que celles qualitativement récoltées ont été synthétisées et cross-tabulées par territoire, mettant un accent particulier sur les conflits majeurs évoqués par les personnes-ressources. L'analyse globale de ces conflits a été réalisée par Messieurs Eustache ZIGASHANE et Jean MUNYAMPENDA, Experts en Gestion des Conflits, appuyés par le Pool d'Experts de Congo Peace Center (CPC).

---

<sup>1</sup> SPSS : *Statistical Package for Social Sciences*, est un logiciel spécialement conçu pour les analyses statistiques et le traitement statistique des données en sciences sociales.

Par ailleurs, dans une approche participative et en vue d'une plus grande appropriation des résultats d'enquêtes par les communautés et acteurs concernés, des ateliers des restitutions et d'approbation des résultats ont été organisés entre le 18 et le 29 juin dans les quatre territoires ciblés : Aketi – Bambesa – Bondo – Buta. Lors de l'analyse et la restitution des données, l'accent était mis sur les situations évoquées comme potentiellement conflictuelles et leurs éventuelles conséquences sur les sous projets STEP à venir dans la zone.

Un représentant par territoire était convié à participer aux ateliers de restitutions des autres territoires afin de garder un aperçu global des conflits et voir les points de convergence et les échanges d'expériences. Ce représentant territorial était à son tour chargé de la restitution des autres ateliers dans son territoire de résidence. Le choix des représentants invités à participer aux activités dans les autres territoires était opéré dans une approche *bottom-up* et leurs noms étaient communiqués par les comités territoriaux et personnes-ressources rencontrés lors des séances de récolte des données.

Bien plus, par soucis d'intégrer les acteurs-clés concernés par les dynamiques de conflits identifiés, les membres des comités territoriaux de sécurité furent conviés à prendre part aux séances des restitutions dans tous les territoires, excepté dans le territoire de Buta. Il n'était pas possible de réunir le comité de sécurité territorial de Buta, vu que l'administration de ce dernier était encore en plein dans les processus de délocalisation de Buta ville vers Titule.

Il est prévu que le Fonds Social de la RDC organise une assemblée plénière à Buta pour la validation finale de la Cartographie des conflits par le Comité Consultatif Provincial (CCP), dirigé par son Excellence, Monsieur le Gouverneur de la Province du Bas-Uélé.

## II. ETUDE MONOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE BAS-UELE

A l'instar des provinces du Haut-Uele, de l'Ituri et de la Tshopo, la province du Bas-Uele est issue du démembrement de l'ancienne Province Orientale prévu par la Constitution du 18 février 2006. Son chef-lieu est la ville de Buta.

### II.1. Données géographiques



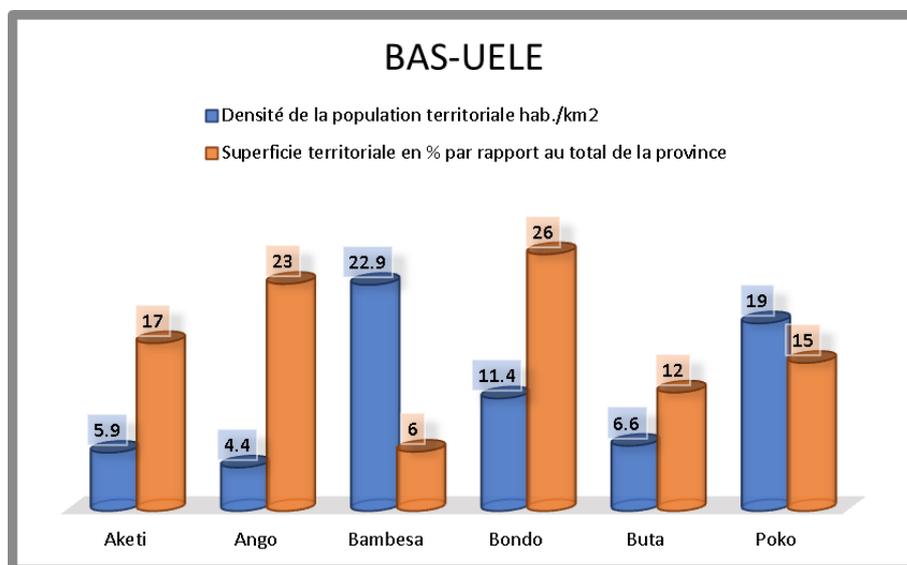
Source : Carte administrative Province du Bas-Uele, CAID, Décembre 2017

Situé à l'extrême nord du pays, le Bas-Uele est limité au nord par la République Centrafricaine (au nord-ouest) et la République du Soudan du Sud (au nord-est) ; à l'est par la province du Haut-Uele au niveau de PK 10 de la cité d'Isiro sur la nationale 25. Au sud, le Bas-Uele est limité par la province de la Tshopo au niveau de la rivière Tele située au PK 80 au sud de la cité de Buta sur la nationale 4 ; et à l'ouest par les provinces de la Mongala et du Nord-Ubangi. Le Bas-Uele est composé de six territoires plus la ville de Buta. Il s'agit des territoires de Aketi, Ango, Bambesa, Bondo, Buta et Poko. Ces territoires sont tous subdivisés en chefferies et/ou secteurs subdivisés à leur tour en groupements, et ces derniers

en villages. Ce qui frappe dans cette province, tout comme dans les trois autres issues du démembrement de l'ancienne Province-Orientale, c'est le nombre trop élevé de chefferies<sup>2</sup>.

La province présente les coordonnées ci-après<sup>3</sup> :

SN	Territoire	Superficie km <sup>2</sup>		Population (habitants)		Densité estimée
1	<b>Aketi</b>	25 415	17%	150 502	10%	5,9 hab./ km <sup>2</sup>
2	<b>Ango</b>	34 734	23%	153 117	10%	4,4 hab./ km <sup>2</sup>
3	<b>Bambesa</b>	9 130	6%	209 297	14%	22,9 hab./ km <sup>2</sup>
4	<b>Bondo</b>	38 075	26%	435 549	29%	11,4 hab./ km <sup>2</sup>
5	<b>Buta</b>	18 198	12%	119 976	8%	6,6 hab./ km <sup>2</sup>
6	<b>Poko</b>	22 909	15%	436 293	29%	19 hab./ km <sup>2</sup>
<b>Bas-Uele</b>		148.461 <sup>4</sup>	100%	1.504.734	100%	10 hab./ km <sup>2</sup>



<sup>2</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 243.

<sup>3</sup> Selon les données prélevées au 31 Mars 2016.

<sup>4</sup> Certaines références depuis l'époque coloniale parlent d'une superficie de **148.331 km<sup>2</sup>** mais le Rapport annuel 2016 de l'Administration évoque implicitement une superficie de **148.461 km<sup>2</sup>** si l'on prend en compte – par addition- les superficies des territoires constitutifs de la Province Bas-Uele.

- **Altitude** : région de bas plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 500 et 800m. La partie ouest du territoire d'Aketi et le Sud-Ouest de celui de Buta appartiennent à la zone de ramification de la cuvette centrale avec des altitudes inférieures à 450m et la présence de nombreux marécages.

- **Latitude** : situé entièrement dans l'hémisphère boréal, il s'étend globalement de 2° 8' au 5° 5' de latitude N et de 22° 30' à 27° 32' de longitude E. Il est entièrement situé à l'est du Méridien de Greenwich et compris entre les méridiens 15° et 30° E.

## II.2. Hydrographie

Le Bas-Uele est drainé par de nombreux cours d'eau. On y trouve des grandes rivières majoritairement poissonneuses dont : la rivière *Mbomu* qui constitue la limite avec la RCA ; l'*Uele* traversant tous les 6 territoires ; l'*Uere* encore appelée « *Api* », les rivières *Bima*, *Bomokandi*, *Rubi*, *Tele*, *Likati*, *Itimbiri*, *Bili*, etc. Ces nombreux cours d'eau ne servent généralement que pour le transport local par pirogue à pagaie. Leur énorme potentiel hydroélectrique marqué par des chutes et rapides reste insuffisamment exploité. Les principales sources d'énergies dans la province demeurent le Bois, l'Energie solaire et le Groupe électrogène.

## II.3. Climat et Végétation

Le Bas-Uele se situe dans un climat tropical humide, caractérisé par une saison pluvieuse qui dure du mois d'avril à novembre, et une saison sèche de décembre à mars<sup>5</sup>. Toutefois, ces saisons varient selon que l'on se trouve dans certains territoires. D'une part, on trouve les territoires de Bambesa, Buta, Aketi et le sud du territoire de Poko, notamment dans la chefferie Malele, qui sont caractérisés par l'existence de quatre saisons climatiques. Il y existe deux saisons pluvieuses séparées par deux saisons sèches, dont l'une, longue s'observant de mi-décembre à fin février, et l'autre, courte, d'un mois, allant de fin juin à la mi-juillet. D'autre part, il y a les territoires d'Ango, Bondo et la majeure partie de Poko, caractérisés par l'alternance de deux saisons bien tranchées : une longue saison pluvieuse et une courte saison sèche. Les températures moyennes annuelles se situent autour de 25° C et

---

<sup>5</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 6.

les précipitations sont abondantes, la hauteur pluviométrique variant entre 1500 et 1800 mm par an<sup>6</sup>.

La végétation est constituée de forêt qui alterne avec de la savane arborée. Néanmoins, la pratique de l'agriculture sur brûlis et aux feux de brousse contribue énormément à la régression de forêt<sup>7</sup>. La province regorge des minerais en abondance et dont l'exploitation demeure majoritairement artisanale. Le sol est essentiellement argilo-sablonneux dans presque tous les territoires de la province.

#### II.4. Particularités et Richesses de la Province

On retrouve dans la province du Bas-Uele, une minéralisation variée constituée du fer, de l'or, du diamant, de l'aluminium, du plomb, du cuivre et du zinc<sup>8</sup>. Nonobstant cette diversité minière, l'agriculture demeure la principale activité économique pour la population du Bas-Uele. Les principales cultures vivrières sont le manioc, le riz, l'arachide, la banane plantain, le maïs et le haricot, la patate douce, l'igname ainsi que le niébé. Il existe également les cultures dites commerciales telles que le palmier à huile, le café, le coton et l'hévéa.

Une étude du Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) sur le Bas-Uele révèle que 43,3% des ménages ne pratiquent que l'agriculture extensive et essentiellement substantive, alors que 56,7% des personnes associent l'agriculture à une ou plusieurs autres activités telles que la pêche (31%), la chasse (29%), le petit commerce (9%), l'élevage (9%), les activités salariées (9 %), l'artisanat (7%) et enfin l'exploitation artisanale du diamant (5 %) <sup>9</sup>. Par ailleurs, les femmes et les enfants cueillent des champignons et fruits sauvages, ramassant des chenilles, termites et sauterelles dans presque tous les villages<sup>10</sup>. Pour toutes ces activités, les méthodes et outils de production demeurent largement archaïques (houes, machettes, hameçons, etc.).

---

<sup>6</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 26.

<sup>7</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 6.

<sup>8</sup> OMASOMBO Jean., *op. cit.*, p. 30

<sup>9</sup> *Id.*, p. 367.

<sup>10</sup> SFCG., *op. cit.*, p. 7.

## II.5. Populations et données culturelles

Selon la classification traditionnelle, il existe deux grands embranchements ethniques qui constituent l'essentiel de la population de la province du Bas-Uele. D'une part, la souche soudanaise majoritaire constituée des Zande, Ngbandi, Makere, Madi et Barambo. D'autre part, il y a la souche bantoue composée des Boa, Bengé, Benza, etc. Suite à la longue cohabitation dans un même espace, on identifie des groupes dits « mixtes » comme les Kolongbandi, Nzakara, Kango et Bangbenda. Ce dernier peuple est actuellement presque entièrement « azandésisé », c'est-à-dire parlant uniquement le pazande, oubliant de plus en plus le ngbenda<sup>11</sup>.

La langue officielle est le français utilisée sur toute l'étendue de la province, spécialement dans l'enseignement et l'administration. Le lingala est la langue nationale présente dans le Bas-Uele. Il intervient dans les trois premières années du primaire, tandis que le français couvre les trois années supérieures du primaire et tous les cycles secondaire, supérieur et universitaire. Cependant, le lingala parlé devient très fortement influencé par les éléments d'autres langues comme le swahili, nemangbetu, pazande, logoti, etc<sup>12</sup>. Il existe également une multitude des langues locales parlées selon que l'on appartient à tel groupe ethnique ou à tel autre.

## II.6. Evolution Démographique

Les données compilées de plusieurs sources<sup>13</sup> sur l'évolution démographique dans le Bas-Uélé font ressortir un certain nombre d'observations importantes, susceptibles d'aider dans l'identification et l'analyse des conflits existants dans cette région. En effet, selon ces données, entre 2010 et 2016, la population de Aketi aurait augmenté de 22%, celle de Ango 67%, celle de Bambesa 42 %, celle de Bondo 77%, celle de Buta (territoire) 1%, et celle de Poko 73%. En somme, la population du Bas-Uele a augmenté de 59% de 2010 à 2016 comme le démontre le tableau ci-après.

---

<sup>11</sup> OMASOMBO Jean., *op. cit.*, p. 55.

<sup>12</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, pp. 61-62.

<sup>13</sup> Parmi ces sources figurent entre autre le site web de la Cellule d'Analyse des Indicateurs du Développement (CAID) et les données de l'Institut National des Statistiques.

Territoire	1957	1959	1984	2005	2010	2016	2010/2016
<b>Aketi</b>	78.352	79.850	93.434	112.777	117.944	150.502	22%
<b>Ango</b>	62.238	60.261	48.862	49.794	50.018	153.117	67%
<b>Bambesa</b>	71.424	79.745	99.419	116.067	120.426	209.297	42%
<b>Bondo</b>	96.638	108.219	116.538	94.531	99.896	435.549	77%
<b>Buta</b>	47.571	39.315	23.703	118.761	119.296	119.976	01%
<b>Poko</b>	111.415	110.543	112.233	115.337	116.089	436.293	73%
<b>Bas-Uele</b>	467.638	489.852	545.458	607.267	623.669	1.504.734	59%

A la lumière de ces données, il appert qu'il existerait facilement une forte pression sur les ressources, s'il n'y a pas une croissance économique dans chacun des territoires de la province. Il en va de même pour le territoire de Buta, même si sa croissance démographique apparaît de loin être la plus faible. Ce pourcentage s'explique par le fait que, avec les démembrements des provinces, la ville de Buta jadis faisant partie du territoire de Buta, est devenue ville et a un Maire de Ville. Depuis le mois d'avril 2018, l'administration du Territoire de Buta est délocalisée vers Titule, laissant ainsi la ville sous l'administration de la Mairie.

En conséquence, le service chargé de collecter des données sur la statistique de la population du territoire ne s'occupait plus de celle de la ville de Buta<sup>14</sup>. Ainsi, la subdivision administrative du territoire de Buta enregistra en 2016 la taille de la population estimée à 119.976. Si on ajoute la taille de la population de la ville de Buta estimée à 394.641 en 2016 à celle de différentes subdivisions du territoire, on aura un total de 514.617 en 2016 pour le territoire et la ville de Buta.

## II.7. Subdivision administrative de la Province

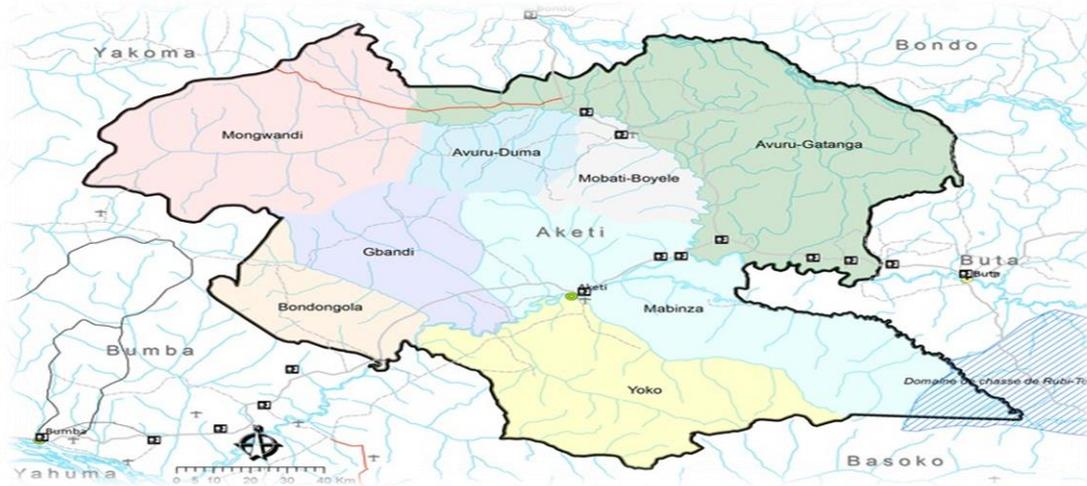
La Province du Bas-Uele est constituée des six territoires<sup>15</sup>. Il s'agit des territoires de Aketi, Ango, Bambesa, Bondo, Buta et Poko, plus la ville de Buta, le chef-lieu de la Province.

<sup>14</sup> Selon les résultats des séances des Restitutions faites à Buta Territoire.

<sup>15</sup> Les profils présentés dans ce document sont majoritairement issus des fiches des données de la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), mars, 2017 : <https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-bas-uele/?donnees=fiche>

## II.7.1. Territoire d'Aketi

Le territoire d'Aketi est limité au Nord par le territoire de Bondo; au Sud par le territoire de Basoko dans la province de la Tshopo; à l'Est par le territoire de Buta; et à l'Ouest par le territoire de Bumba dans la province de Mongala, et Yakoma dans la province de Nord-Ubangi.



Il est constitué des 4 chefferies (Avuru-Duma, Avuru-Gatanga, Bondongola, Mobati-Boyele) et 4 secteurs (Mabinza, Mongwandi, Ngbongi, Yoko) subdivisés en groupements, plus la cité d'Aketi.

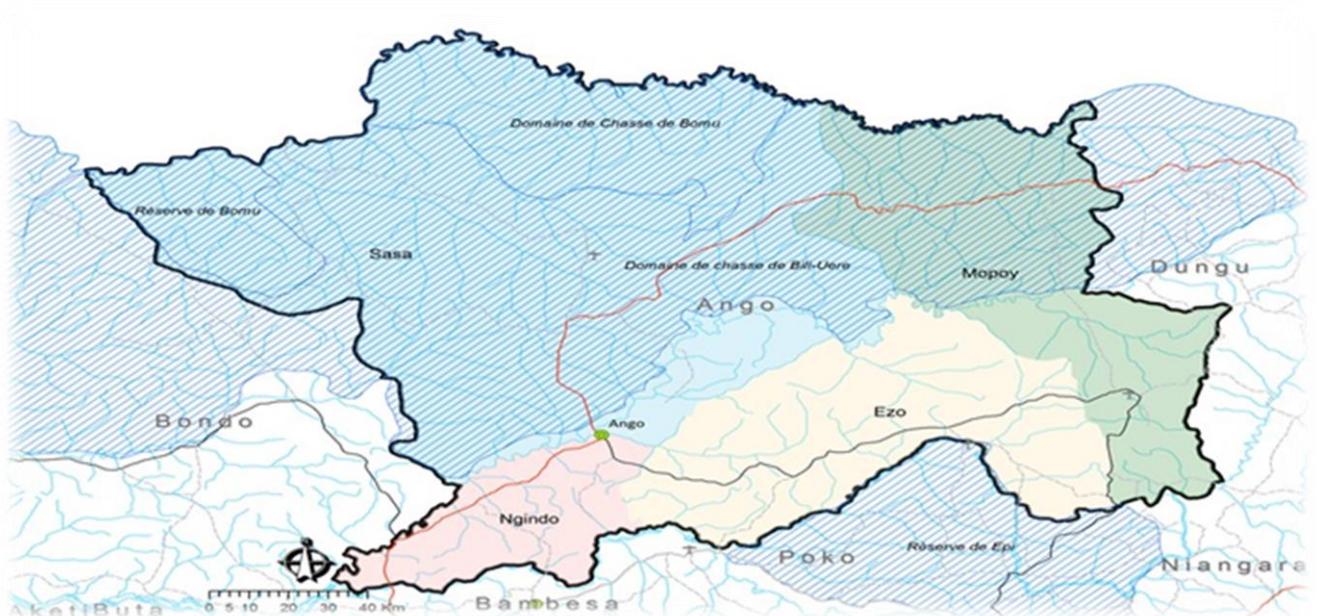
Chefferies/secteurs	Superficies	Groupements
Chefferie Avuru-Duma	1296 km <sup>2</sup>	Avuru-Balisango ; Avuru-Dengwa ; Avuru-Gbuta
Chefferie Avuru-Gatanga <sup>16</sup>	6608 km <sup>2</sup>	Avuru-Banangi ; Avuru-Guruza ; Avuru-Ngbali ; Avuru-Ngbatala
Chefferie Bondongola	1652 km <sup>2</sup>	Bogbasa ; Bolende ; Bongeta ; Bozaki
Secteur Mabinza	5763 km <sup>2</sup>	Adongo ; Amondo ; Bobenga ; Bodi ; Bodumbe ; Bodunga ; Bogula ; Bogula ; Boswa ; Madoka
Chefferie Mobati-Boyele	1292 km <sup>2</sup>	Bogbasa ; Bongbondolo ; Bosobea
Secteur Mongwandi (Kolongbandi)	4539 km <sup>2</sup>	Babuanda ; Bogboma ; Bogolo ; Bombotombo
Secteur Ngbongi	2281 km <sup>2</sup>	Abibi ; Aboso ; Boganga ; Bogbuta ; Bokalaka ; Bombongolo
Secteur Yoko	3943 km <sup>2</sup>	Aboso ; Bangakoy (Bangeri) ; Bela ; Mbeya ; Motsay ; Nzudu ; Kise ; Genza ; Ngea
Cité d'Aketi	57 km <sup>2</sup>	Quartiers : Azande ; Kisangani (Commercial) ; Itimbiri ; Mabinza ; Mongwandi ; Mobati

<sup>16</sup> Cette chefferie aurait plutôt 7018 Km<sup>2</sup> pour le rapport de l'Administration territoriale mais pour des raisons d'homogénéité historique des sources des données secondaires, nous avons maintenu le chiffre y mentionné.

Avec une superficie de 25.415 km<sup>2</sup>, la taille estimée de la population d’Aketi est de 150.502 habitants. Le relief est constitué d’une plaine au nord et au centre du territoire, et d’un plateau au sud et le long de la rivière Itimbiri. Ce territoire est traversé par de nombreux cours d’eau, les plus importants étant Itimbiri, Aketi, Rubi, Likati, Elongo, Tshimbi, Tele, Yoko.

Le territoire regorge d’une immense forêt, avec une richesse très importante en essences de bois et des rivières très poissonneuses. On y trouve 4 grandes tribus: les Zande, 35% (autochtones et majoritaires); les Benza 25% ; les Bati 30% ; et les Kolongwandi 10%. Les Bati vivent au Nord-Ouest et ce sont des agriculteurs et des éleveurs ; les Benza au Sud et au centre ; ce sont des grands chasseurs. Les Kolongwandi sont au Nord-Est, et pratiquent l’élevage et l’agriculture. Les Zande quant à eux sont à l’Est et pratiquent l’agriculture, la chasse et la pêche.

## II.7.2. Territoire d’Ango



Avec ses 34.734 km<sup>2</sup> et une population estimée à 153.117 habitants, soit une densité de 4 habitants/km<sup>2</sup>, Ango est l’un de plus vastes territoires du Bas-Uélé. Il est limité au nord par la rivière Mbomu qui le sépare de la République Centre Africaine (RCA) ; au sud par la rivière Uélé qui forme sa limite avec le territoire de Bambaesa et celui de Poko ; à l’est par une ligne

droite qui le sépare avec le territoire de Dungu ; et à l'ouest par la rivière Uélé-Api qui le limite avec le territoire de Bondo.

Sur le plan administratif, le territoire est composé de quatre chefferies subdivisées en vingt-huit groupements et cent quatorze villages : la chefferie Ezo (7.018 km<sup>2</sup>) avec 7 groupements et 37 villages ; la chefferie Mopoy (7.004 km<sup>2</sup>) avec 4 groupements et 22 villages ; la chefferie Ngindo (2.438 km<sup>2</sup>), la plus petite de toutes avec 9 groupements et 26 villages ; et enfin la chefferie Sasa (18.274 km<sup>2</sup>), la plus grande de toutes avec 8 groupements et 29 villages. Il comporte par ailleurs, quatre postes d'encadrement administratif de chefferies à savoir : Api, Boeli, Dakwa et Digba.

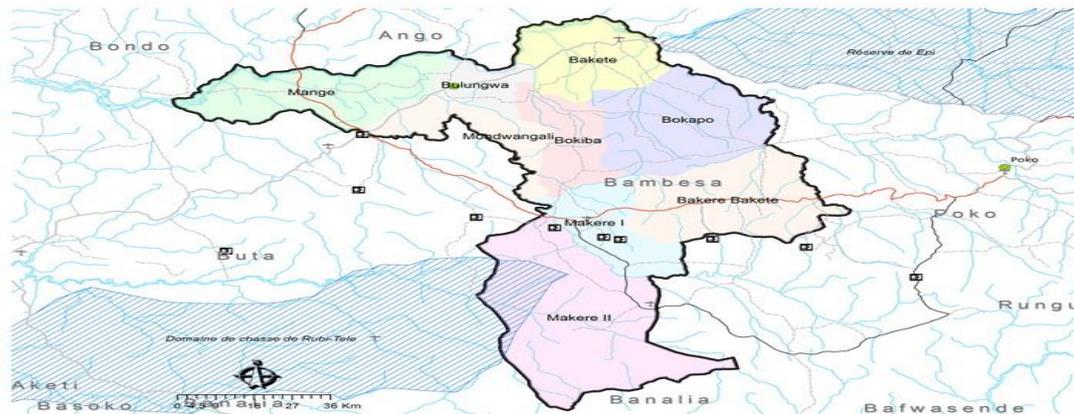
Chefferies	Superficies	Groupements
Ezo (chef-lieu Dakwa)	7.018 km <sup>2</sup>	Balisangu I ; Balisangu II ; Ndoromo ; Ngima I ; Ngima II ; Zengbe ; Zeru
Mopoy (chef-lieu Boeli)	7.004 km <sup>2</sup>	Aduya ; Basape ; Boeli ; Bokoyo.
Ngindo (chef-lieu Pamela)	2.438 km <sup>2</sup>	Baepolu ; Bamela ; Gbudi ; Lisala ; Mbabi ; Mbibi ; Mbibili ; Mboti ; Molundu
Sasa (chef-lieu Gwane)	18.274 km <sup>2</sup>	Abangili I ; Abangili II ; Agbunga ; Akpilo ; Anginda ; Angodo ; Aulo ; Aziungbo

Le territoire d'Ango possède un nombre considérable des cours d'eau notamment les rivières Uere, Mbomu et Uele. On y trouve également des petites rivières comme Gwane, Assa, Ango, Gbudi, Bima etc., ainsi que deux petits lacs très poissonneux dont le lac Molindo et Ngalu tous en chefferie Sasa.

Sur le plan culturel, la population est en grande partie composée des Zandés qui sont majoritaires, soit 92% d'origine soudanaise et les Barambos qui constituent une minorité avec 8% de la population. Le Zandé est un peuple calme, respectueux de l'autorité et surtout réservé de nature. La quasi-totalité de la population de ce territoire parle le Zandé tandis que le Sango est parlé par les réfugiés Centre africains présents dans la zone. Il existe aussi le Ngwandi qui n'est parlé que par une minorité des gens venus d'ailleurs. Le lingala reste essentiellement la langue commune du milieu.

### II.7.3. Territoire de Bambesa

Tirant son nom d'un grand-chef coutumier de la chefferie de Bolungwa, le territoire de Bambesa est limité au Nord par le territoire d'Ango, au Sud par le territoire de Banalia, à l'Est par le territoire de Poko et à l'Ouest par le territoire de Buta.



Avec sa superficie de 9.130 km<sup>2</sup> et une population estimée à 209.297 habitants, ce territoire est le plus petit des territoires du Bas-Uélé. Il comprend 9 chefferies : Bakete, Bokapo, Bokiba, Bolungwa, Makere I, Makere II, Makere-Bakete, Mange et Mondongwale, tous subdivisés en 70 groupements et ces derniers en 219 villages.

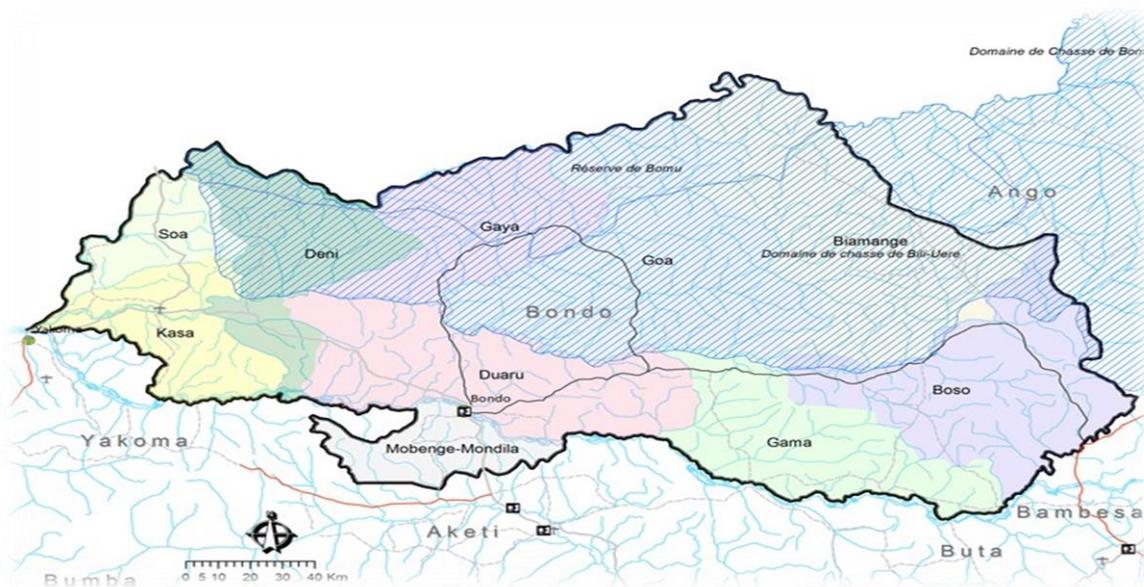
Chefferies	Superficies	Groupements
Bakete	944 km <sup>2</sup>	Babode ; Bagbaya ; Bakango ; Bambule ; Bambili ; Bongbolo ; Bulendenge ; Dingila ; Gbowe
Bokapo	1379 km <sup>2</sup>	Badenga ; Bakango ; Bambule-Puangwe ; Bobagala ; Bodomanzango ; Bokpendu ; Bulegasane ; Buliavunda
Bokiba	617 km <sup>2</sup>	Bangombo ; Bobongono I ; Bobongono II ; Bogbamboli ; Bokalasa ; Bokangonda ; Boyio
Bolungwa	384 km <sup>2</sup>	Baboyo ; Bakango ; Bobwenge ; Bodwasele ; Bokea ; Bolungwa ; Bonganzi ; Lumumba ; Ngbuluwa, Inera (Bambesa) ; Zaïre <b>Cités</b> : Président ; Buta I ; Buta II
Makere I	754 km <sup>2</sup>	Baduka ; Balamanya ; Balasa ; Bangbala ; Bayebu ; Bokoyo ; Kana-Moke
Makere II	2258 km <sup>2</sup>	Bakituli ; Bakpoli ; Bambese ; Bangele I ; Bangele II <b>Cité</b> : Bima
Makere-Bakete	1381 km <sup>2</sup>	Babwenge ; Bambwele ; Bangogo ; Bassui ; Boloyi ; Nemanzi
Mange	1242 km <sup>2</sup>	Amokuma I ; Amokuma II ; Amokuma III ; Amokuma IV ; Amokuma V ; Awolo ; Bakango I ; Bakango II
Mondongwale	622 km <sup>2</sup>	Bongenge ; Betani ; Bulegogoe I ; Bulegogoe II ; Bulemakpau

La particularité de ce territoire s'observe au niveau de son sol qui est globalement fertile, regorgeant en son sein du calcium et d'humus. Hautement favorable à l'agriculture, Bambesa est particulièrement considéré comme un territoire à vocation agricole. Cette vocation se concrétise par la présence dans le territoire de l'Institut National d'Etudes et de Recherches Agricoles – INERA/Bambesa. Ce sont les activités florissantes de cet Institut, jadis l'Institut

National pour l'Etude Agronomique au Congo – INEAC, qui avait motivé la création du territoire de Bambesa par le Décret du 01/01/1954.

Quatre grandes tribus peuplent le territoire : les Boa, les Zande, les Kere et les Kango. Le lingala est la langue majoritairement parlée par la population et dans tous les milieux. Le swahili est surtout parlé par des personnes en provenance de Kisangani, d'Isiro et d'autres provinces comme les Nord et Sud-Kivu. Par contre, le kizande, le kiboa, le kikere et le kikango sont parlées par les populations autochtones. L'agriculture vivrière est pratiquée par plus de 70% de la population de Bambesa et est considérée, dans la plupart des ménages, comme la principale source de revenu. La population pratique également l'élevage et la pêche. L'élevage des bovins est majoritairement assuré par quelques éleveurs autochtones, mais aussi par les Mbororo et les Hema en transit dans le territoire recherchant les pâturages pour leurs bêtes ou en partance pour la vente de leurs bêtes à Kisangani souvent entre juin et décembre.

#### II.7.4. Territoire de Bondo



Avec sa superficie estimée à 38.075 km<sup>2</sup> pour une population de 435.549 habitants, le territoire de Bondo est limité au Nord par la République Centrafricaine, au sud par les territoires d'Aketi, Buta et Bambesa, à l'Est par le territoire d'Ango et à l'Ouest par le territoire de Yakoma. Il comprend 10 chefferies : Bosso, Deni, Duaru, Gama, Gaya, Goa,

Gwamangi (ou Gbiamangi), Kassa, Soa et Mobenge-Mondila, subdivisées en groupements et ces derniers en 256 villages.

Chefferies	Superficies	Groupements
Bosso	5038 km <sup>2</sup>	Bolongo ; Engasu ; Gambate ; Muma ; Ngbanzi ; Zambabu ; Zamu
Gbiamangi	5953 km <sup>2</sup>	Bangay ; Dezu ; Sanza ; Tiligba
Gama	3529 km <sup>2</sup>	Gbangu ; Nganya ; Bili Moke ; Gama-Bika (Mbelelu)
Gaya	3212 km <sup>2</sup>	Balimbala ; Baye ; Gulugbe ; Manavue ; Nungba
Goa	6629 km <sup>2</sup>	Kasambi ; Keleulu ; Lianya ; Mabenge ; Yekutala
Deni	-	Dongobe ; Hilli ; Mboli ; Nguassa ; Gbasa
Duaru	-	Dekele ; Eteli ; Gatanga ; Limbasa ; Mokozo ; Ndigbo ; Uele ; Zagbo-Efolu Zakila
Kassa	2288 km <sup>2</sup>	Bangbe ; Kondola (Biasu) ; Londo ; Ndumba ; Zalo
Mobenge-Mondila	1469 km <sup>2</sup>	Bobetia ; Bodunguna ; Bokusi ; Bomoloma ; Kende (Bondila) ; Zete ; Bozabwa
Soa	1451 km <sup>2</sup>	Lendu ; Dogba ; Nzeret ; Soa

La particularité physique de ce territoire c'est son voisinage avec la République Centrafricaine à travers la rivière MBOMU. Le sous-sol du territoire regorge de l'or et du diamant exploités artisanalement et en semi-industriel par l'utilisation des dragues et motopompes. Bondo est peuplé par 4 principales tribus autochtones (les Zande, les Ngbandi, les Babenge et les Nzakara) auxquelles s'ajoutent d'autres tribus venues de territoires voisins et d'autres provinces.

Le Zande et le Ngbandi sont les langues majoritairement parlées dans ce territoire. A cela s'ajoutent le lingala et le swahili généralement parlés par des personnes venues d'autres provinces. L'agriculture est l'activité dominante dans le territoire de Bondo. Elle se pratique un peu loin du centre de Bondo, dans les chefferies environnantes et non dans celles éloignées par crainte de l'insécurité semée par des éléments de LRA. On y pratique également la chasse, la pêche, l'élevage et l'exploitation de l'or et de diamant.

## II.7.5. Territoire de Buta



Avec une taille de population estimée à 119.976 habitants et une superficie de 18.198 km<sup>2</sup>, le territoire de Buta est limité au Nord par le territoire de Bongo ; à l'Est par le territoire de Bambesa ; à l'Ouest par le territoire d'Aketi ; et au Sud par les territoires de Banalia et de Basoko dans la province de la Tshopo. Le territoire est constitué de 4 chefferies (Bayeu-Bogbama ; Bayeu-Bogongea ; Monganzulu ; Nguru) et 2 secteurs (Barisi-Mongingita-Bakango appelé BMB ; et Mobati) subdivisés en plusieurs groupements et villages.

Chefferies/Secteurs	Superficie	Groupements
Secteur Barisi-Mongingita-Bakango	1834 km <sup>2</sup>	Bobambwa ; Bakango ; Bodakpa I ; Bodakpa II ; Bodi ; Bokasele ; Bombuna ; Bondangosa ; Bondingima ; Bondulungba ; Bongbangele ; Bangbatia
Chefferie Bayeu-Bogbama	2906 km <sup>2</sup>	Babode ; Bagogo ; Bulialegbangu ; Batue ; Bayeu ; Bogata ; Bondongbale ; Bambule ; Bombidisi ; Bongaluma ; Bongbeme
Chefferie Bayeu-Bogongea	1969 km <sup>2</sup>	Bambule ; Bangaluma ; Bangombi ; Basayo ; Bayange ; Bobimba ; Bobita (Bolepi-Bisita) ; Bogbaze ; Bogongia (Gongonda) ; Bongbokpole ; Bosawa ; Bozangata
Secteur Mobati	3336 km <sup>2</sup>	Batue ; Bawenza ; Bobati ; Bobenge ; Bodembu ; Bogbaze ; Bokusi ; Bongani ; Bopando ; Bosoy ; Bozaki ; Baangba
Chefferie Monganzulu	6256 km <sup>2</sup>	Bangbalea ; Basali ; Bengé ; Bobate ; Bokapo ; Bomeme ; Bosumbaga ; Bozama
Chefferie Nguru	-	Koteli ; Longa ; Makala-Nafuo ; Maselebende ; Ndio I ; Ndio II ; Pekembo
Cité de Buta	104 km <sup>2</sup>	<b>Quartiers</b> : Azande ; Alogo ; Bale ; Bagbe ; Besose, Bokapo ; Bomea ; Makasi ; Mongwandi ; Mopemba ; Ndoli ; Rubi

Le sous-sol du territoire est riche en minerais parmi lesquels : l'or et le diamant artisanalement exploités, le coltan et le fer non-encore exploités.

Sur le plan organisationnel, les peuples du territoire de Buta ont le droit de pouvoir coutumier et vivent le système patriarcat. On y trouve deux principales tribus, les **Boa** et les **Zandé**, auxquelles s'ajoutent d'autres tribus constituées de la population hétérogène abritant la cité de Buta et les agglomérations importantes de Koteli, Titule, Andoma et Sukisa. Le Lingala est la langue parlée par la majorité de la population et dans tous les milieux. Par contre, le Boale est parlé dans les deux secteurs de Mobati et Barisi-Mongingita-Bakango (B.M.B), ainsi que dans trois chefferies : Bayeu-Bogongea, Bayeu-Bogbama et Monganzulu. Le Pazande quat à lui, est parlé dans la chefferie de Nguru. Il existe par ailleurs le Swahili parlé aux côtés du Lingala, spécialement dans la cité de Buta (centre extra-coutumier) par des personnes originaires de l'Est de la RDC.

Sur le plan économique, la population pratique majoritairement l'Agriculture, le Petit commerce, la pêche et l'élevage. Le territoire est à moitié enclavé par rapport à son étendue, et seule la ville de Buta est ouverte à Kisangani et Bumba, par la voie routière. Ceci pose beaucoup de problèmes quant aux ravitaillements des produits de première nécessité provenant d'autres provinces. La plupart des ONG (locales) présentes dans ce territoire, œuvrent dans l'agriculture, le développement communautaire, le capital humain et la protection sociale. Ces ONG sont butées à d'énormes difficultés de fonctionnement par manque des matériels adéquats, le transport étant dans la plupart des cas assuré de manière rudimentaire, à vélo et à moto.

Actuellement, l'accès au territoire de Buta se fait par voie routière. Il existe un aéroport dans la ville de Buta qui est opérationnel avec une piste en bon état, mais les avions y atterrissent rarement. C'est la RN5 qui relie le territoire de Buta à la ville de Kisangani d'où proviennent les produits manufacturés, mais aussi au territoire de Bumba. Cette route est en bon état alors que les routes reliant Buta aux territoires de Bondo, Poko, Bambesa et Ango demeurent dans un état de délabrement avancé.

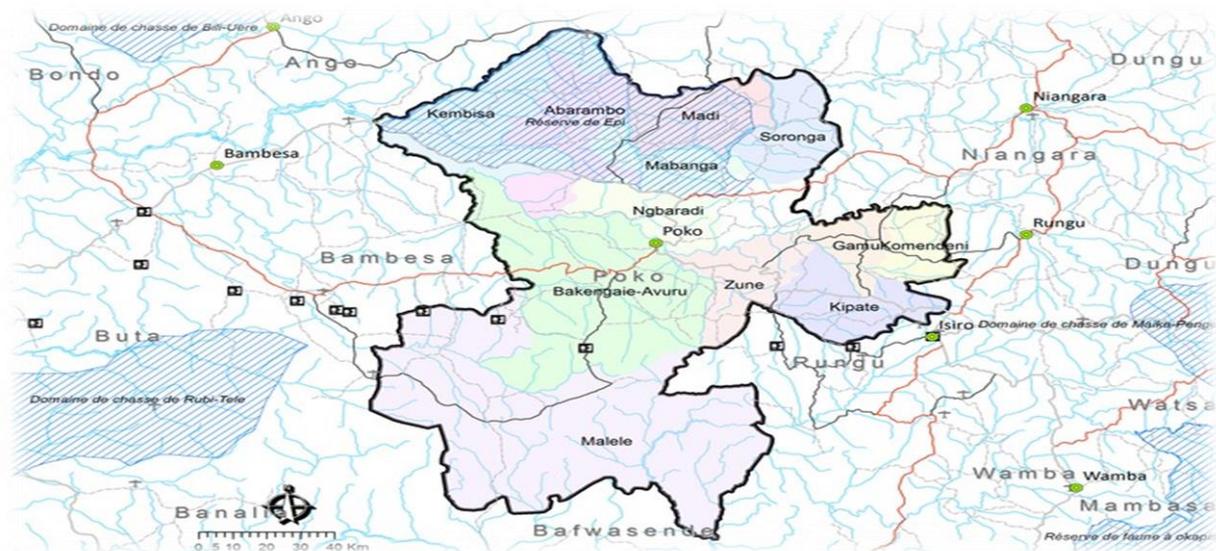
### ***La Ville de Buta***

Chef-lieu de la province du Bas-Uele avec à sa tête un Maire de la ville, Buta est limitée au nord par la rivière Makala qui la sépare de la chefferie Nguru ; à l'est par la rivière Bale qui

la sépare du secteur Mobati ; au sud et à l'ouest par les rivières Mopa et Rubi qui la délimitent avec la chefferie Monganzulu.

La cité de Buta se situe à 2° 47' N et à 24° 47' E, l'altitude moyenne est de 1325 m. Les températures moyennes annuelles restent élevées (25° à 27° C), avec une forte humidité de l'air (85 % à 90 %), une pluviosité abondante et une végétation de forêt. Il convient de souligner que l'Ouest du territoire d'Aketi et le Sud-Ouest de la cité de Buta appartiennent à la zone de ramification de la cuvette centrale avec des altitudes inférieures à 450 m et la présence de nombreux marécages.

### II.7.6. Territoire de Poko



Le territoire de Poko est limité au Nord par le territoire d'Ango ; à l'Est par le territoire de Rungu dans le district du Haut-Uele ; au Sud par les territoires de Bafwasende (au sud-est) et de Banalia (au sud-ouest) ; à l'ouest par le territoire de Bambesa. Avec une population estimée à 436.200 habitants pour une superficie de 22.909 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 8 habitants par km<sup>2</sup>, ce territoire jouit d'une végétation verdoyante et d'un relief parsemé des plaines boisées et herborisées.

Sur le plan administratif, il est constitué de 11 chefferies et 2 secteurs subdivisés en groupements, et ces derniers en villages.

Chefferies/secteurs	Superficies	Groupements
Secteur Abarambo (chef-lieu Seki)	1453 km <sup>2</sup>	Bautse ; Bandele ; Benguse ; Bodo ; Bope ; Efu ; Logo ; Mazuruhu ; Maya
Secteur Kembisa (chef-lieu Kembisa)	2007 km <sup>2</sup>	Angogoy ; Babena ; Bangale ; Bavungara ; Bamune ; Mangbangu ; Mangale ; Menza.
Chefferie Babena (chef-lieu Nangombio)	776 km <sup>2</sup>	Angbango ; Nduba ; Tely
Chefferie Bakengaie (chef-lieu Mawa-Ngbaito)	3982 km <sup>2</sup>	Angongoy ; Bomokandi ; Banda ; Essi ; Ngaito (Mawa) ; Molangi ; Nebune ; Nengia ; Nengwe ; Swanga ; Yengeine
Chefferie Gamu (chef-lieu Nalamu)	658 km <sup>2</sup>	Angiara ; Bangume ; Mapita ; Kpunduda ; Nakili
Chefferie Kipate (chef-lieu Limba)	1124 km <sup>2</sup>	Bumba ; Dimama ; Maliangele ; Mawia ; Mazulu ; Mbana ; Napupa ; Napusi ; Tangani ; Vungba ; Dimbia
Chefferie Kumbandani (cheflieu Lokando)	834 km <sup>2</sup>	Mazulu ; Nangubali ; Nendumba ; Nenvula.
Chefferie Mabanga (chef-lieu Amadi II)	803 km <sup>2</sup>	Kumbala ; Ngubeli ; Wala ; Bakango
Chefferie Madi (chef-lieu Boso)	1024 km <sup>2</sup>	Bosso ; Tseu
Chefferie Malele (chef-lieu Niapu)	6846 km <sup>2</sup>	Baboko Zebo ; Baboko Zebu ; Bobogi ; Badzandala ; Bakpolo Zebu ; Bangbele ; Banzika ; Banyedwi ; Basogwo ; Baube ; Mongi
Chefferie Ngbaradi (chef-lieu Loko)	965 km <sup>2</sup>	Bakumba ; Kuge ; Gboma ; Loko ; Mbe
Chefferie Soronga (chef-lieu Dili)	968 km <sup>2</sup>	Maya ; Mawele ; Banyana
Chefferie Zuna (chef-lieu Neru)	1219 km <sup>2</sup>	Sambala ; Saboma ; Nanguliwa ; Neru ; Azali ; Votongbo ; Nakololoko ; Kobokobo

La population de Poko est composée de six tribus : les ZANDE, les RAMBO, les KANGO, les LELE, les MADI, et les PYGMEES. Le Lingala est la langue parlée par la majorité de la population du territoire et dans tous les milieux. Le Pazandé est surtout parlé par les anciens occupants du territoire après les pygmées, et le Kibarambo est la langue parlée par les autochtones. Les principales activités de la population du territoire sont l'Agriculture, la Chasse, la Pêche, l'Élevage, le Petit commerce et l'Exploitation artisanale de l'or et du diamant.

### III. CONTEXTE ACTUALISE DE LA ZONE D'ETUDE

Le Bas-Uele est caractérisé par des tensions et des conflits intercommunautaires majoritairement latents. Ces derniers sont dans la plupart des cas envenimés par la présence des acteurs étrangers dans la région. C'est le cas de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), les éleveurs nomades Mbororos, et un groupe des braconniers armés, les Bayuda. La présence de ces acteurs suscite l'animosité des populations. A cela s'ajoutent les fortes pressions qu'exercent les nombreux réfugiés en provenance de la RCA sur les populations locales proches des frontières. Il y a par ailleurs, l'existence des conflits administratifs et le conflit relatif à l'exploitation des terres. Quelques tentatives d'actions de cohabitation pacifiques ont été menées, principalement par la Société Civile, les Pouvoirs Coutumier et Religieux, et une présence des partenaires à la stabilisation et au développement. Nonobstant ces actions, l'appui à la résolution des conflits peine encore à donner les résultats escomptés.

Cette étude analyse et passe en revue le contexte de la zone en partant de diverses documentations sur les dynamiques des conflits existant dans le Bas-Uélé. Elle lance de façon particulière un regard sur les dynamiques des conflits sécuritaires, fonciers et identitaires, des ressources naturelles, et enfin sur la dynamique régionale.

#### III.1. De la Dynamique Sécuritaire

La dynamique sécuritaire de la province est caractérisée par la présence de groupes armés étrangers dont la LRA et des braconniers et bandits opérant dans les alentours du parc de la Garamba, le groupe des Bayuda/Houdas<sup>17</sup>.

##### III.1.1. Conflit lié à la présence de la LRA

Sous la direction de Joseph Kony, l'Armée de Résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army), bien connue sous son acronyme de la LRA, est un groupe rebelle ougandais qui a vu le jour en 1987 dans le nord de l'Ouganda au sein des communautés de l'ethnie acholie. La lutte initiale de ce groupe qui jouissait au départ d'un certain soutien populaire, était de défendre les intérêts de l'ethnie, victime d'abus graves de la part des gouvernements successifs d'Ouganda dans les années 1970 et 1980. Mélangeant mystique religieuse, techniques éprouvées de guérilla et brutalité sanguinaire, Joseph Kony, lui-même de l'ethnie

<sup>17</sup> ISSSS & STAREC, *Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale*, RDCongo, février 2015, p. 57.

acholie, souhaite depuis, libérer l'Ouganda de l'actuel président Yoweri Museveni, pour y instaurer un régime fondé sur les Dix commandements<sup>18</sup>.

Cependant, ce soutien populaire faiblit au début des années 1990 lorsque la LRA devenait de plus en plus violente à l'encontre des civils, y compris à l'encontre d'autres Acholis avec des enlèvements, massacres des milliers de civils dans le nord de l'Ouganda et mutilation de beaucoup d'autres personnes en leur coupant les lèvres, les oreilles, le nez, les mains et les pieds. La brutalité à l'encontre des enfants était particulièrement cruelle. Plusieurs campagnes militaires contre la LRA permirent de finalement repousser le groupe hors des frontières ougandaises vers le Sud du Soudan (actuel Soudan du Sud) puis, en 2005 et 2006, vers la République démocratique du Congo<sup>19</sup>.

D'autres opérations militaires en leur rencontre furent menées en RDC. Parmi celles-ci figurent l'opération *Rudia* c'est-à-dire « Retour » de septembre 2008, lancée par les FARDC sous l'assistance de la MONUSCO (jadis MONUC), l'opération *Lightning Thunder*, c'est-à-dire « Coup de tonnerre » du 14 décembre 2008, menée par les militaires ougandais<sup>20</sup>, et bien d'autres opérations. C'est à la suite de ces opérations que la LRA commença depuis 2008 à faire des incursions dans des villages ciblant les populations de la RDC et du territoire voisin de la République centrafricaine (RCA), leur imposant les mêmes atrocités devenues, à cause de leur brutalité extrême, des cas d'école concernant les violations des droits de l'Homme. Cette rébellion mena des incursions dans le Bas-Uélé en mars 2009, précisément dans les territoires d'Ango et Bondo, ainsi que d'autres endroits reculés de la province où des personnes furent enlevées, d'autres tuées, des écoles attaquées, etc<sup>21</sup>.

Après des nombreuses opérations contre ce groupe armé, les Etats-Unis estimèrent en avril 2017 que l'Armée de Résistance du Seigneur ne comptait plus qu'une centaine d'actifs contre plusieurs milliers il y a dix ans. A son tour, l'armée ougandaise annonça avoir entamé le retrait de ses troupes de Centrafrique où elles avaient été déployées depuis 2009

---

<sup>18</sup> France 24, « "Mission accomplie" pour l'Ouganda en Centrafrique, mais Joseph Kony court toujours », 20 avril 2017, <http://www.france24.com/fr/20170420-ouganda-centrafrique-lra-joseph-kony-mission-accomplie-retrait-armee>

<sup>19</sup> Human Rights Watch, "Question and Answer on Joseph Kony and the Lord's Resistance Army", 21 March 2012, <https://www.hrw.org/news/2012/03/21/qa-joseph-kony-and-lords-resistance-army>

<sup>20</sup> Steven Spittaels & Filip Hilgert, *Cartographie des Motivations derrière les Conflits: Province Orientale (RDC)*, IPIS, Anvers, Mars 2010, pp. 6-7.

<sup>21</sup> <sup>21</sup> ISSSS & STAREC, *Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale*, RDCongo, février 2015, p. 13.

pour traquer la LRA, disant avoir accompli sa mission, bien que le chef du mouvement insurrectionnel ougandais, Joseph Kony, fût toujours en fuite<sup>22</sup>. En d'autres termes, pour les Etats-Unis et le gouvernement ougandais, la LRA était effectivement neutralisée et il ne lui restait plus aucune capacité de nuisance<sup>23</sup>. Néanmoins, bien qu'affaiblies, les troupes de la LRA sont restées actives dans le Bas-Uele, même après ce retrait des troupes ougandaises. La société civile locale rapportait en mai 2017 la présence de plus en plus active des rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans le territoire d'Ango<sup>24</sup>.

### ***Impact de la présence de la LRA dans la Zone***

Une des conséquences majeures des incursions des rebelles de la LRA dans le Bas-Uele demeure le déplacement massif des populations, provoquant une crise humanitaire dans plusieurs territoires. Les mouvements de population s'expliquent par la détermination de celle-ci à fuir les exactions et attaques des rebelles de plus en plus fréquentes dans la zone. Ces mouvements présentent une certaine ampleur. Déjà en 2014, une étude du Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) réalisée sur le Bas-Uele, estimait que 53.300 personnes seraient déplacées dans cette nouvelle province. Ces personnes sont réparties dans les territoires d'Ango (28.100 personnes, soit 53% de tous les déplacés dans le district), Poko (10.600 personnes, soit 20% de tous les déplacés dans le district), Bambesa (8.900 personnes, soit 17% de tous les déplacés dans le district), Buta (2.200 personnes, soit 4% de tous les déplacés dans le district), Bondo (3500 personnes, soit 6% de tous les déplacés dans le district)<sup>25</sup>.

Dans son rapport annuel de 2017 sur le suivi des activités déstabilisatrices de la LRA, *Invisible Children* souligne que dans les régions de l'Uele en RDC, les populations étaient dans la plupart des cas attaquées par la LRA pendant leurs voyages par route dans la région (44% des cas). Les attaques intervenues pendant que les populations vivaient dans leurs

---

<sup>22</sup> Le Monde Afrique, « Washington abandonne la lutte contre la LRA de Joseph Kony dans l'Est de la Centrafrique », 25 avril 2017, [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/25/washington-abandonne-la-lutte-contre-la-lra-de-joseph-kony-dans-l-est-de-la-centrafrique\\_5117020\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/25/washington-abandonne-la-lutte-contre-la-lra-de-joseph-kony-dans-l-est-de-la-centrafrique_5117020_3212.html)

<sup>23</sup> The Citizen, « Uganda's Brutal Lord's Resistance Army : Timeline », 25 April 2017, <https://citizen.co.za/news/news-africa/1497040/ugandas-brutal-lords-resistance-army-timeline/>

<sup>24</sup> Radio Okapi, « Bas-Uele : des présumés rebelles de la LRA de plus en plus actifs à Ango », 20 mai 2017, <https://www.radiookapi.net/2017/05/20/actualite/securite/bas-uele-des-presumes-rebelles-de-la-lra-de-plus-en-plus-actifs-ango>

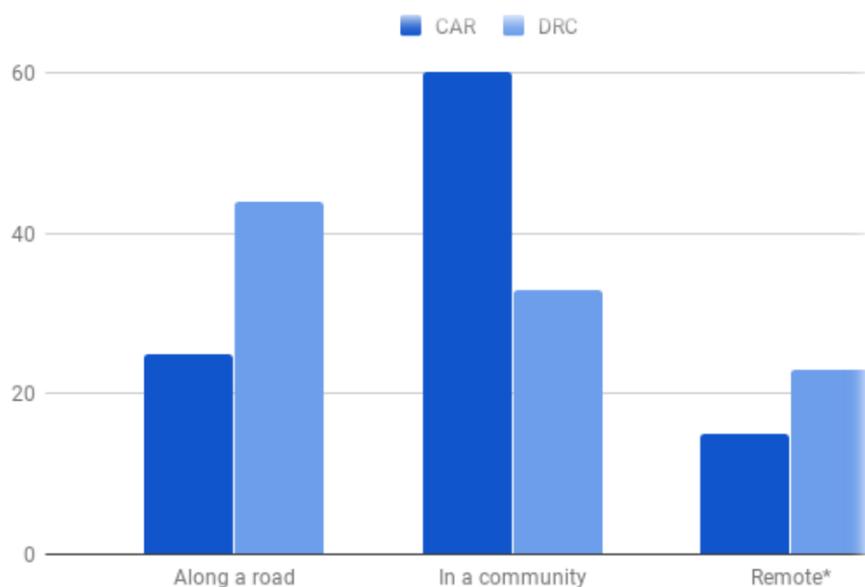
<sup>25</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 331.

communautés étaient tout aussi élevées (33%) que celles enregistrées lors des activités de survie comme le champ, la pêche, etc. (23%)<sup>26</sup>.

### *Efforts antérieurs de résolution de conflit*

Depuis décembre 2008, les armées nationales de l’Ouganda, de la RD Congo, de la RCA et du Soudan du Sud ont été impliquées ensemble dans des opérations militaires contre la LRA, sous la direction de l’Ouganda. Par ailleurs, l’Union Africaine (UA) aura aussi joué un rôle plus important pour transformer la campagne anti-LRA en une campagne menée par l’UA. Les Etats-Unis s’y impliquèrent à leur tour pour soutenir les efforts régionaux de résolution de la crise. Néanmoins, aucune des opérations permit d’appréhender Joseph Kony ni faire cesser les attaques à l’encontre des civils. De nos jours, il existe encore des déplacés internes éparpillés ci-et-là dans les territoires d’Ango et Poko (spécialement), mais aussi dans ceux de Buta, Bondo et Bambesa. Il est difficile de déterminer leur nombre comme la plupart d’entre eux sont déjà incorporés dans la population locale et n’avaient pas été recensés par les services des réfugiés.

**Fig. : Localisation des attaques sur les civils en 2017**



Source : LRA Crisis Tracker, Invisible Children, février 2018

<sup>26</sup> Invisible Children, « LRA Crisis Tracker : 2017 Annual Brief », February 2018, p. 14, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017-Annual-Brief-LRA-Crisis-Tracker.pdf>

### III.1.2. Conflits liés à la présence du Groupe des Bayoudas/Houdas

Acteurs armés et responsables d'un certain nombre d'exactions à l'égard de la population, les Bayoudas sont plus connus pour leur braconnage dans le parc de la Garamba<sup>27</sup>. Une étude effectuée par Pax Christi Pays-Bas dans le Nord-Est de la RDC associe les Bayoudas ou Houdas au groupe ethnique des Mbororos. Selon cette étude, les Houdas sont des Falatha ou Foulani, l'un des plus importants groupes ethniques de l'Afrique occidentale, une ethnie à laquelle appartiennent les Mbororos. Contrairement aux Mbororos, les Bayoudas sont des Falatha de teint sombre, portant plusieurs tatouages sur le corps. Généralement riches, nomades et parfois violents, ils sont aussi appelés *Jaragena* ou Coupeurs de route<sup>28</sup>. Instables en termes de domiciles, les Bayoudas vivent clandestinement dans des villages périphériques aux forêts.

L'impact de la présence de ce groupe sur le plan sécuritaire dans la région s'explique par le fait que, pour vaquer librement à leurs activités de braconnage, ils empêchent la population d'accéder à leurs champs dans les réserves du parc de peur que cette dernière ne dévoile leurs positions aux Forces Armées de la RDC (FARDC). Agressifs et bien dotés en équipements militaires comme des tenues, armes, chevaux et ânes, les Bayoudas s'acharnent parfois sur la population par des tueries et des pillages en représailles pour une quelconque attaque des FARDC à leur rencontre<sup>29</sup>.

A l'état actuel des faits, il n'existe pas de documentation informant sur une quelconque initiative de résolution ou médiation de ces conflits entre les Bayoudas et la population locale. Toutefois, une enquête réalisée dans le Bas-Uele par une équipe de Search for Common Ground rapporte qu'une frange de la population estime que les autorités locales seraient complices des Bayoudas qu'elles protègent parfois pour des intérêts mesquins, au détriment de la population<sup>30</sup>. Cette situation contribue à instaurer un climat de méfiance et des tensions de la population locale, non seulement avec les Bayoudas, mais également avec les autorités civiles.

---

<sup>27</sup> ISSSS & STAREC, *Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale*, RD Congo, février 2015, p. 59.

<sup>28</sup> Désiré Nkoy Elela, *Les Migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo : Etude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV Pax Christi, Pays-Bas, avril 2007, p. 27.

<sup>29</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD Congo, 2014, p. 18.

<sup>30</sup> *Idem*.

## III.2. De la Dynamique Foncière et Identitaire

Au-delà des conflits violents provoqués par la présence des rebelles ougandais de la LRA et des braconniers étrangers Bayoudas, il existe d'autres facteurs qui fragilisent la paix et la cohésion dans la province du Bas-Uele, alimentant ainsi la méfiance et la tension intercommunautaire. Il s'agit essentiellement des conflits liés à la mobilisation autour de la terre et aux mouvements des populations. Il y a d'une part le traditionnel conflit éleveurs contre agriculteurs, et d'autre part, le conflit lié à l'afflux des réfugiés centrafricains présents dans le Bas-Uele.

### III.2.1. Un Peuple en Mouvement : les Mbororos

Selon une étude de Pax Christi, le peuple Mbororo tirerait son nom de la langue Falatha où Mbororo signifie *vache*. Les Mbororos sont des éleveurs nomades dont la vie est très étroitement liée au bétail et au pâturage. En effet, la vache pour un Mbororo, est un symbole qui représente non seulement la richesse, mais aussi et surtout une garantie de sécurité alimentaire et existentielle. C'est pourquoi, dans son échelle de valeur, le Mbororo place toujours la vache en première position, sa famille en deuxième et lui-même en dernier. Ils appartiennent à l'ethnie Falatha ou Foulani, l'un des plus importants groupes ethniques d'Afrique occidentale. On les rencontre dans plusieurs Etats africains dont la RCA, le Tchad, la Lybie, le Nigeria, le Niger, la Mauritanie, le Cameroun, etc<sup>31</sup>.

La même étude précise qu'en tant qu'éleveurs, et pour la protection de leur bétail, les Mbororo sont dans la plupart des cas armés. Certains disposent des armes blanches (couteaux, lances, flèches,...), d'autres portent des armes légères et petits calibres, et d'autres encore, à l'instar des Houdas, ajoutent à ces deux catégories, d'autres types d'armes comme des grenades. Le nomadisme étant traditionnel chez ce peuple, leur mode de vie est dynamique et s'adapte aux conditions d'un environnement en perpétuel changement. Très souvent marginalisés par les politiques officielles des pays où ils sont implantés, ils développent facilement le syndrome de persécution et vivent toujours sur la défensive, une des raisons pour lesquelles ils sont toujours armés. Ils n'ont pas accès aux services sociaux de

---

<sup>31</sup> Désiré Nkoy Elela, *Les Migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo : Etude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV Pax Christi, Pays-Bas, avril 2007, p. 27.

base tel que l'éducation, les soins de santé, les loisirs, etc. ; et leur taux d'analphabétisme est très élevé<sup>32</sup>.

L'arrivée des Mbororo dans les plateaux des Uele remonte au début des années 2000, après avoir été refoulés à deux reprises en 1940 et en 1980<sup>33</sup>. Une étude réalisée par IPIS en 2010 attribue le début du problème Mbororo aux rebelles du MLC qui occupaient les Haut et Bas-Uele pendant la Deuxième Guerre du Congo. Selon cette étude, l'administration rebelle avait permis aux éleveurs nomades Mbororo venant de la RCA de traverser la rivière Oubangui en 2002, et ainsi d'entrer sur le territoire de la RDC pour y faire paître leur bétail : c'est depuis ce temps que les Mbororo ont pris l'habitude de traverser la frontière et beaucoup d'entre eux se sont établis en RDC<sup>34</sup>.

Leur mouvement s'accroît en 2005 et 2006 touchant plus particulièrement les territoires d'Ango et de Poko. Dans le territoire d'Ango, les Mbororo se situeraient majoritairement dans les chefferies de Sasa, Ezo et Mopoy, où ils seraient d'ailleurs les plus nombreux. À Sasa, ils se trouveraient dans les localités de Guane, Digba, Ndamana, Zangbay (Longondo), Bokoyo, Passi, Wessu, Monga, Ndule, Kagili. À Mopoy, ils seraient localisés dans les savanes de Boeli, Banda, Zamai, Nambangu, Bamunga et Babile. À Ezo, on les situerait autour des localités de Buye, Dikuma, Esse, Mugalie et Dakwa. Dans le territoire de Poko, ils se seraient installés dans la chefferie de Madi et plus particulièrement dans la localité de Bosso. Seule la chefferie de Ngindo ne serait pas touchée par le phénomène<sup>35</sup>.

Selon la même étude, les migrations mbororo ne semblent entrer dans aucune des catégories posées par la réglementation internationale. Ces immigrés ne furent pas de calamité naturelle, ni de conflit généralisé. Ils ne sont pas demandeurs d'asile, et ne se font même pas enregistrer à leur entrée dans le pays. Ainsi, il est difficile de les classer dans les normes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Ce dont il est question avec les Mbororo, c'est un type de migration bien plus ancien que la colonisation et le tracé des frontières des États en Afrique.

---

<sup>32</sup> *Idem*

<sup>33</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 333.

<sup>34</sup> Steven Spittaels & Filip Hilgert, *Cartographie des Motivations derrière les Conflits: Province Orientale (RDC)*, IPIS, Anvers, Mars 2010, p. 18.

<sup>35</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 333.

Pour ce peuple, le droit international ne compte pas ; seuls leurs besoins vitaux et favorables à leurs élevages sont importants. Ils recherchent généralement un bon, vaste et abondant pâturage accompagné d'une hydrographie suffisante pour leurs bétails ; caractéristiques que présentent les régions d'Uele. Au-delà de ses qualités géologiques, hydrographiques et végétales, la faible densité de population des Uele leur laisse de grands espaces inhabités, inexploités et non contrôlés<sup>36</sup>. Ceci explique amplement l'engouement des Mbororo pour le Bas-Uele.

### ***Impact de la présence des Mbororo dans la région***

La présence des Mbororo a un impact sur plusieurs aspects de la vie dans le Bas-Uele, particulièrement du point de vue politique et sécuritaire, socio-économique, environnemental et humain. Sur le plan politique et sécuritaire, il y a le non-respect des autorités établies et des lois du pays hôte ; la cohabitation difficile et presque impossible entre les Mbororo et les communautés locales ; et le sentiment d'insécurité dû à l'usage des armes légères et de petit calibre (ALPC) par les Mbororo. Sur le plan socio-économique, il y a les défis d'exploitation illégale des ressources naturelles, le développement de relations commerciales déséquilibrées (hausse des prix, surenchère), et l'installation de marchés pirates avec les Soudanais et les Centrafricains. Du point de vue environnemental et humain, il y a risque d'épidémies (maladies hydriques) causées par la pollution des sources d'eau potable par des animaux, perturbation des écosystèmes (pression sur le milieu physique par la présence d'un si grand nombre de personnes), non-respect des aires protégées, insuffisance et incapacité des services sociaux de proximité (écoles, centres de santé, etc.)<sup>37</sup>.

De tous ces éléments susmentionnés, c'est surtout la cohabitation difficile et presque impossible entre les Mbororo et les communautés locales qui semble la plus prononcée et pose les risques d'explosion. Une analyse croisée de SFCG et I4S<sup>38</sup> rapporte une forte tension entre les cultivateurs Zande, la population majoritaire de l'Uele, et les éleveurs mbororo dans plusieurs zones. Selon cette étude, la population locale accuse les Mbororo de refuser la libre circulation des gens dans leurs zones de pâturage et que leurs vaches détruisent les champs,

---

<sup>36</sup> *Op. Cit.*, p. 333.

<sup>37</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 334.

<sup>38</sup> L'I4S ou ISSSS c'est la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (International Security and Stabilisation Support Strategy) à l'Est de la RDC développée depuis 2008 par la Communauté Internationale, par le truchement de la MONUSCO pour assister le STAREC.

les puits et les sources d'eau dans les villages. Bien plus, les Mbororo qui vivent et contrôlent une grande partie de la brousse empêchent la population de pratiquer la chasse et la pêche. Ainsi, les animaux de chasse sont obligés de fuir loin du milieu et la faune est déstabilisée à cause de la présence des vaches<sup>39</sup>.

### *Efforts de résolution des conflits*

Pour tenter de résoudre les problèmes posés par la présence des Mbororo dans le Bas-Uele, une mesure coercitive avait été prise par certaines autorités locales en 2012. Elle consistait à lancer des opérations d'expulsion des Mbororo vers leurs pays d'origine. Dans le territoire d'Ango en particulier, la mesure avait été rendue effective à travers une opération d'expulsion lancée par le Major Benjamin KISIMBA en juin 2012<sup>40</sup>. Cette expulsion fut accompagnée de plusieurs cas des violations de droits de l'homme, d'abus et de pertes en vies humaines. Au cours d'une mission conjointe effectuée en août 2012 dans le territoire d'Ango par le Ministre National de l'Intérieur en compagnie de la MONUSCO, l'OIM, l'OCHA, la DGM et la PNC, l'opération d'expulsion fut suspendue. Le Ministre exhorta la population à cohabiter pacifiquement avec les Mbororo en attendant une décision du gouvernement sur le statut de ces derniers.

Plus tard, en 2015, la Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale souligna que la consolidation du processus de réconciliation avec les Mbororos et la mobilisation autour de la terre et de l'identité constituaient une priorité stratégique pour lutter contre les problèmes des Mbororo<sup>41</sup>. A cet effet, le Plan d'Action proposait entre autres comme interventions :

- De rendre effectif *le travail de la Commission Mbororo* en concertation avec tous les Acteurs (Société Civile, Leaders politiques et religieux, Communauté Internationale, Administration locale) afin de réaliser les analyses participatives du conflit.
- De mettre sur pieds et/ou redynamiser *les plates formes et cadres de dialogue inclusif et sensible au genre* afin d'encourager le rapprochement entre groupes et communautés en conflit.

---

<sup>39</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 19.

<sup>40</sup> *Id.* p. 20.

<sup>41</sup> ISSS & STAREC, *Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale*, RD.Congo, février 2015, p. 104.

Outre les tensions entre les communautés locales et les éleveurs Mbororo, la dynamique foncière est également marquée par des conflits intercommunautaires au niveau local. Il y a d'une part *le conflit lié à l'élevage des caprins* qui broutent les cultures dans les champs des autres, et d'autre part *le conflit lié aux limites des champs* avec comme corollaire des disputes sur les limites des champs et parcelles. En effet, le Service foncier est absent dans beaucoup d'endroits de la région et les champs ainsi que les parcelles ne sont pas toujours cadastrés. Bien plus, la majorité de gens ne connaissent pas la loi foncière, et les endroits où le Service foncier est présent, il arrive que des parcelles soient vendues par une autorité octroyant des titres et numéros cadastraux sans tenir compte des découpages et ventes effectués par les chefs coutumiers<sup>42</sup>. La résolution de ces conflits se fait dans la plupart des cas de façon pacifique par l'entremise des autorités coutumières.

### III.2.2. Les Réfugiés Centrafricains

L'instabilité de la situation politique en République Centrafricaine avec notamment le renversement du régime de François Bozizé en mars 2013 et la perméabilité de ses frontières avec la République Démocratique du Congo sont les deux grands facteurs qui prédisposent le Nord du Bas-Uele aux vagues migratoires de la République Centrafricaine vers la République démocratique du Congo. Depuis lors, le Nord du Bas-Uele a dû accueillir un afflux de réfugiés centrafricains, fuyant les violences commises par la Seleka. Les territoires d'Ango et de Bondo sont les plus touchés par le phénomène.

Une présence de plus de 4.250 réfugiés fut signalée en 2013 dans ces deux territoires selon les estimations faites à l'époque par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). A partir du lundi 30 décembre 2013, les conflits débordèrent au-delà des frontières centrafricaines jusque dans le Bas-Uele: la localité de Basipiyo, dans le territoire de Bondo, se vida de sa population fuyant la présence des militaires centrafricains de la Seleka signalés à 1 km de son centre<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 22.

<sup>43</sup> OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014, p. 332.

### ***Impact de la présence des réfugiés Centrafricains dans la zone***

En octobre 2017, la note d'information du Bureau de Coordination des affaires Humanitaires (OCHA) estimait à 48.203 le nombre des réfugiés Centrafricains présents dans le Bas-Uele<sup>44</sup>. Plus tard, vers fin avril 2018, la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) enregistrèrent de façon biométrique et individuelle 13.000 réfugiés Centrafricains présents dans le Bas-Uele. Plus de 37.000 autres réfugiés provenant de la République Centrafricaine (RCA) attendaient d'être enregistrés dans les villages de MONGA, NDU, NZERET et KANZAWI dans le territoire de Bondo<sup>45</sup>.

C'est ainsi que dans son rapport du 18 mai 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) affirmait qu'en moins d'une semaine, plus de 7.000 réfugiés Centrafricains arrivaient sur le sol congolais, fuyant les violences au sud-est de la République Centrafricaine (RCA). Constitués pour la plupart des femmes et des enfants, ces réfugiés se rassemblaient dans le village isolé de KANZAWI situé à environ 180km au Nord-Ouest de BONDO en chefferie de KASSA dans la province de Bas-Uele. Selon l'Agence de Nations Unies pour les réfugiés, la rapidité de ces arrivées conjuguée à une présence humanitaire très limitée dans la région, souligne l'urgence d'augmenter l'aide afin de répondre aux besoins des populations<sup>46</sup>.

Il apparaît que le contexte récurrent de l'insécurité en République Centrafricaine affecte de façon drastique le Bas-Uele, et plus particulièrement la région de Bondo. Une autre note d'information du même Bureau de Coordination des affaires Humanitaires (OCHA) souligne des incursions de présumés miliciens centrafricains rapportées en octobre 2017 dans cinq villages du territoire de Bondo. Ces incursions menacent la protection des communautés hôtes et des réfugiés centrafricains. Le Bureau souligne le risque que des tensions inter

---

<sup>44</sup> OCHA, *RD Congo - Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri & Tshopo*, Note d'informations humanitaires N°15, Octobre 2017.

<sup>45</sup> UNHCR, *Operational Update : Democratic Republic of the Congo*, 1-30 April 2018, p.3, retrieved from <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20DRC%20Operational%20Update%20-%20April%202018.pdf>

<sup>46</sup> UNHCR, *La violence en République centrafricaine pousse des milliers de personnes à fuir vers une région reculée au nord de la RDC*, Genève, 18 mai 2018, <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/5/5b0415a4a/violence-republique-centrafricaine-pousse-milliers-personnes-fuir-vers.html>

communautaires naissent et fragilisent encore davantage la région du fait de ces incursions<sup>47</sup>. Par ailleurs, les autorités locales craignent un soulèvement des autochtones de la région de Bondo contre les réfugiés centrafricains, à la suite de l'enlèvement de deux de leurs par ces miliciens centrafricains à Bakpolo (140 km au nord de Bondo) lors de leur incursion du 4 octobre 2017<sup>48</sup>.

### III.3. Dynamique des Ressources Naturelles

On retrouve dans la province du Bas-Uele, une minéralisation variée constituée de fer, de l'or, du diamant, de l'aluminium, du plomb, du cuivre et du zinc. A ces richesses s'ajoutent les ressources du Parc de la Garamba. Ces ressources attirent la convoitise d'un certain nombre des groupes armés étrangers, braconniers et bandits, créant une situation d'insécurité dans la région. Ainsi, cette dynamique se caractérise par deux types de conflits. D'une part, le conflit lié au braconnage des éléphants, et d'autre part, le conflit lié à l'exploitation des minerais.

#### III.3.1. Le braconnage des éléphants

Le braconnage constitue une des sources importantes de financement pour les actions des groupes armés actifs dans la région, spécialement la LRA et les Bayoudas. Un rapport d'Enough Project souligne que 16 de 29 attaques perpétrées par la LRA depuis janvier 2013 et qui résultèrent dans des morts et déplacements des civils, des pillages et enrôlements massifs d'enfants dans l'armée, avaient eu lieu dans le Parc de la Garamba (ou ses parages) où la LRA s'était établie depuis le début de l'année 2005<sup>49</sup>. Selon une étude du SFCG, la LRA fait des commerces d'ivoires pour l'autosubsistance, les armes et les munitions. Néanmoins, les groupes armés illégaux ne sont pas les seuls responsables de la situation d'insécurité associée avec le braconnage. Plusieurs autres acteurs s'y impliquent notamment des militaires et d'autres individus congolais, sud soudanais et ougandais<sup>50</sup>.

---

<sup>47</sup> OCHA, *RD Congo - Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri & Tshopo*, Note d'informations humanitaires N°17, Octobre 2017

<sup>48</sup> OCHA, *RD Congo - Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri & Tshopo*, Note d'informations humanitaires N°15, Octobre 2017

<sup>49</sup> Kasper Agger & Jonathan Huston, *Kony's Ivory: How Elephant poaching in Congo helps support the Lord's Resistant Army*, Enough Project, June 2013, p. 6.

<sup>50</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 22.

### III.3.2. L'exploitation des minerais

Deux matières précieuses trouvent leur logis, en relativement grande quantité dans la Province du Bas-uele : l'or et le diamant. Ces matières sont de façon générale, exploitées artisanalement dans tous les territoires de la Province (cfr Tableaux d'activités minières artisanales p. 423). L'exploitation minière n'a pas la même importance dans le financement des groupes armés que le braconnage. Cependant, la présence des ressources minières est souvent à la base des conflits liés à la propriété dans certains territoires comme à Buta à la suite des découvertes des gisements de diamants entre les groupements de Bawenza et de Bodangusa : chaque groupement réclame le droit d'appartenance de ces gisements<sup>51</sup>. Par ailleurs, l'industrialisation de l'exploitation dans certains sites occasionne des tensions locales. Bien plus, pour faciliter l'exploitation industrielle, il arrive que les populations locales soient délocalisées au profit de la société d'exploitation, ce qui occasionne des conflits<sup>52</sup>.

### III.4. De la Dynamique Régionale

Cette dynamique est essentiellement marquée par **la présence des acteurs étrangers** dans la région et **le commerce transfrontalier**<sup>53</sup>. Elle concerne toute la question des frontières que le Bas-Uele partage avec la RCA et le Sud Soudan et les conséquences que cela implique dans la région. Pour ce qui est de la présence des acteurs étrangers, une enquête de SFCG dans la zone prioritaire mentionne qu'il n'existe aucun contrôle sérieux aux frontières que la RDC partage avec les pays limitrophes susmentionnés. Ceci explique la présence dans la région des groupes armés illégaux et des bandits et d'autres acteurs venant d'autres pays, tels que la LRA, les Bayudas, les Mbororos, mais aussi des réfugiés centrafricains dont l'afflux dans la région constitue de plus en plus une source des tensions avec les populations autochtones.

S'agissant du commerce transfrontalier, une partie de la population congolaise se voit marginalisée par les commerçants Sud-soudanais présents dans la région, et spécialement dans le territoire d'Ango. En effet, un marché transfrontalier entre la RDC et le Sud Soudan a pu se développer dans la région, se passant de tout cadre légal. A cause d'un niveau élevé des taxations et autres tracasseries douanières, les commerçants préfèrent réaliser les transactions

---

<sup>51</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 23.

<sup>52</sup> *Idem*

<sup>53</sup> *Ibid.* pp. 23-24.

illégalement, transportant les marchandises et d'autres produits agricoles à pieds ou à vélo. Les commerçants Sud-soudanais auraient la facilité d'acheter des produits agricoles congolais et d'en bénéficier au détriment des congolais pour qui ces biens alimentaires constituent un des moyens privilégiés d'accroissement des revenus et du niveau de vie<sup>54</sup>. Ce manque de balance dans le commerce transfrontalier suscite de la méfiance des commerçants congolais à l'égard des commerçants Sud-soudanais.

---

<sup>54</sup> SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014, p. 24.

## IV. CARTOGRAPHIE DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE BAS-UELE

### IV.1. Etude de l'échantillon

Comme indiqué dans la méthodologie, cinq principales variables ont été suivies dans l'identification de la population ciblée pour les données quantitatives. Il s'agit des variables genre, âge, ethnie, profession/occupation, et enfin le niveau d'étude.

Le facteur genre, sur toute l'étendue de la zone ciblée était constitué de 52,7% d'hommes et 47,3% de femmes. Ce score positif en termes de genre, s'explique par le fait que les chercheurs et enquêteurs étaient encouragés à intégrer de façon significative l'aspect genre dans toutes les enquêtes. Ainsi, l'égalité de genre fut significativement intégrée à tous les niveaux et dans chaque territoire comme illustré dans le tableau ci-après.

**Genre \* Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Genre	Masculin	Count	39	44	37	38	158
		% within Territoire	52.0%	58.7%	49.3%	50.7%	52.7%
	Féminin	Count	36	31	38	37	142
		% within Territoire	48.0%	41.3%	50.7%	49.3%	47.3%
Total	Count	75	75	75	75	300	
	% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Du point de vue âge, la majorité de répondants sur toute l'étendue de la zone étaient âgés de plus de 40 ans avec 47%, suivi de ceux dont l'âge est compris entre 30 et 39 ans avec 31%, puis ceux dont l'âge varie entre 20 et 29 ans avec 18,7%, et enfin ceux âgés de moins de 20 ans avec 3,3%. Le faible pourcentage de ces derniers s'explique du fait que, lors des enquêtes, les enquêteurs cherchaient à rencontrer en majorité des adultes. Ceux-ci étaient ciblés pour leur connaissance de la zone et surtout pour l'expérience qu'ils auraient déjà concernant les questions liées à la cohabitation sociale.

**Age \* Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Age	Moins de 20 ans	Count	2	2	1	5	10
		% within Territoire	2.7%	2.7%	1.3%	6.7%	3.3%
	20-29 ans	Count	15	14	12	15	56
		% within Territoire	20.0%	18.7%	16.0%	20.0%	18.7%
	30-39 ans	Count	21	27	29	16	93
		% within Territoire	28.0%	36.0%	38.7%	21.3%	31.0%
	Plus de 40 ans	Count	37	32	33	39	141
		% within Territoire	49.3%	42.7%	44.0%	52.0%	47.0%
	Total	Count	75	75	75	75	300
		% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

S'agissant de l'ethnie, trois principales ethnies ont été majoritairement représentées sur toute l'étendue de la zone. Il s'agit de l'ethnie Boa avec 54,7% dans le territoire de Bambesa ; 48% à Buta et 12% à Aketi ; de l'ethnie Zande avec 34,7% à Bondo ; 30,7% à Buta ; et 14,7% à Bambesa ; et de l'ethnie Benza avec 40% à Aketi et 8% à Bondo. Ainsi, 30,3% de l'échantillon global était constitué des Boa ; 21,7% des Zande ; et 12,7% des Benza.

**Ethnie \* Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Ethnie	Zande	Count	5	11	26	23	65
		% within Territoire	6.7%	14.7%	34.7%	30.7%	21.7%
	Benza	Count	30	0	6	2	38
		% within Territoire	40.0%	0.0%	8.0%	2.7%	12.7%
	Bati	Count	11	0	0	0	11
		% within Territoire	14.7%	0.0%	0.0%	0.0%	3.7%
	Kolongwandi	Count	1	1	4	0	6
		% within Territoire	1.3%	1.3%	5.3%	0.0%	2.0%
	Barambo	Count	0	3	0	0	3
		% within Territoire	0.0%	4.0%	0.0%	0.0%	1.0%
	Boa	Count	9	41	5	36	91
		% within Territoire	12.0%	54.7%	6.7%	48.0%	30.3%
	Kere	Count	1	6	0	0	7
		% within Territoire	1.3%	8.0%	0.0%	0.0%	2.3%
	Kango	Count	0	4	0	4	8
		% within Territoire	0.0%	5.3%	0.0%	5.3%	2.7%
	Ngbandi	Count	4	2	9	2	17
		% within Territoire	5.3%	2.7%	12.0%	2.7%	5.7%
	Benge	Count	3	0	14	0	17
		% within Territoire	4.0%	0.0%	18.7%	0.0%	5.7%
	Nzakara	Count	0	0	8	0	8
		% within Territoire	0.0%	0.0%	10.7%	0.0%	2.7%
	Soko	Count	1	0	0	1	2
		% within Territoire	1.3%	0.0%	0.0%	1.3%	0.7%
	Ngelema	Count	1	0	0	2	3
		% within Territoire	1.3%	0.0%	0.0%	2.7%	1.0%
	Lokele	Count	0	1	1	2	4
		% within Territoire	0.0%	1.3%	1.3%	2.7%	1.3%
	Ngbetu	Count	0	2	0	0	2
		% within Territoire	0.0%	2.7%	0.0%	0.0%	0.7%
	Mbuza	Count	6	4	1	0	11
		% within Territoire	8.0%	5.3%	1.3%	0.0%	3.7%
	Nande	Count	2	0	1	0	3
		% within Territoire	2.7%	0.0%	1.3%	0.0%	1.0%
	Autre (préciser)	Count	1	0	0	3	4
		% within Territoire	1.3%	0.0%	0.0%	4.0%	1.3%
Total		Count	75	75	75	75	300
		% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Concernant l'occupation, la majorité des personnes sondées sur toute l'étendue de la zone étaient cultivateurs (25,7%). Ceci est dû au fait que l'agriculture demeure l'activité principale à laquelle s'adonne la population dans le Bas-Uélé comme mentionné dans le Profil de la Province. Outre les cultivateurs, des personnes ayant d'autres occupations ont été incluses dans l'échantillon pour une plus grande représentativité. C'est le cas des enseignants avec

15%, les petits commerçants avec 7,7%, les jeunes élèves et étudiants avec 7,3%, les autorités coutumières avec 6,7%, les fonctionnaires publics avec 6,7%, les autorités politico-administratives avec 6%, les autorités religieuses avec 4%, etc.

**Occupation \* Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Occupation	Elève / Etudiant	Count	5	7	4	6	22
		% within Territoire	6.7%	9.3%	5.3%	8.0%	7.3%
	Enseignant	Count	13	16	7	9	45
		% within Territoire	17.3%	21.3%	9.3%	12.0%	15.0%
	Cultivateur	Count	7	11	19	40	77
		% within Territoire	9.3%	14.7%	25.3%	53.3%	25.7%
	Eleveur	Count	1	0	1	0	2
		% within Territoire	1.3%	0.0%	1.3%	0.0%	0.7%
	Pêcheur	Count	0	3	1	1	5
		% within Territoire	0.0%	4.0%	1.3%	1.3%	1.7%
	Commerçant	Count	5	2	14	2	23
		% within Territoire	6.7%	2.7%	18.7%	2.7%	7.7%
	Négociant	Count	1	0	0	2	3
		% within Territoire	1.3%	0.0%	0.0%	2.7%	1.0%
	Creuseur	Count	1	1	5	0	7
		% within Territoire	1.3%	1.3%	6.7%	0.0%	2.3%
	Chômeur	Count	2	3	0	1	6
		% within Territoire	2.7%	4.0%	0.0%	1.3%	2.0%
	Ménagère	Count	1	11	4	0	16
		% within Territoire	1.3%	14.7%	5.3%	0.0%	5.3%
	Autorité administrative	Count	14	0	3	1	18
		% within Territoire	18.7%	0.0%	4.0%	1.3%	6.0%
	Autorité coutumière	Count	8	1	5	6	20
		% within Territoire	10.7%	1.3%	6.7%	8.0%	6.7%
	Autorité religieuse	Count	4	2	4	2	12
		% within Territoire	5.3%	2.7%	5.3%	2.7%	4.0%
	Fonctionnaire public	Count	9	6	3	2	20
		% within Territoire	12.0%	8.0%	4.0%	2.7%	6.7%
	Policier (PNC)	Count	2	4	2	2	10
		% within Territoire	2.7%	5.3%	2.7%	2.7%	3.3%
	Service de renseignement (ANR)	Count	0	1	0	0	1
		% within Territoire	0.0%	1.3%	0.0%	0.0%	0.3%
	Agent ONG/Association	Count	1	5	0	0	6
		% within Territoire	1.3%	6.7%	0.0%	0.0%	2.0%
	Journaliste	Count	1	0	1	0	2
		% within Territoire	1.3%	0.0%	1.3%	0.0%	0.7%
	Autre	Count	0	2	2	1	5
		% within Territoire	0.0%	2.7%	2.7%	1.3%	1.7%
Total		Count	75	75	75	75	300
		% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Pour ce qui est de niveau d'étude, la majorité des répondants étaient de niveau cycle-court, c'est-à-dire, 4<sup>ème</sup> secondaire de l'époque postindépendance, avec 38,3% ; puis ceux de niveau mi-parcours secondaire, c'est-à-dire, n'ayant pas obtenu le diplôme d'état, 27,3% . Viennent ensuite, des répondant de niveau primaire avec 4,7%, et des diplômés d'état (4,7%), et enfin, ceux n'ayant jamais étudié avec 4,7%. Le taux très bas (0,3%) des répondants de niveau post-secondaire s'explique par le fait qu'il n'existe quasiment pas d'institutions universitaires viables dans la plupart des territoires visités, ce qui pousse les jeunes diplômés à se déplacer pour des sites urbains comme la ville de Buta ou de Kisangani en vue d'y poursuivre leurs études et de s'y installer une fois les études terminées.

**Etude ^ Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Etude	Jamais étudié	Count	0	3	7	4	14
		% within Territoire	0.0%	4.0%	9.3%	5.3%	4.7%
	Primaire	Count	11	14	16	33	74
		% within Territoire	14.7%	18.7%	21.3%	44.0%	24.7%
	Mi-parcours Sécondaire	Count	13	20	26	23	82
		% within Territoire	17.3%	26.7%	34.7%	30.7%	27.3%
	Cycle-court	Count	43	35	23	14	115
		% within Territoire	57.3%	46.7%	30.7%	18.7%	38.3%
	Diplôme d'état	Count	8	2	3	1	14
		% within Territoire	10.7%	2.7%	4.0%	1.3%	4.7%
	Graduat	Count	0	1	0	0	1
		% within Territoire	0.0%	1.3%	0.0%	0.0%	0.3%
Total		Count	75	75	75	75	300
		% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

## IV.2. Résultats d'Etude

Pour évaluer le niveau de connaissance des répondants sur les questions relatives aux conflits, la question-phare qui ouvrait les échanges aussi bien dans les interviews ou les séances des Focus Groups que lors des sondages, était celle de savoir s'il existe dans le milieu, des conflits ou pas. Les personnes ressources approchées étaient unanimes sur le fait qu'il existe des conflits réels dans leurs milieux. Néanmoins, pour les données quantitatives, 85,3% de l'échantillon reconnaissait l'existence des conflits dans leurs milieux, tandis que 14,7% répondait négativement à la question.

En effet, ce pourcentage s'explique par le fait que beaucoup de ceux qui refusaient de reconnaître l'existence des conflits dans leurs milieux, auraient développé une conception péjorative du mot *conflit* qu'ils n'osaient admettre son existence. Cela transparait dans les réponses que ces mêmes répondants ont données aux questions supplémentaires qui leur étaient posées par les enquêteurs. Ces questions supplémentaires étaient formulées en partant des dynamiques des conflits documentées et présentées dans cette étude, questions auxquelles tous répondirent positivement. C'est dans le territoire de Buta qu'un grand nombre des répondants avaient nié l'existence des conflits dans leurs milieux, comme indiqué dans le tableau ci-après.

**Existence\_conflits\_dans\_le\_milieu ^ Territoire Crosstabulation**

			Territoire				Total
			AKETI	BAMBESA	BONDO	BUTA	
Existence_conflits_dans_le_milieu	Oui	Count	71	75	68	42	256
		% within Territoire	94.7%	100.0%	90.7%	56.0%	85.3%
	Non	Count	4	0	7	33	44
		% within Territoire	5.3%	0.0%	9.3%	44.0%	14.7%
Total	Count	75	75	75	75	300	
	% within Territoire	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Les tableaux qui suivent, dépeignent les conflits majeurs identifiés par l'étude, avec un accent particulier sur leurs causes et conséquences ou manifestations, les acteurs impliqués et leurs motivations, les structures présentes de résolution des conflits ainsi que leur évaluation.

## TERRITOIRE D'AKETI

N°	Nature de Conflits	Lieux	Causes	Manifestation/Conséquences	Acteurs	Motivations	Structures	Evaluation
1	<b>Conflit Coutumier</b>	- Chefferie Bodongola  - Secteur Yoko	i) Changement intempestif des chefs coutumiers ;  ii) Rivalités au sein des familles régnautes ;  iii) Soif du pouvoir ;  iv) Impositions des chefs par les Autorités politico-administratives sans tenir compte de l'arbre généalogique du pouvoir coutumier	- Boycotte des travaux communautaires ;  - Non-respect des lois et des autorités en place ;  - Divisions au sein des familles régnautes ;  - Affaiblissement du Pouvoir coutumier	- Chefs Coutumiers  - Familles régnautes  - Autorités politico-administratives  - Quelques politiciens  - Forces de l'Ordre (PNC, FARDC)	- Intérêts politiques (en vue des élections à venir)  - Intérêts économiques	- Comité Consultatif des Règlements des Conflits Coutumiers (CCRCC)  - Autorités Politico-Administratives	Efficace parfois, nonobstant le fait que c'est encore une nouvelle structure provinciale (voir son récent succès dans la gestion d'un Conflit Coutumier dans le groupement de Bangakoy-Bangeri)
2	<b>Conflit Foncier</b>	Sur presque toute l'étendue du Territoire	i) Afflux des populations non-originares du terroir coutumier  ii) Octroi abusif des titres fonciers sans consulter le pouvoir coutumier  iii) Insuffisance des terres arables due au manque d'outils modernes (agriculture extensive) d'exploitation	Cohabitation difficile au sein des communautés	- Les Titres Fonciers / Cadastre  - Urbanisme et Habitat  - Autorités Politico-Administratives  - Autorités Coutumières	- Intérêts politiques  - Intérêts économiques	- Autorités Politico-Administratives  - Pouvoir Coutumier  - Société Civile	Tantôt efficace, tantôt non
3	<b>Conflit Inter-ethnique</b>	- Chefferie Kolongbandi	i) Invasion de la tribu des Benza de Bungeleza dans	- Soulèvements populaires ;	- Ethnie Benza les	Intérêts économiques	- Autorités Politico-	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur Ngbongi</li> <li>- Parties nord (Likati) et sud (Aketi-cité) du Territoire</li> </ul>	<p>la forêt du Secteur de Kolongwandi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rivalité autour de la répartition du pouvoir</li> <li>- Non-acceptation d'autres ethnies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inaccessibilité aux champs/famine</li> <li>- Divisions au sein du Territoire</li> </ul>	<p>Ressortissants de Likati (Benge) vs ceux de Aketi-cité (Benza)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités Coutumières</li> <li>- Politiciens</li> </ul>	politico-économiques	<p>Administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Société Civile</li> <li>- Conseil des Sages</li> <li>- Confessions religieuses</li> </ul>	Pas encore efficace
4	<b>Conflit lié à une crise de confiance entre les Forces de l'Ordre et la Population</b>	Toute l'étendue du Territoire	<p>Instrumentalisation des Forces de l'Ordre à des fins d'enrichissement illicite de certains individus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Officialisation de la corruption</li> <li>- Perte de confiance entre les Agents de l'Ordre et la population</li> <li>- Prolifération des services générateurs des revenus (barrières, taxes, etc.)</li> <li>- Trouble de l'ordre public</li> <li>- Soulèvement populaire</li> <li>- Mort d'hommes (parfois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forces de l'Ordre (PNC, FARDC)</li> <li>- Services de DGM, DGI, etc.</li> <li>- Autorités Politiques Administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche des grades</li> <li>- Intérêts économiques</li> </ul>	<p>Société Civile ainsi que quelques Structures œuvrant pour le respect des Droits de l'Homme : CIFDH/D ; PDH/A</p>	Pas encore efficace
5	<b>Conflit Religieux</b>	Toute l'étendue du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divergence religieuse</li> <li>- Pauvreté</li> <li>- Taux élevé de chômage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proliférations des églises et des prophètes</li> <li>- Divisions au sein des communautés</li> <li>- Prises en otages des malades dans des maisons de prière</li> <li>- Tapages nocturnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Leaders religieux</li> <li>- Membres des confessions religieuses</li> <li>- Autorités Politico-Administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convertir les fidèles d'autres confessions religieuses ;</li> <li>- Intérêts économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir religieux</li> <li>- Société Civile</li> <li>- Autorités Politico-Administratives</li> </ul>	Tantôt efficace, tantôt non
6	<b>Conflit Politico-Administratif</b>	Tout le Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de positionnement politique</li> <li>- Manque d'ouverture à la</li> </ul>	Méfiance au sein de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités Politico-Administratives</li> <li>- Politiciens (certains)</li> </ul>	Intérêts politiques et économiques	AUCUNE	N/A

diversité culturelle  
et ethnique

Ministres et  
Députés)

### TERRITOIRE DE BAMBESA

N°	Nature de Conflits	Lieux	Causes	Manifestations/Conséquences	Acteurs	Motivations	Structures	Evaluation
1	<b>Conflit Coutumier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulungwa</li> <li>- Bokapo</li> <li>- Makere II</li> <li>- Bokiba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Irrégularité dans la succession</li> <li>- Fausses connaissances et mauvaises informations de l'histoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paralysie des activités politico-administratives</li> <li>- Désobéissance de la population</li> <li>- Exode de la population</li> <li>- Division de la famille régnante</li> <li>- Baisse du pouvoir coutumier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités coutumières</li> <li>- Politiciens</li> <li>- Leaders locaux</li> <li>- Société civile</li> <li>- Régents</li> </ul>	Intérêts politiques et économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs de chefferies</li> <li>- Autorités Politico-Administratives</li> </ul>	Pas encore efficace
2	<b>Conflits Fonciers « de limite des chefferies »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limite entre Bakete et Bolungwa</li> <li>- Bolungwa et Mange</li> <li>- Limite entre la chefferie Makere II et Malele autour du foyer minier Nekerengwe</li> <li>- Limite entre Buta et Bambesa autour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de cartographie sûre des chefferies</li> <li>- Convoitise des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécontentes entre les chefferies</li> <li>- Chevauchement du pouvoir coutumier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs de villages</li> <li>- Chefs des chefferies</li> <li>- Population locale</li> </ul>	Intérêts économiques égoïstes	Conseil de sages des villages	Pas encore efficace

		de la rivière Bima						
3	<b>Conflit lié à l'exploitation illégale des ressources naturelles</b>	Makere I, II et Makere-Bakete	Non-respect des procédures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect légal</li> <li>- Trouble public</li> <li>- Baisse fiscale</li> <li>- Dégradation de la faune et flore</li> <li>- Accentuation du réchauffement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Braconniers</li> <li>- Creuseurs</li> </ul>	Intérêts économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorité Politico-Administrative</li> <li>- PNC</li> </ul>	Impact très faible et non respecté par les acteurs
4	<b>Conflit lié au phénomène « Ponoli et empoisonnement »</b>	Toute l'étendue du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haine</li> <li>- Jalousie</li> <li>- Sorcellerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux élevé de mortalité</li> <li>- Soulèvement populaire</li> <li>- Déplacement de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sorciers du village</li> <li>- Féticheurs</li> <li>- Marabouts</li> <li>- Faux prophètes</li> <li>- Fainéants du lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du pouvoir magique</li> <li>Intérêts égoïstes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir coutumier et Autorités Politico-Administratives</li> </ul>	Pas encore efficace
5	<b>Conflit lié à l'accès de l'eau potable</b>	Toute l'étendue du territoire	Carence et insuffisance des sources d'eaux captées et de puits d'eaux protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petites rebellions (combat entre les familles)</li> <li>- Perte matérielles</li> <li>- Arrestations</li> </ul>	Population entière	Recherche de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PNC</li> <li>- Société civile</li> </ul>	Pas encore efficace
6	<b>Mal attendu entre la PNC et la population</b>	Toute l'étendue du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de la déontologie professionnelle (PNC)</li> <li>- Ignorance de la loi et de textes légaux (population)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pillage des biens</li> <li>- Coups et blessures</li> <li>- Soulèvement de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population</li> <li>PNC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire régner l'ordre public (PNC)</li> <li>- Faire valoir ses droits (Population)</li> </ul>	Aucune Structure	N/A
7	<b>Conflit de pêche dans la chute Monzambo</b>	Entre la chefferie Bayeu-Bogbama (Territoire de Buta) et la chefferie Bondongbale (Territoire de Bambesa)	Exploitation illégale du domaine de pêche appartenant au territoire de Bambesa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécontentes entre deux chefferies</li> <li>- Manque à gagner fiscal pour Bambesa</li> <li>- Bagarres en répétition entre les pêcheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communautés</li> <li>Pêcheurs</li> </ul>	Intérêts économiques égoïstes	Pouvoir coutumier	Pas encore efficace
8	<b>Conflit lié au passage des vaches des éleveurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porosité des frontières RD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation</li> </ul>	Éleveurs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités</li> </ul>	

	<b>Mbororos, acheteurs Hema et les agriculteurs</b>	Tout le territoire	Congolaises - Corruption des services publics - Manque de surveillance des bêtes (Mbororos) - Manque des mesures autour des bêtes en divagation	des champs - Pollution de l'environnement - Non-respect des autorités et des lois établies	Mbororos Commerçants Soudanais Acheteurs Hema Autorités locales	Intérêts économiques	Politico-Administratives - DGM - Services d'Agriculture	Pas encore efficace
--	---	--------------------	--	--	--	----------------------	---	---------------------

### TERRITOIRE DE BONDO

N°	Nature de Conflits	Lieux	Causes	Manifestations/Conséquences	Acteurs	Motivations	Structures	Evaluation
1	<b>Les conflits miniers entre les Administrateurs des Foyers Miniers (AFM), les Services Miniers et les Autorités Politico-Administratives</b>	Dans les Chefferies Deni, Duaru, Gaya, Goa, Mobenge-Mondila, Kassa et Gbiamange.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le non-respect de la législation minière ;</li> <li>L'immixtion des Chefs Coutumiers et des Autorités Politico-Administratives dans l'exploitation minière ;</li> <li>L'Octroie des Avis Favorables à deux ou plusieurs exploitants miniers par les Chefs des Chefferies ainsi que la délivrance des Permis d'Exploitation Artisanale à deux ou plusieurs exploitants miniers par les Autorités Politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insécurité ;</li> <li>Seules les Autorités tirent profit de la situation des conflits ;</li> <li>Réticence des investisseurs à venir s'installer dans le Territoire ;</li> <li>Risque des tueries avec armes blanches ;</li> <li>Haine ;</li> <li>Risque des soulèvements populaires ;</li> <li>Manque de cohabitation harmonieuse entre les communautés ;</li> <li>Manque de la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Autorités Politico-Administratives ;</li> <li>Les Autorités coutumières ;</li> <li>Les Agents des Services miniers ;</li> <li>Les Exploitants miniers (AFM) ;</li> <li>Les Militaires, les Policiers, l'ANR et les Agents de la DGRBU.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intérêts égoïstes et partisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'arbitrage par les sages ou par certains Agents des Services des Mines ;</li> <li>Le dialogue avec la Société Civile, la Commission Justice et Paix et la FEC ;</li> <li>Les réunions de réconciliation par les Responsables des Eglises</li> <li>La justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains de ces mécanismes sont efficaces, mais d'autres ne le sont pas encore.</li> <li>Par exemple, un Chef d'Antenne des Mines avait tenté d'éteindre la tension entre les exploitants miniers par le dialogue. Malheureusement, il avait été découragé par les Autorités en place et les exploitants miniers.</li> </ul>

			<p>Provinciales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comportement des AFM vis-à-vis des Chefs Coutumiers ;</li> <li>• La poursuite des intérêts égoïstes ;</li> <li>• La corruption ;</li> <li>• La non-implication des AFM dans le processus de développement du milieu ;</li> <li>• Le refus des AFM de payer des taxes, redevances et droits ;</li> <li>• Le Sentimentalisme, clientélisme et poursuite des intérêts par les Chefs Coutumiers et les Services Miniers ;</li> <li>• Le fétichisme dans les carrières ;</li> <li>• La violation des limites des carrés miniers par les exploitants miniers ;</li> <li>• Le non-respect des engagements par les exploitants miniers ;</li> <li>• La jalousie.</li> </ul>	<p>sociale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de production.</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec ces mécanismes on n'arrive pas à résoudre les conflits car toutes les démarches de dialogue que les structures tentent d'entreprendre sont étouffées par les Autorités et par les auteurs des conflits qui ont des grands moyens.</li> </ul> <p>Aussi Certaines structures ont des limites suite à/au :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de liberté dans la résolution des conflits ;</li> <li>✓ L'intimidation par les Autorités qui en tirent profits ;</li> <li>✓ La corruption ;</li> <li>✓ La crise d'autorité ;</li> <li>✓ Manque de suivi ;</li> <li>✓ L'indisponibilité</li> </ul>
--	--	--	---	--	--	--	--	---

								ité des membres des structures.
2	<b>Les conflits entre les éleveurs nomades Mbororos et la communauté locale</b>	Dans les Chefferies de BOSSO, GAYA, GBIAMANGE, GOA, DENI, KASSA, SOA, GAMA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La destruction et le ravage des champs des cultivateurs par les vaches des éleveurs nomades Mbororos ;</li> <li>• L'invasion des Mbororos dans le Territoire ;</li> <li>• La détention d'armes par les Mbororos ;</li> <li>• La porosité des frontières congolaises (faiblesse de la restauration de l'Autorité de l'Etat par les Services DGM, Police, ANR et FARDC) ;</li> <li>• L'absence de l'Autorité de l'Etat ;</li> <li>• Le non-respect de la législation en vigueur sur les migrations</li> <li>• La corruption des Services de Sécurité, des Chefs Coutumiers et des Autorités Politico-Administratives par les Mbororos ;</li> <li>• Le refus de payer les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La famine ;</li> <li>• L'appauvrissement et la destruction des rivières ;</li> <li>• L'infiltration des rebelles des Pays frontaliers à travers les Mbororos.</li> <li>• Le délabrement des sources d'eau potable ;</li> <li>• Les maladies hydriques ;</li> <li>• Les violences sexuelles ;</li> <li>• Les maladies sexuellement transmissibles ;</li> <li>• La dépossession des terres ;</li> <li>• Le risque d'affrontements ;</li> <li>• Le déplacement de la population ;</li> <li>• Les tueries</li> <li>• Le métissage culturel ;</li> <li>• Risque de la désertification ;</li> <li>• L'inaccessibilité aux champs ;</li> <li>• La fuite des gibiers dans les réserves ;</li> <li>• La destruction de l'écosystème ;</li> <li>• Le risque de troubles mentaux des jeunes (suite aux fétiches mbororos) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Autorités Politico-Administratives ;</li> <li>• Les Chefs Coutumiers ;</li> <li>• Les Mbororos ;</li> <li>• La population ;</li> <li>• La Communauté Internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les intérêts égoïstes</li> <li>• La protection des champs pour la population ;</li> <li>• La protection des réfugiés pour la Communauté Internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dialogue avec la Société Civile ;</li> <li>• Les réunions de réconciliation initiées par les Responsables des Eglises et la Commission Justice et Paix</li> </ul>	Il n'y a jamais eu de mécanisme fort de résolution des conflits entre les Mbororos et la population locale en dehors de la sensibilisation des Leaders religieux dans les Eglises sur la cohabitation pacifique ; mécanisme pas encore efficace.

			<ul style="list-style-type: none"> <li>taxes ;</li> <li>Le refus de payer les dommages causés par les bêtes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le problème sanitaire (les maladies des vaches transmises aux hommes) ;</li> <li>La pollution de l'environnement et la destruction de l'écosystème ;</li> <li>La complicité entre les Mbororos et la LRA</li> </ul>				
3	<b>Les conflits religieux</b>	Dans les Chefferies GOA, DENI, BOSSO DUARU ET GAYA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intérêts ;</li> <li>La polémique ;</li> <li>Les attaques de certaines églises par d'autres ;</li> <li>La mauvaise interprétation de la parole de Dieu par les Pasteurs ;</li> <li>La violation des lois régissant les églises ;</li> <li>La course au pouvoir par les Pasteurs ;</li> <li>La prédication des fausses doctrines au détriment de la parole de Dieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prolifération des églises ;</li> <li>Dispersion des fidèles ;</li> <li>Risque d'affrontement entre les fidèles des églises ;</li> <li>Baisse de la foi ;</li> <li>Empoisonnement ;</li> <li>Tuerie ;</li> <li>Tapages nocturnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Responsables des églises ;</li> <li>Les fidèles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intérêts égoïstes et partisans des Responsables des églises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le dialogue, l'arbitrage et la médiation par les sages et la Société Civile</li> </ul>	Tantôt efficace, tantôt non
4	<b>Les conflits coutumiers</b>	Précisément dans la Chefferie Duaru, mais les conflits sont latents dans toutes les autres Chefferies	<ul style="list-style-type: none"> <li>La course au pouvoir ;</li> <li>Le non-respect des procédures lors de la désignation des Chefs Coutumiers ;</li> <li>L'instauration des présidents des familles régnautes ;</li> <li>L'auto-proclamation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de l'Autorité de l'Etat</li> <li>Bagarres ;</li> <li>Recours à la violence ;</li> <li>Divisions au sein des familles régnautes ;</li> <li>Tueries ;</li> <li>Affaiblissement du pouvoir coutumier ;</li> <li>Sous-développement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Autorités Politico Administratives ;</li> <li>Les Chefs Coutumiers ;</li> <li>Les membres des familles régnautes</li> </ul>	Intérêts politico-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue, arbitrage et médiation par les sages et la Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers « CCRCC »</li> </ul>	Avec cette structure, certains conflits coutumiers parviennent à être résolus un tant soit peu, d'autres pas encore.

			<p>des Chefs Coutumiers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La défaillance des Chefs Coutumiers ;</li> <li>• La politisation du pouvoir coutumier ;</li> <li>• Le trafic d'influence ;</li> <li>• La corruption ;</li> <li>• L'égoïsme dans la gestion des patrimoines des ETD ;</li> <li>• Le désordre dans la succession ;</li> <li>• La poursuite des intérêts ;</li> <li>• L'incompétence de certains chefs coutumiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fragilisation des familles ;</li> <li>• Trahison des coutumes ;</li> <li>• Désunion entre les générations ;</li> <li>• Jalousie.</li> </ul>				
5	<b>Les conflits fonciers</b>	<p>Dans toutes les dix Chefferies du Territoire de Bondo (Bosso, Deni, Duaru, Gama, Gaya, Gbiamange, Goa, Kassa, Mobenge-Mondila, Soa).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ignorance de la loi ;</li> <li>• Le non-respect des règles urbanistiques ;</li> <li>• Le manque de lotissement ;</li> <li>• L'immixtion des Chefs Coutumiers dans la vente des parcelles ;</li> <li>• L'occupation illégale des parcelles ;</li> <li>• La vente et l'octroi des titres de propriété des terres à deux ou plusieurs personnes par les Autorités et Agents des Services des Affaires Foncières, du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque des tueries avec des armes blanches ;</li> <li>• Querelles ;</li> <li>• Risque des bagarres entre la population et les Agents des Affaires Foncières et du Cadastre.</li> <li>• Recours à la force disproportionnée des Forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Autorités Politico-Administratives ;</li> <li>• Les Services des Affaires Foncières, de Cadastre et de l'Urbanisme et Habitat ;</li> <li>• Les Chefs Coutumiers.</li> </ul>	<p>Les intérêts égoïstes et partisans des Autorités et des Agents des Services Techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dialogue avec la Société Civile ;</li> <li>• La Justice</li> <li>• Les réunions de réconciliation</li> </ul>	<p>Tantôt efficace, tantôt non.</p>

			<p>Cadastre et de l'Urbanisme et Habitat ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chevauchement et l'incompréhension entre les Services des Affaires Foncières, de l'Urbanisme et Habitat et de Cadastre ;</li> <li>• L'enrichissement illicite et égoïste des Agents des Services des Affaires Foncières, du Cadastre et de l'Urbanisme et Habitat ;</li> <li>• La corruption ;</li> <li>• L'impunité.</li> </ul>					
6	<b>Conflits des limites entre la RDC et la RCA</b>	Dans les Chefferies de SOA, GAYA, GOA, GBIAMANGE et BOSO sur une distance de 800 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porosité des frontières (échec des Services DGM, Police, ANR et FARDC à restaurer l'Autorité de l'Etat)</li> <li>• Non-implication du Gouvernement Central dans la restauration des limites entre les deux Pays ;</li> <li>• Insuffisance des effectifs des services de Sécurité à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'affaiblissement des relations diplomatiques ;</li> <li>• Risque d'affrontement ;</li> <li>• Risque de circulation d'armes légères et des petits calibres ;</li> <li>• Risque de déplacement de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations locales de la RCA et de la RDC</li> <li>• La DGM</li> <li>• Les FARDC</li> <li>• La PNC</li> </ul>	Les intérêts liés à l'exploitation des terres	Aucune Structure ne s'implique de façon concrète jusque là	N/A

			<p>la frontière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'équipements pour les Services de Sécurité</li> </ul>					
7	<b>Les conflits entre l'ICCN et les éleveurs nomades Mbororos, les exploitants miniers et la communauté locale</b>	Autour de la Réserve de Bili.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le déguerpissement des familles et la délocalisation des villages ;</li> <li>• La non-indemnisation des familles déplacées par l'ICCN ;</li> <li>• Le détournement des fonds destinés à l'appui de la population par les Autorités de l'ICCN ;</li> <li>• La présence des éleveurs nomades Mbororos dans les domaines de chasse où ils tuent les animaux et font fuir les espèces protégées ;</li> <li>• La présence des exploitants miniers dans les domaines de chasse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de rébellion et de tueries ;</li> <li>• Famine ;</li> <li>• Crise économique ;</li> <li>• Recrudescence du banditisme ;</li> <li>• Braconnage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Agents de l'ICCN ;</li> <li>• Les Autorités Politico-Administratives</li> <li>• Les Partenaires financiers de l'ICCN.</li> </ul>	Les intérêts liés à l'exploitation de la Réserve	Aucune Structure ne s'implique	N/A
8	<b>Les conflits entre les Forces de sécurité et la population locale</b>	Dans toutes les dix Chefferies du Territoire de Bondo (Bosso, Deni, Duaru, Gama, Gaya, Gbiamange, Goa, Kassa,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de collaboration</li> <li>• Multiplication des barrières et postes de contrôle illégaux</li> <li>• Tracasseries et intimidations policières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulation d'armes légères et de petits calibres ;</li> <li>• Restriction des mouvements de la population ;</li> <li>• Violence ;</li> <li>• Tueries ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les FARDC</li> <li>• La PNC</li> <li>• La population locale</li> </ul>	Les intérêts économiques	Société Civile	Pas encore efficace

		Mobenge-Mondila, Soa).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de Justice militaire</li> <li>• Faiblesse des Forces de sécurité</li> </ul>					
9	<b>Conflits des générations</b>	Dans les Chefferies de Mobenge-Mondila, Duaru et Gaya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-respect d'adultes par les jeunes ;</li> <li>• Mésestente ;</li> <li>• Consommation des stupéfiants par les jeunes ;</li> <li>• Manque de considération des jeunes par les adultes ;</li> <li>• La jalousie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méfiance généralisée ;</li> <li>• Mort d'hommes</li> <li>• Perte des valeurs culturelles</li> <li>• Manque de repère pour les jeunes</li> </ul>	Les Jeunes et les Adultes/Vieux	La haine	Leaders religieux à travers des prédications, des sensibilisations, et des conseils	Pas efficace
10	<b>Conflits politiques</b>	Dans les Chefferies Duaru et Gaya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de considération envers les adversaires politiques ;</li> <li>• L'immatunité politique ;</li> <li>• Le niveau d'étude très bas de certains politiciens ;</li> <li>• Manque d'ouverture au monde extérieur;</li> <li>• L'ignorance de la Loi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte d'intérêts politiques ;</li> <li>• Perte de valeurs politiques</li> <li>• Individualisme ;</li> <li>• Sous-développement ;</li> <li>• Divisions ;</li> <li>• Souffrance de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Hommes politiques</li> </ul>	Intérêts politiques et recherche de positionnement et du leadership.	Aucune Structure ne s'implique jusque-là	N/A
11	<b>Conflits administratifs</b>	Dans les Chefferies Duaru et Gaya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'incompétence ;</li> <li>• Le tribalisme ;</li> <li>• Le népotisme ;</li> <li>• La mauvaise gestion de la chose publique.</li> <li>• Le manque de collaboration ;</li> <li>• Le non-paiement des nouvelles unités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'empoisonnement ;</li> <li>• Le mauvais rendement ;</li> <li>• La médiocrité administrative ;</li> <li>• Le détournement des deniers publics ;</li> <li>• L'enrichissement illicite ;</li> <li>• La malversation ;</li> </ul>	Les Agents et Fonctionnaires de l'Administration Publique	La poursuite des intérêts économiques	Aucune Structure	N/A

			<ul style="list-style-type: none"> <li>Le détournement des salaires et primes des Agents et des rentes des retraités.</li> <li>La mauvaise interprétation des nomenclatures ;</li> <li>L'arrogance et la brutalité des Agents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le chômage</li> </ul>				
12	<b>Conflits entre la LRA et la population locale</b>	Dans les Chefferies de Bosso, Gaya, Gbiamange et Goa.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Echec de rétablir l'autorité de l'état dans la zone</li> <li>Manque de stratégie durable pour éradiquer la LRA</li> <li>Complicité de certaines instances internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enlèvements ;</li> <li>Les tueries ;</li> <li>Le pillage ;</li> <li>Le vol des biens ;</li> <li>Les kidnappings ;</li> <li>Les violences sexuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Autorités Politico-Administratives ;</li> <li>Les rebelles de la LRA ;</li> </ul>	Intérêts politico-économiques	Gouvernement Central de la RDC	Pas encore efficace
13	<b>Conflits relatifs à l'exploitation des Biefs par les armateurs</b>	Dans les Chefferies Duaru, Gaya, Kassa, Deni, Goa et Mobenge-Mondila	<ul style="list-style-type: none"> <li>La privation des traversées aux autochtones ;</li> <li>La non-réglementation des traversées par l'Etat</li> <li>La tarification excessive ;</li> <li>Le non-respect des Arrêtés des Autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le détournement du denier public ;</li> <li>L'insécurité ;</li> <li>Les noyades ;</li> <li>Les pertes en biens et en vies humaines ;</li> <li>Risque d'accidents ;</li> <li>Risque de révolte ;</li> <li>Tension entre les exploitants des Biefs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Autorités Politico-Administratives ;</li> <li>Les Agents du Service de TRANSCOM ;</li> <li>Les Chefs Coutumiers ;</li> <li>Les Armateurs.</li> </ul>	Les intérêts économiques liés à l'exploitation des Biefs	Le dialogue avec la Société Civile	Pas encore efficace
14	<b>Conflits des limites entre les Chefferies et les Groupements</b>	Entre les Chefferies : Deni et Kassa Soa et Kassa Mobenge-Mondila et la Chefferie Kolongwandi du	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ignorance des limites ;</li> <li>Ignorance des procédures et des lois régissant les terres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque d'affrontements ;</li> <li>Risque de tueries avec armes blanches</li> <li>Recours à la force</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Chefs Coutumiers ;</li> <li>Les Autorités Politico-Administratives</li> <li>Les membres des familles</li> </ul>	Poursuite d'intérêts liés à l'exploitation des ressources naturelles	Dialogue, arbitrage et médiation par la Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers « CCRCC »	Pas encore efficace

		Territoire d'Aketi			régnantes			
15	<b>Conflits entre les opérateurs économiques et les Agents et Fonctionnaires de l'Etat</b>	Dans les Chefferies de Duaru, Gaya et Mobenge-Mondila	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incivisme fiscal ;</li> <li>• Mauvaise canalisation des recettes ;</li> <li>• Multiplicité des taxes illégales ;</li> <li>• Tracasseries administratives ;</li> <li>• Corruption ;</li> <li>• Immixtion des Autorités Provinciales dans la perception des taxes locales ;</li> <li>• Incompréhension tantôt des Agents percepteurs, tantôt des opérateurs économiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des recettes ;</li> <li>• Diminution de la rétrocession ;</li> <li>• Manque d'actions de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérateurs économique</li> <li>• Agents percepteurs des taxes</li> <li>• Autorités Provinciales</li> </ul>	Intérêts économiques	Dialogue avec la FEC, la Société Civile et l'Eglise Catholique	Pas encore efficace
16	<b>Les conflits entre les exploitants miniers Chinois et la population</b>	Dans la Chefferie Gaya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le non-respect des cahiers de charge ;</li> <li>• Le manque de transparence dans les statistiques de production ;</li> <li>• L'utilisation des militaires ;</li> <li>• Le trafic d'influence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque de soulèvement ;</li> <li>• Le risque des tueries ;</li> </ul>	Les exploitants miniers Chinois et la population	Intérêts économiques	Aucune Structure	N/A
17	<b>Les conflits entre le HCR et la population</b>	Dans la Chefferie de Duaru et dans l'axe Monga-Ndu, Baye et Bili	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de collaboration ;</li> <li>• Non-prise en compte de la main d'œuvre locale ;</li> <li>• Les abus sexuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les soulèvements populaires ;</li> <li>• Le découragement des partenaires ;</li> <li>• La diminution d'appuis des partenaires aux</li> </ul>	HCR et ses agents Population	Recherche d'une main d'œuvre qualifiée (HCR)	Aucune Structure	N/A

				réfugiés.				
<b>18</b>	<b>Les conflits entre l'ONG MALTESER, le corps soignant et les patients de l'Hôpital Général de Bondo</b>	L'Hôpital Général de Bondo dans la Chefferie Gaya	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inefficacité des soins ;</li> <li>Manque d'accueil des patients à l'Hôpital ;</li> <li>Rupture intempestive des stocks des médicaments</li> <li>Mauvaise rémunération du Personnel soignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mortalité et morbidité élevées ;</li> <li>Diminution de fréquentation des structures sanitaires ;</li> <li>Résistance des maladies ;</li> <li>Prolongement des séjours des patients à l'Hôpital.</li> </ul>	ONG MALTESER Corps soignant Patients de l'Hôpital	Exigence d'une prise en charge médicale sérieuse pour les patients  Intérêts égoïstes pour MALTESER	Aucune Structure	N/A
<b>19</b>	<b>Les conflits entre les éleveurs locaux (petits et gros bétail) et la population</b>	Dans toutes les dix Chefferies du Territoire (Bosso, Deni, Duaru, Gama, Gaya, Gbiamange, Goa, Kassa, Mobenge-Mondila, Soa).	<ul style="list-style-type: none"> <li>La divagation des bêtes;</li> <li>La destruction des champs d'agriculteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'abatage des bêtes par les agriculteurs ;</li> <li>Petits accrochages agriculteurs-éleveurs</li> </ul>	Agriculteurs et Eleveurs locaux	La recherche des pâturages d'une part et la protection des champs d'autre part	Le dialogue avec la Société Civile	Pas encore efficace

### TERRITOIRE DE BUTA

N°	Nature de Conflits	Lieux	Causes	Manifestations/Conséquences	Acteurs	Motivations	Structures	Evaluation
<b>1</b>	<b>Conflits ethniques lié aux relations entre groupements ou chefferies/Rivalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupement BASAYO et Groupement BONGALUMA</li> <li>Groupement BASAYO et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confusion des limites entre les deux groupements</li> <li>Décentralisation</li> <li>Refus de s'acquitter des droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tiraillement entre cultivateurs pour payer le 10% des taxes sur les récoltes vendues entre deux entités coutumières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chefs de groupement,</li> <li>Cultivateurs</li> <li>Politiciens</li> </ul>	Collecter les recettes des groupements	<ul style="list-style-type: none"> <li>CCRCC</li> <li>SOCIETE CIVILE</li> <li>PDHA</li> </ul>	Pas encore efficace

	<b>ethniques</b>	<p>Groupement BANGOMBI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefferie MONGANZULU</li> <li>- Chefferie NGURU</li> <li>- Groupement BATUE et le territoire BANALIA</li> </ul>	coutumiers (non-paiement de taxe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation illégale des ressources forestières du milieu, braconnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autochtones (Zande, Boa, Kere, Barambo)</li> <li>- Congolais venues d'autres régions voisines du Bas-Uele</li> <li>- Chasseurs venus de Banalia</li> </ul>	<p>Accéder aux ressources forestières (chasse)</p> <p>Accès au pouvoir</p> <p>Intérêts économiques</p>	Autorités Politico-Administratives	
2	<b>Conflit lié au phénomène « Ponoli » ou Zombie et autres sorcelleries</b>	Toute l'étendue du Territoire, mais avec plus d'acuité dans les Chefferies BAYEU-BOGONGEA, BAYEU-BOGBAMA, MONGANZULU, NGURU, et les Secteurs BMB ET BOBATI	<p>Traditions</p> <p>Pauvreté</p> <p>Jalousie</p> <p>Vengeance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrestations arbitraires</li> <li>- Empoisonnement</li> <li>- Mort d'hommes</li> <li>- Villages incendiés</li> <li>- Stigmatisation des personnes soupçonnées</li> </ul>	La population entière, surtout celle pratiquant la religion traditionnelle	<p>Vengeance</p> <p>Règlement de compte</p> <p>Mysticisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir coutumier,</li> <li>- Association des droits de l'homme</li> <li>- Les Eglises</li> <li>- Les Autorités</li> </ul>	Les confessions religieuses réussissent parfois à atténuer les dégâts, mais l'impact reste très faible
3	<b>Conflit lié au phénomène Mbororos</b>	Territoire de Buta (axes routier vers les autres territoires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption des services publics</li> <li>- Manque de surveillance des bêtes</li> <li>- Absence des mesures autour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mort d'hommes</li> <li>- Destruction des champs et des parcelles</li> <li>- Destruction des ponts</li> </ul>	- Eleveurs Mbororos en transit dans le territoire de Buta	Accès aux ressources immenses de la RDC	<p>Organisation des Mbororos</p> <p>La Justice / Cours et Tribunaux</p>	Inefficace

			des bêtes en divagation					
<b>4</b>	<b>Conflit foncier</b>	Chefferies BAYEU BOGONGEA, BAYEU-BOBGAMA, MONGANZULU et NGURU  Secteurs BARISI-MONGINGITA-BAKANGO (BMB) et MOBATI	- Malhonnêteté des partenaires client-acheteur ou locataire  - Droits coutumiers impayés  - Négligence de l'autorité coutumière  - Inefficacité des Autorités et Agents des Services des Affaires Foncières, du Cadastre et de l'Urbanisme et Habitat	Cohabitation difficile au sein des Chefferies et Secteurs concernés	- Chefs coutumiers  - Certains individus des familles influentes et ressortissants d'autres chefferies, territoires ou régions	Intérêts économiques	- Pouvoir coutumier à travers notamment le CCRCC  - Les Sages du milieu  - La médiation des églises  - Affaires Foncières et Cadastre	Pas encore efficace
<b>5</b>	<b>Conflit autour des droits de pêche dans les cours d'eau (étangs et rivières)</b>	Chefferie BAYEU-BOGONGEA	Occupation illégale d'une étendue riveraine appartenant à une tierce personne ou famille	Bagarres et divisions au sein des villages	Familles et individus des villages particuliers	Intérêts économiques	- Pouvoir coutumier (CCRCC)  - Sages du milieu et Eglises	Parfois efficace, parfois non
<b>6</b>	<b>Conflit autour des droits de chasse</b>	Chefferie BAYEU-BOGONGEA	- Violation des domaines de chasse appartenant à autrui (familles particulières et/ou villages)  - Absence d'une bonne politique de gouvernance locale	Trouble social entre deux ou plusieurs communautés/villages	Communautés des chasseurs (les NGELEMA surtout)	Intérêts économiques	- Les sages du groupement  - Le Pouvoir coutumier	Parfois efficace, parfois non

7	<b>Conflit entre l'ICCN et les communautés locales</b>	Chefferies MONGANZULU et BAYEU-BOGBAMA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vide juridique sur les aires protégées : autour de la réserve d'OKAPI par exemple.</li> <li>- Délocalisation des villages par l'Institut</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chasse interdite sans base juridique</li> <li>- Mécontentes entre population et ICCN avec risque de soulèvement</li> <li>- Taux élevé de braconnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ICCN</li> <li>- Chasseurs NGELEMA</li> <li>- Autochtones Bengé</li> </ul>	Accès aux ressources forestières	SOCIÉTÉ CIVILE	Pas encore efficace
8	<b>Conflit des limites entre groupements ou autres entités territoriales décentralisées</b>	<p>Chefferies BAYEU-BOGONGEA, BAYEU-BOGBAMA, MONGANZULU, NGURU</p> <p>Secteurs BARISI-MONGINGITA-BAKANGO (BMB) et MOBATI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise connaissance des limites entre Groupements (manque de cartographie des groupements)</li> <li>- Contestation par la Chefferie NGURU des nouvelles limites fixées pour la VILLE de BUTA après le découpage des Provinces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disputes entre taxateurs des groupements voisins</li> <li>- Confusion pour les cultivateurs-vendeurs</li> <li>- Menaces d'actions violentes contre la Ville de BUTA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs des groupements</li> <li>- Agents taxateurs</li> <li>- Mairie de BUTA</li> <li>- Chefferie de NGURU</li> </ul>	<p>Droit aux taxes et redevances sur les récoltes</p> <p>Extension de la ville de BUTA et accès aux ressources de NGURU</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir coutumier à travers le CCRCC</li> <li>- Les Sages du milieu</li> <li>- Les Eglises</li> <li>- Associations de la Société Civile</li> </ul>	Parfois efficace, parfois non



## V. APERÇU GLOBAL DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE

### V.1. Cadre conceptuel d'interprétation des données empiriques

Au centre du cadre d'interprétation des données empiriques sur les conflits dans la Province du Bas-Uele se trouve la notion d' « **ordre communautaire.** » Ce dernier est « une notion de nature théorique qui reflète le fait d'une société d'avoir en son sein des groupes humains qui empêchent une communion intercommunautaire en termes de paix civile et de gouvernance politique pour un développement économique durable ». En effet, la RDC est une entité étatique issue d'un Congo-Belge qui fut avant tout, un amalgame des peuples africains – aujourd'hui dits « communautés ethniques » – en un espace politique inédit par un acte d'une soumission collective de ces peuples à une logique d'exploitation à échelle d'essence et de mesure jusque-là inconnues des Africains.

Aujourd'hui encore, la République Démocratique du Congo apparaît être une union forcée d'êtres humains en société segmentée en « chefferies » conçues comme des « terroirs ethniques » sous une administration étatique unique<sup>55</sup> remontant de l'époque coloniale. Selon la Charte Coloniale – Loi Fondamentale de l'ex-Congo Belge – en son article 4, cette politique dite « indigène » consistait à « maintenir la coutume », c'est-à-dire le droit indigène en tout ce qui n'est pas contraire à « l'ordre public universel. »<sup>56</sup>

En effet, cette Loi définit 3 sortes des circonscriptions indigènes organisées en « **pouvoirs coutumiers** » de base et contenues dans le décret du 19 mai 1957. Il y avait d'une part la **Chefferie** qui était un « groupement traditionnel » organisé sur base de la coutume avec un chef désigné par la coutume et investi par le pouvoir colonial d'Etat. D'autre part, le **Secteur** qui était une circonscription administrative formée par la réunion de groupements traditionnels organisés par la coutume, mais numériquement trop faibles pour se développer harmonieusement dans tous les domaines. Son chef était nommé par le pouvoir colonial d'Etat parmi les chefs de groupements traditionnels. Il y avait enfin, le **Centre extra-coutumier** qui était une

---

<sup>55</sup> Jean Munyampenda <http://grandslacsregion.org/?p=106#more-106> posted on 16/07/2013

<sup>56</sup> A. Michiels et N. Laude : *Congo Belge et Ruanda-Urundi* 18ème édition de Notre colonie. L'Édition Universelle S.A Bruxelles 1952, p.99.

circonscription administrative formée des populations non organisées sur la base de la coutume, groupées dans des agglomérations et dont l'importance numérique était suffisante pour qu'elles se développent harmonieusement dans tous les domaines.

Ainsi, l'Etat colonial réussit à instituer un "régime foncier" adapté à sa vision de mise en valeur du Congo-Belge et dans lequel les terres furent subdivisées en trois grandes catégories : (1) les terres indigènes, (2) les terres enregistrées et (3) les terres du domaine.

- (1) Le régime des **terres indigènes** était fixé par un décret du 3 juin 1896 qui reconnaissait aux natifs la disposition exclusive des terres qu'ils habitaient, cultivaient ou exploitaient en vue de leurs besoins immédiats de subsistance. Par conséquent, les terres en jachère étaient assimilées aux terres vacantes, à occuper par l'Etat colonial. Néanmoins, le droit à des terres était reconnu aux indigènes.
- (2) Les **terres enregistrées** constituaient la propriété privée de non-indigènes ou d'indigènes immatriculés, soumis au droit civil. Le propriétaire du sol n'avait aucun droit sur les mines. Ces derniers appartenaient à l'Etat colonial qui avait également la propriété de tous les cours d'eau, même non navigables.
- (3) Les **terres du domaine** étaient des terres n'appartenant ni aux collectivités indigènes ni à des personnes privées. Elles étaient une propriété de l'Etat et étaient appelées terres vacantes. Elles faisaient partie du domaine privé de l'Etat. Celui-ci les accordait en cession et en concession en vue de leur mise en valeur.

Après l'indépendance du pays, le régime foncier fut modifié<sup>57</sup>. Le sol devint une propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'Etat comprenant jusqu'aujourd'hui un **domaine public** et un **domaine privé**. Pour avoir accès au sol, il est désormais question de concession conçue comme un "contrat par lequel l'Etat reconnaît à une collectivité, à une personne physique ou à une personne morale de droit privé ou public, un droit de jouissance sur un fonds

---

<sup>57</sup>LOI N° 73-021 DU 20 JUILLET 1973 PORTANT REGIME GENERAL DES BIENS, REGIME FONCIER ET IMMOBILIER ET REGIME DES SURETES TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE PAR LA LOI N° 80-008 DU 18 JUILLET 1980

aux conditions et modalités’’ prévues par la loi et ses mesures d’exécution ; les concessions étant consenties à titre gratuit ou à titre onéreux’’ (article 61).

Le **domaine foncier public** de l’Etat est constitué de toutes les terres affectées à un usage ou à un service public. Ces terres sont *inconcessibles* tant qu’elles ne sont pas régulièrement désaffectées. Les terres qui font partie du domaine public de l’Etat sont régies par les dispositions particulières aux biens affectés à un usage ou à un service public (Article 55). Par conséquent, toutes les autres terres constituent le **domaine privé de l’Etat** et sont régies par la même Loi, c’est-à-dire la LOI N° 73-021 DU 20 JUILLET 1973, et ses mesures d’exécution. Ainsi, des lois particulières d’aménagement et d’équipement du territoire, d’investissements concertés et de promotions immobilières peuvent, pour des parties des terres qu’elles déterminent, organiser des procédures particulières de gestion (Article 56).

De nos jours, les concessions peuvent être perpétuelles ou ordinaires. La concession perpétuelle est le droit que l’Etat reconnaît à une personne physique de nationalité congolaise, de jouir indéfiniment de son fonds aussi longtemps que sont remplies les conditions de fonds et de forme prévues par la présente loi (article 80). Par contre, les concessions ordinaires sont l’emphytéose, la superficie, l’usufruit, l’usage et la location (Article 109) :

- L’**emphytéose** est le droit d’avoir la pleine jouissance d’un terrain inculte appartenant à l’Etat, à la charge de mettre et d’entretenir le fonds en valeur et de payer à l’Etat une redevance en nature ou en argent (Article 110).
- La **superficie** est le droit de jouir d’un fonds appartenant à l’Etat et de disposer des constructions, bois, arbres et autres plantes qui y sont incorporées (Article 123).
- L’**usufruit** concédé par l’Etat à une personne sur un fonds est le droit pour elle d’user et de jouir de ce fonds, comme l’Etat lui-même, mais à la charge de le conserver dans son état (Article 132).
- L’**usage** d’un fonds est le droit que l’Etat reconnaît à une personne d’en jouir soi-même avec sa famille, soit en y habitant, soit en y créant des entrepôts pour soi-même (Article 141).

- Par la **location**, l'Etat s'oblige à faire jouir une personne d'un terrain et moyennant un certain prix que celle-ci s'oblige à lui payer. En principe, elle est préparatoire à une autre concession et ne peut être accordée pour un terme excédant 3 ans (Article 144).

En vertu du droit coutumier, les terres occupées par les communautés locales devenaient des terres domaniales (Article 387). Les terres occupées par les communautés locales sont celles que ces communautés habitent, cultivent ou exploitent d'une manière quelconque – individuelle ou collective – conformément aux coutumes et usages locaux (Article 388). Toutefois, il était prévu que les droits de jouissance régulièrement acquis sur ces terres soient réglés par une Ordonnance du Président de la République (Article 389). Malheureusement, cette Ordonnance n'a jamais été publiée jusqu'à ce jour. Par conséquent, l'on peut désormais – individuellement ou collectivement – acquérir des terres dites “indigènes” – sol et sous-sol – dans les chefferies, sans protection aucune des communautés locales de la part de l'Etat.

Parallèlement aux changements de type juridique, il y eut également des changements socioéconomiques. Les Congolais comprirent que la formation académique constituait un instrument important d'ascension sociale. Ainsi, l'aspiration individuelle aux propriétés personnelles provoqua rapidement un besoin d'enrichissement rapide pour plusieurs d'entre eux, avec comme conséquence, la recherche effrénée de l'argent qui devint un puissant moteur des activités pour les individus. Il est important de souligner cet aspect des choses sur le plan sociologique, nettement observable dans la Province du Bas-Uele.

Les administrateurs Belges dans les pouvoirs publics et colons dans les autres domaines furent remplacés par les anciens “évolués” ; “évolués” en référence aux diverses mesures législatives coloniales prises en faveur des “congolais civilisés” ou “proche de l'être”, et pour qui les sociétés indigènes n'offraient plus “un statut juridique complètement adéquat et à qui ne s'adaptait plus exactement toutes les prescriptions légales conçues pour la masse. Parmi les mesures prises, signalons la carte de mérite civique et de l'immatriculation.

- La **carte de mérite civique** constituait un brevet de civilisation (ordonnance du 12 juillet 1948). Elle était décernée par une commission spéciale aux candidats monogames, justifiant par leur manière de vivre – logement, emploi, relations – d'un état de

civilisation et n'ayant pas été l'objet de condamnations pénales graves. Cette carte assurait aux titulaires diverses prérogatives sur la masse des indigènes dans les domaines judiciaire et administratif, et notamment le droit à la propriété individuelle. Mais ses détenteurs restaient sous le régime des coutumes indigènes.

- L'**immatriculation** (décret du 17 mai 1952) soustrayait ses bénéficiaires de l'application des coutumes. L'immatriculé, sa femme et ses enfants étaient placés sous le régime complet de l'européen., en ce qui concernait le droit de propriété individuelle, le droit civil, le droit pénal, la procédure pénale, l'organisation judiciaire et pour toutes les réglementations ayant trait à l'exercice du commerce, des transports, etc. Elle donnait aux bénéficiaires l'accès aux diverses formes d'enseignement. Pour l'obtenir, il fallait justifier d'une formation et faire montre d'une manière de vivre civilisée impliquant l'aptitude à exercer les droits et à remplir les devoirs prévus par la législation écrite.

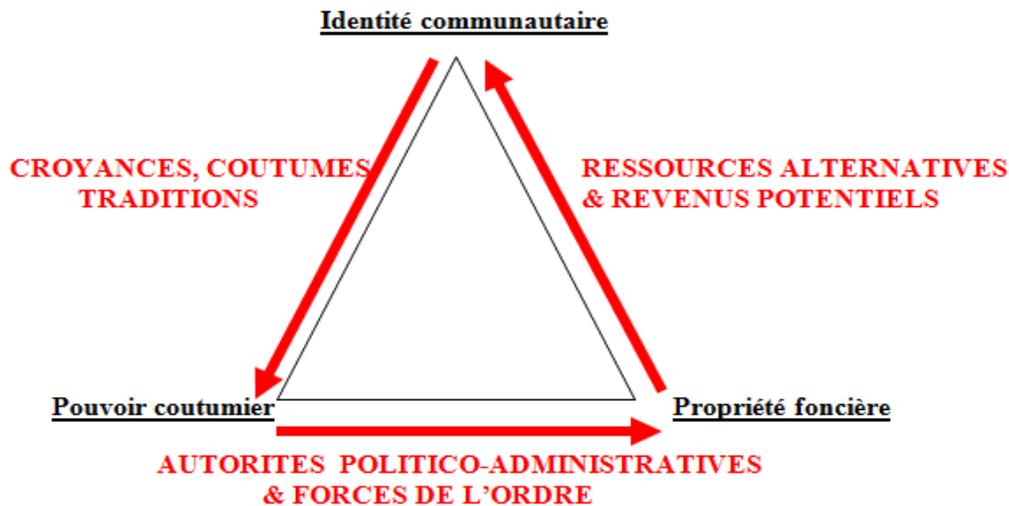
Après l'indépendance en 1960, l'idéal individuel congolais d'être un "évolué" se traduisit par une volonté accrue des indigènes à fréquenter les écoles. La scolarisation postcoloniale devint une source importante d'innovations dans la vie des Congolais :

- **Innovations au niveau technique** par l'introduction des méthodes et outils d'exploitation des opportunités offertes par la nature : sol (agriculture, forêts) et sous-sol (exploitation des minerais) et par la démographie et les relations humaines (commerce, transports et autres services aux populations).
- **Innovations au niveau organisationnel** au moyen essentiel de changement des lois (accès aux pouvoirs publics et aux activités professionnelles privées).

Dans le cadre d'une **compétition sectaire**, ces innovations – techniques et organisationnelles – tendent à induire entre les gens une **différence de statut social, culturel et politique** sous la forme d'une "**différence communautaire**" entre ethnies, tribus et clans et induire ainsi dans la société locale d'inextricables conflits intercommunautaires entre personnes d'une même contrée. Cette différence communautaire apparaît être la cause causante des conflits intercommunautaires dans le Bas-Uele.

## V.2. La différence communautaire, conflits courants et conflits intercommunautaires

La "recherche effrénée de l'argent" évoquée dans la partie précédente, tend à amener les leaders à instrumentaliser les **identités ethniques**, les **pouvoirs coutumiers** et la **propriété foncière** des ex-terres indigènes dans les chefferies. Le schéma ci-dessous permet de rendre compte de cette trilogie, expliquant les multiples relations humaines possibles en forme de dynamique sociale et des conflits intercommunautaires qui en découlent.



### a. La “propriété foncière” en forme d'ex- terres indigènes et exclusions courantes

Il tend à se constituer à partir de la trilogie « **Identité Communautaire - Pouvoir Coutumier - Propriété Foncière** », une fabuleuse pratique sociale d'exclure les personnes venues d'ailleurs, du bénéfice des droits légitimes, tels que les droits économiques et sociaux et surtout des droits civils et politiques dans les provinces de leur résidence. Il s'en suit un certain sectarisme local veillant à ce que “les terres tribales ou ethniques” ou “les terroirs ancestraux” soient exclusifs de toute présence des “non-originares”, considérés comme envahisseurs devant, tôt ou tard, être boutés hors du “fief ancestral”.

Cependant, ce sectarisme local se heurte aux fonctionnaires (dans l'application des lois nationales), aux hommes d'affaires (en quête d'opportunités d'affaires et des ressources) et aux politiciens de tous bords (par ambitions de nature pluricommunautaire) qui poursuivent des

intérêts politiques et économiques que confère l'existence d'un pouvoir d'Etat au Congo tant au niveau central qu'au niveau provincial.

En effet, à chaque bout du triangle ci-dessus, l'on peut noter un type particulier des conflits :

- Pour l'**identité communautaire** : ce sont des “**conflits historiques**” liés aux coutumes/traditions particulières et autres appartenances historiques.
- Pour la **propriété foncière** : ce sont des “**conflits des ressources**” liés à une quelconque inégalité ou une disparité d'accès aux ressources naturelles – agricoles, forestières, riveraines des cours d'eaux – et autres opportunités minières et touristiques.
- Pour le **pouvoir coutumier** : ce sont des “**conflits de jugement**” liés à la manière locale de percevoir et de gérer les conflits historiques et ceux des ressources lorsqu'ils revêtent un caractère compétitif interethnique.

Ainsi, cette trilogie des conflits empiriques peut être présentée en forme des conflits historiques, des conflits de répartition des ressources et des conflits de jugement. Toutefois, ces conflits sont envisagés du point de vue des communautés ou persistent des conflits intercommunautaires et dont les communautés plaignent l'existence sur leurs propres terres ancestrales ou terroirs hérités de la colonisation, à la base de la création des chefferies et des secteurs.

Il faut noter par ailleurs, que cette trilogie reflète une logique de causalité circulaire suivant les flèches du triangle présenté dans le schéma ci-dessus. Par conséquent, chaque face du triangle comporte ses propres causes immédiates, en plus des causes de nature externe, comme décrit dans le tableau ci-après.

Tableau des conflits intercommunautaires dans la Province du Bas-Uele

N°	Type empirique	Conflits historiques	Conflits des ressources	Conflits de Jugement
1	Conflits liés aux Pouvoirs coutumiers locaux	Rivalités au sein des familles régnantes dans une entité locale de gestion traditionnelle.	Prédation des ressources naturelles, détournement vers un usage privé des fonds publics et méthodes archaïques de	Nombreuses irrégularités dans la succession et interprétation systématiquement erronée de l'histoire et des

			gouvernance locale dont la corruption	événements, suivi ou non d'acquittement des droits légaux aux entités administratives locales
2	Conflits liés aux propriétés foncières étroitement associées à la notion des terres ancestrales	Cartographie hasardeuse des chefferies, ignorance coupable de la loi et incompétence en matière foncière à tous les niveaux locaux	Présence des Congolais non-originares sur les terres ancestrales ou des populations venues d'ailleurs et faisant pression sur les ressources existantes. Et énorme convoitise des ressources naturelles, impunité et corruption au niveau de l'administration publique locale.	Invasion de l'espace par les non-originares, considérés comme "étrangers au terroir des autochtones" et associé systématiquement à une source d'insuffisance des terrains arables
3	Conflits inter-ethniques liés aux identités communautaires	Lutte de délimitation légale et politique des entités considérées comme terroirs communautaires pour certaines ethnies	Evocation des caractères ethniques ou d'appartenance aux factions en vue d'exclure ou de refuser des payer les droits dus aux pouvoirs établis	Non-acceptation d'autres ethnies sur les terres ancestrales
4	Conflits nés de l'exercice administratif de l'autorité politique et de la gestion de l'ordre public	Longue tradition d'oppression des populations et de leur exploitation sans vergogne par agents des pouvoirs publics à tous les niveaux de l'Etat	Recherche effrénée de l'argent de la part des agents de l'Etat à tous niveaux et forte pression subie par les agents de l'ordre en vue d'un enrichissement illicite de	Emergence de nombreux conflits d'intérêts politiques entre leaders des diverses communautés et positionnement électoraliste - conflictuel et permanent - au sein des

			leurs hiérarchies	pouvoirs publics
5	Conflits nés de la recherche des ressources naturelles alternatives et des opportunités économiques offertes par la nature	Existence de nombreuses opportunités d'exploitation des ressources non-exploitées pour cause des divergences de type sectaire	Taux élevé de chômage et pauvreté endémique dans les couches populaires et usage des outils archaïques et des méthodes extensives de production agricole, d'élevage ou de pêche.	Emergence de nombreux conflits d'intérêts économiques entre leaders des diverses communautés et alliances concurrentes en compétition improductive
6	Conflits nés de la foi religieuse et des croyances traditionnelles	Existence de nombreuses croyances – certaines d'origine occidentale et d'autres d'origine africaine – en concurrence dans les esprits des gens	Nombreuses églises culturellement synchrétiques et pratiques traditionnelles et occultes à la source des enrichissements individuels	Divergence religieuse et manque d'ouverture à la diversité culturelle et ethnique, multiple meurtres ou échecs attribués aux pratiques occultes
7	Conflits résultant des évènements extérieurs et de la présence des non-natifs au sein de la Province du Bas-Uele	Existence des étrangers au pays, et dont certains y sont établis de longue date, mais toujours pas acceptés comme immigrés faisant partie de la société locale et ce, malgré le sous-peuplement de la province du Bas-Uele	Mode de vie de type agraire et mode de vie de type pastoral sur terrain et pratiques des métiers moins extensifs dans la chasse et la cueillette au détriment des allogènes	Emergence des rancœurs, des ressentiments contre les populations immigrées dont les Mbororo et les centrafricains établis dans la province du Bas-Uele

## b. Pouvoirs coutumiers

En attendant une ordonnance d’application de la loi foncière de 1973, les chefs coutumiers gèrent – en principe – des patrimoines fonciers et forestiers et réserves, des rivières pour le compte des entités locales (“collectivités” et “groupements”).

Ainsi, les chefs coutumiers continuent d’exercer des droits de tenure au sein de leurs communautés, c’est-à-dire un ensemble de droits associés avec le fait pour leurs communautés de posséder la terre : droits d’accès, droits d’usage ou de retrait des biens du sol, droits de gestion. La tenure est le fait juridique de posséder quelque chose de matériel ou non matériel, sans en être forcément propriétaire.

Les droits de tenure des chefs coutumiers consistent donc en des simples pouvoirs de faire fructifier la terre et des biens naturels issus du sol, voire du sous-sol c’est-à-dire de les mettre en œuvre comme moyens de production par un quelconque procès de travail. Le droit de tenure est un droit finalement important associé à certains privilèges sociaux ou avantages pécuniaires, voire à des abus en termes de certaines aliénations ou cessions des terres.

## c. L’identité ethnique

La solidarité humaine est bonne si elle est universellement ouverte à tous. Elle devient dangereuse si cette solidarité laisse place à divers “ordres communautaires” – *ordres ethniques, tribaux, claniques, ou d’autres formes des coteries* – qui empêchent une communion intercommunautaire en termes de paix civile et de gouvernance politique pour un développement économique durable. Tel est le climat ambiant dans l’espace social du Bas-Uele.

Dans un tel contexte, les innovations individuelles – aussi faibles soient-elles – sont perçues comme des tentatives de soumission des uns par les autres. Elles apparaissent comme des phénomènes *conflictogènes* entre ethnies, entre tribus d’une même ethnie et entre clans d’une même tribu, voire entre familles d’un même clan. Elles tendent à rappeler dans le subconscient populaire la fameuse **différence technologique et culturelle** qui existait entre l’univers africain et l’univers européen d’avant la colonisation et par laquelle le premier fut dominé durablement par le second.

C'est ainsi que les gens font non seulement de nombreux efforts mentaux endogènes pour conserver, protéger et organiser leurs chefferies d'origine, mais aussi investissent de manière sectaire les administrations publiques ou cherchent un accès aux ressources et aux services publics et sociaux à l'exclusion des autres. Telle est la nouvelle manière de conserver leurs identités communautaires.

Les ordres communautaires se structurent dans le but d'avoir le maximum d'intérêt pour soi, mais en se servant d'une relative instrumentalisation des appartenances ethniques, du pouvoir coutumier et des pouvoirs publics locaux de l'Etat. Leur compétition s'analyse à travers les innovations spontanées des gens et provoque un sentiment de différence entre communautés. La différence communautaire qui en résulte apparaît en définitive comme étant le catalyseur essentiel des conflits intercommunautaires actuels. Elle se situe entre les causes (conflits historiques, conflits de répartition de ressources et conflits de jugement) et les effets palpables des conflits vécus par la population au niveau local.

Cette différence communautaire résulte – elle-même – de la fameuse recherche effrénée d'argent qui semble être la «**cause causante**» des conflits entre communautés dans le Bas-Uele. Cette cause causante des conflits intercommunautaires se décline différemment au niveau local en fonction des conditions dans lesquelles se déroule cette recherche effrénée de l'argent pour soi-même au détriment de la communauté entière comme apparu dans le tableau ci-après.

Tableau des causes causantes des conflits au niveau de 4 territoires ciblés dans Bas-Uele

Différence communautaire par Territoire et pour toute la Province			
Territoires	Conditions locales dans les territoires	Principale manifestation visible	Importance de la transformation des conditions locales
<b>Aketi</b>	Technologie archaïque en voie de bouger dans les terroirs ancestraux	Pauvreté endémique des populations et Patriotisme local et sectaire	Faible

<b>Bambesa</b>	Importante immigration en instance de modification des coutumes et des traditions	Pauvreté endémique des populations et Patriotisme local et sectaire	Faible
<b>Bondo</b>	Technologie archaïque en voie de bouger dans les terroirs ancestraux	Pauvreté endémique des populations et Patriotisme local et sectaire	Faible
<b>Buta</b>	Organisation communautaire en déperdition pour raison d'urbanisation	Pauvreté endémique des populations et Lutte pour le contrôle de l'appareil politico-administratif	Moyenne

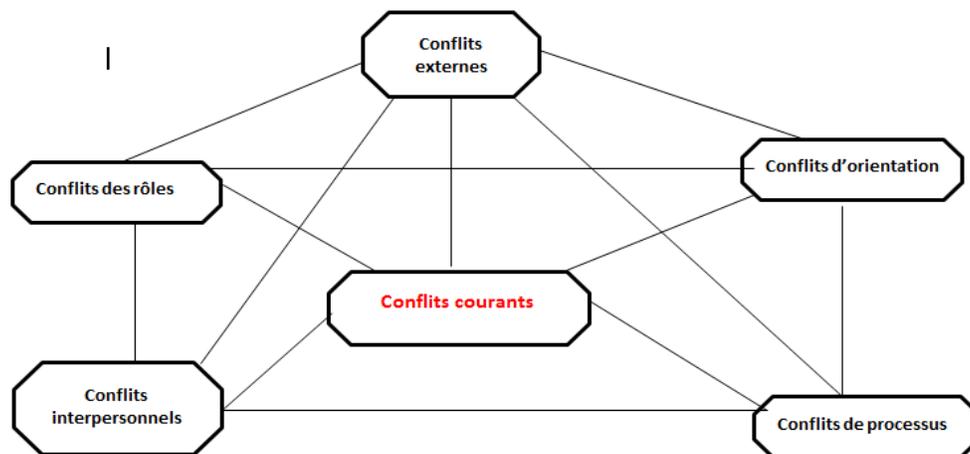
### V.3. Les effets des conflits courants générés par la fatale trilogie

Il appert que les acteurs des conflits intercommunautaires dans le Bas-Uele sont essentiellement les chefs coutumiers, les membres des familles régnantes dans les terroirs ancestraux, les autorités politico-administratives et les politiciens à tous les niveaux, les Forces de l'ordre de l'Etat (PNC, FARDC) ainsi que les opérateurs économiques et sociaux en fonction des intérêts politiques et économiques les motivant. La dynamique sociale de leurs actes courants dans l'ensemble peut aller dans le sens tantôt d'une innovation, tantôt d'un statu quo. Les conflits courants issus de ces actes peuvent être classés en 5 types des conflits majeurs :

- 1) **Les conflits d'orientation** : ils renvoient aux malentendus dans la vision sur tout projet qui implique les acteurs, en déterminant ceux qui doivent ou ne doivent pas en être bénéficiaires. Ces conflits suggèrent une **exclusion économique**.
- 2) **Les conflits de processus** : ils renvoient aux luttes qui se génèrent lors d'un contrôle des activités professionnelles quelconque, favorisant ainsi une **exclusion professionnelle**.

- 3) **Les conflits des rôles** : ce sont les perceptions générées lors d'accomplissement des tâches attribuées à autrui ou à soi par rapport à autrui, spécialement dans la gestion de la *res publica*. Ces conflits induisent une **exclusion politique**.
- 4) **Les conflits externes** : ils renvoient aux effets générés par la simple présence massive des étrangers sur un terroir ancestral. Lorsque ces conflits sont de nature communautaire, ils génèrent une **exclusion culturelle**.
- 5) **Les conflits interpersonnels** : ce sont des oppositions entre individus découlant des préjugés des uns envers les autres, et provoquant des états d'**exclusion sociale**.

Ainsi, les diverses conséquences enregistrées sur le plan empirique et présentées dans cette étude peuvent être regroupées en ces cinq effets sus-évoqués, en l'occurrence l'exclusion sociale, l'exclusion culturelle, l'exclusion politique, l'exclusion professionnelle et l'exclusion économique. Par ailleurs, du fait de leurs implications mutuelles, les données empiriques s'entremêlent, les unes devenant une cause des autres et vice versa, selon une causalité circulaire. Les flèches autour du schéma de la fatale trilogie allant et venant du pôle de l'*Identité communautaire* en passant par le pôle du *Pouvoir coutumier* vers le pôle de la *Propriété foncière* illustrent bien cette causalité circulaire dans les données empiriques collectées sur terrain.



En définitive, les cinq diverses exclusions ne sont que des effets des causes immédiates et ces dernières, des effets de la cause causante évoquée plus haut et pouvant se résumer dans le blocage des innovations envisageables de la base vers le sommet aux niveaux : (1)

technologiques de la production agricole, (2) idéologique des mentalités, et (3) institutionnel de la pratique politique.

Sur le plan empirique, les effets des conflits intercommunautaires sont nombreux : le désordre administratif de gouvernance, le chômage, les difficultés d'accès aux services à la population (santé, sécurité, éducation, eau potable, électricité,...). Les effets retenus dans le tableau ci-dessous semblent être les plus névralgiques pour la population.

Tableau d'analyse des exclusions dans la Province du Bas-Uele

Type empirique	Exclusion sociale	Exclusion culturelle	Exclusion politique	Exclusion professionnelle	Exclusion économique
Conflits liés aux pouvoirs coutumiers locaux	Divisions entre familles régnantes en forme de méfiance entre populations de diverses communautés	Désobéissance civile avec effet d'absence de participation à la vie publique locale	Affaiblissement du pouvoir coutumier avec paralysie des activités politico-administratives	Non-respect des lois et des autorités en place	Exode des populations et manque de main-d'œuvre
Conflits liés aux propriétés foncières étroitement associées à la notion des terres ancestrales	Nonaccès productif aux terres	Cohabitation difficile au sein des communautés	Chevauchement du pouvoir coutumier et celui d'Etat avec mésentente entre les chefferies	Usure technique des métiers pratiqués	Faible participation aux instances communautaires, de la population
Conflits inter-ethniques liés aux identités	Violences physiques et verbales	Insécurité et Déplacement de la	Divisions au sein du Territoire	Soulèvements populaires	Inaccessibilité aux champs aux ressources pourtant

communautaires		population			disponibles
Conflits nés de l'exercice administratif de l'autorité politique et de la gestion de l'ordre public	Perte de confiance entre les Agents de l'Ordre et la population	Soulèvement populaire	Trouble de l'ordre public accompagné parfois de mort d'hommes	Officialisation de la corruption	Prolifération des services générateurs des revenus (barrières, taxes, etc.)
Conflits nés de la recherche des ressources naturelles alternatives et des opportunités économiques offertes par la nature	Arrestations arbitraires Empoisonnement	Divisions au sein des communautés	Méfiance au sein de l'administration	Manque à gagner fiscal ; et seules les Autorités tirent profit de la situation des conflits	Réticence des investisseurs à venir s'installer dans le Territoire et Mécontentement entre population avec les pouvoirs publics dans les domaines publics
Conflits nés de la foi religieuse et des croyances traditionnelles	Prises en otage des malades dans des maisons de prière	Tapages nocturnes	Proliférations des églises et des prophètes	Conflits personnels dans les sphères professionnelle s pour cause de croyance aux pratiques occultes	Croyances aux sorcelleries dans l'exécution ou non des projets quelconques
Conflits résultant	Migrations des	Non-respect	Divagation des	Corruption des	enrichissement

des événements extérieurs et de la présence des non-natifs au sein de la Province de Bas-Uele	Mbororos et des réfugiés centrafricains	des autorités et des lois établies	bêtes d'élevage des Mbororos et Dégradation de la faune et de la flore	services publics	des leaders locaux et des organisations internationales de surveillance des immigrations
---	---	------------------------------------	--	------------------	--

Il apparait donc avec ces éléments, que toutes les causes évoquées reposent sur une base des valeurs culturelles dans lesquelles se reflètent une lutte pour les ressources et pour conserver ou non une certaine identité ethnique de la population concernée.

## **VI. DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'ETUDE**

Lors de la collecte des données, le pool d'Experts de Congo Peace Center (CPC) appuyé par les chercheurs et enquêteurs, ont fait face à un certain nombre des défis. Le plus majeur demeure celle liée à l'accessibilité des territoires. En effet, il n'existe pratiquement pas des routes reliant les territoires, excepté l'axe Buta ville – territoire d'Aketi sur la RN5. Et là où existent des traces des routes, ces dernières sont dans un état de délabrement très avancé ne permettant aucun mouvement par véhicule. Par conséquent, pour accéder aux quatre territoires ciblés pour l'étude, la moto fut adoptée comme moyen de déplacement par l'équipe CPC ainsi que les chercheurs et enquêteurs tout au long de l'étude.

Une autre difficulté expérimentée lors de l'étude est liée à l'absence des sous-projets STEP dans la zone d'étude, sous-projets autour desquels doit tourner le volet Prévention et Gestion des conflits. En effet, la plupart des projets STEP pour la province de Bas-Uélé sont concentrés dans la cité de Buta et le territoire d'Aketi (voir la Cartographie d'Interventions STEP dans la Grande Orientale), et sont déjà presque tous, achevés, à l'exception du projet de construction de marché central à Buta ville. Ainsi, le fait qu'il n'y ait aucun sous-projet STEP en cours dans les 4 territoires ciblés (Aketi – Bambesa – Bondo – Buta), limitait parfois l'explication à fournir aux bénéficiaires sur le bien-fondé et l'objectif même du projet. Nous espérons qu'il y a des sous-projets STEP en vue pour les 4 territoires ciblés pour la mise en œuvre du projet Prévention et Gestion des conflits dans le Bas-Uélé.

## VII. LECONS APPRISES

Après quatre mois d'activités sur terrain, et au terme de la récolte, analyse et restitutions des données de la cartographie des conflits dans le Bas-Uélé, les éléments ci-après ont été identifiés comme des *leçons apprises* :

### 1. Pour les conflits coutumiers

- Penser à développer une approche citoyenne dans les problèmes coutumiers, serait une excellente démarche pour gérer les conflits coutumiers dans toute la province.
- Une vision commune des entités territoriales décentralisées entre les chefs coutumiers, des groupements, et des secteurs, faciliterait le rapprochement des pouvoirs coutumier et administratif.
- Le rapprochement coutumier-administratif permettrait aux chefs coutumiers de devenir des leaders d'opinions transformés en Acteurs de développement économique ou leaders et gestionnaires des productions collectives sous forme d'entreprises communautaires (telles les coopératives) et non plus seulement en chefs traditionnels, quittant la politique de la gouvernance corrompue pour l'économie productive dans leurs chefferies, secteurs, groupements et villages.
- Les chefs coutumiers ont un patrimoine foncier communautaire ; une base matérielle énorme inexploitée. Penser à une reconversion des chefs coutumiers en chefs traditionnels, les appuyer financièrement pour qu'ils soient à mesure d'adopter des plans de développement communautaire et chercher les fonds d'appui et d'investissements de ces plans, diminuerait largement le degré des conflits coutumiers.

### 2. Pour les conflits fonciers

- Le manque de délimitation des chefferies par les autorités étatiques alimente la plupart des conflits des limites entre diverses chefferies.
- La non-anticipation des conflits liés à la naissance des nouvelles villes et communes à la suite du démembrement des provinces, serait à l'origine des conflits existants entre certaines chefferies, cités et/ou ville.

- Le défi persistant à définir le rôle et limites du pouvoir coutumier dans le foncier impacte très négativement sur les efforts de gestion des conflits fonciers dans beaucoup de groupements.

### **3. Pour les conflits liés au phénomène Mbororo dans la zone**

- L'absence de zone de pâturage et de corridor de passage des bêtes par le Ministère d'Agriculture, Pêche et Elevage contribue à intensifier les conflits entre les Mbororos et les communautés locales.
- Le manque de vulgarisation des lois existantes sur la réglementation de l'élevage des petits et gros bétails intensifie les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la zone.

### **4. Pour les conflits religieux et ceux liés au phénomène « Ponoli » ou de sorcellerie**

- L'extrême pauvreté dans laquelle vit la majorité de la population de la province devient un terreau fertile pour la prolifération des sectes et d'instrumentalisation des fidèles jusqu'à alimenter des conflits d'ordre religieux et le mysticisme.

### **5. Pour les conflits Politico-administratifs**

- La mauvaise définition des rôles couplée à la compréhension erronée des prérogatives des uns et des autres, pousse à l'instrumentalisation ethnique et à des sensibilisations sectaires pour des fins politiques et électorales.
- La politisation de l'Administration suscite la méfiance au sein de cette dernière et provoque la neutralisation de l'Administration publique, laissant libre court à des abus de tout genre.



## CONCLUSION GENERALE

De façon globale, les résultats ressortis de cette étude confirment les dynamiques des conflits présentées autour du contexte actuel de la Province du Bas-Uélé : les dynamiques sécuritaire, foncière et identitaire, des ressources naturelles et celle régionale. La dynamique sécuritaire apparaît majoritairement dans le territoire de Bondo avec le conflit armé lié à la présence accrue des éléments de la LRA identifiés dans les Chefferies de Bosso, Gaya, Gbiamange et Goa. La présence des éléments Bayoudas ou Houdas n'a pas été confirmée par les résultats de l'enquête. Selon les habitants, les Bayoudas feraient partie du groupe des Mbororos, même s'ils ne vivent toujours pas ensemble. Ils sont le plus impliqués dans les braconnages. La dynamique foncière transparait à travers les multiples conflits fonciers identifiés sur presque toute l'étendue de la zone d'étude.

Par ailleurs, les conflits coutumiers et ethniques enregistrés ci-et-là sur toute l'étendue de la zone ciblée, confirment la dynamique des conflits identitaires. Les dynamiques des ressources naturelles et celles régionales apparaissent principalement dans le territoire de Bondo avec des nombreux conflits autour des foyers miniers, des conflits autour des aires protégées ou encore des conflits des limites des frontières entre la RDC et la RCA dans les Chefferies Soa, Gaya, Goa, Gbiamange et Boso sur une distance de 800 m.

La lecture de ces dynamiques devrait être faite dans une autre dynamique plus englobante, celle du changement politique et de la gouvernance locale. Cette dernière se manifeste à travers notamment le nouveau statut des provinces, la suppression des cités, la création des nouvelles communes et les responsabilités partagées de la gouvernance provinciale et locale dans les conflits qui gangrèment la province du Bas-Uélé, le tout analysé sous une triple dimension des conflits historiques, des conflits des ressources, et des conflits de jugement.

En somme, tout travail de recherche de moyens de résolution des conflits identifiés dans le Bas-Uele partirait des principes de transformation de la *différence communautaire* en *communion communautaire* et de l'élimination des *exclusions* en les remplaçant par des *inclusions*.

## BIBLIOGRAPHIE

1. A. Michiels et N. Laude : *Congo Belge et Ruanda-Urundi* 18ème édition de Notre colonie. L'Édition Universelle S.A Bruxelles 1952.
2. Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), mars, 2017 : <https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-bas-uele/?donnees=fiche>
3. Désiré Nkoy Elela, *Les Migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo : Etude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV Pax Christi, Pays-Bas, avril 2007
4. France 24, « "Mission accomplie" pour l'Ouganda en Centrafrique, mais Joseph Kony court toujours », 20 avril 2017, <http://www.france24.com/fr/20170420-ouganda-centrafrique-lra-joseph-kony-mission-accomplie-retrait-armee>
5. Human Rights Watch, "Question and Answer on Joseph Kony and the Lord's Resistance Army", 21 March 2012, <https://www.hrw.org/news/2012/03/21/qa-joseph-kony-and-lords-resistance-army>
6. Invisible Children, « LRA Crisis Tracker : 2017 Annual Brief », February 2018, p. 14, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017-Annual-Brief-LRA-Crisis-Tracker.pdf>
7. ISSSS & STAREC, *Stratégie Provinciale et Plan d'Action de Stabilisation pour la Province Orientale*, RD Congo, février 2015
8. Kasper Agger & Jonathan Huston, *Kony's Ivory: How Elephant poaching in Congo helps support the Lord's Resistant Army*, Enough Project; June 2013
9. Le Monde Afrique, « Washington abandonne la lutte contre la LRA de Joseph Kony dans l'Est de la Centrafrique », 25 avril 2017, [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/25/washington-abandonne-la-lutte-contre-la-lra-de-joseph-kony-dans-l-est-de-la-centrafrique\\_5117020\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/25/washington-abandonne-la-lutte-contre-la-lra-de-joseph-kony-dans-l-est-de-la-centrafrique_5117020_3212.html)
10. LOI N° 73-021 DU 20 JUILLET 1973 PORTANT REGIME GENERAL DES BIENS, REGIME FONCIER ET IMMOBILIER ET REGIME DES SURETES TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE PAR LA LOI N° 80-008 DU 18 JUILLET 1980.
11. OCHA, *RD Congo - Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri & Tshopo*, Note d'informations humanitaires N°15, Octobre 2017.
12. OMASOMBO Jean., *Bas-Uele, Pouvoirs Locaux et Economies Agricole : Héritage d'un Passé brouillé*, Musée Royale de l'Afrique Centrale, Belgique, 2014
13. Radio Okapi, « Bas-Uele : des présumés rebelles de la LRA de plus en plus actifs à Ango », 20 mai 2017, <https://www.radiookapi.net/2017/05/20/actualite/securite/bas-uele-des-presumes-rebelles-de-la-lra-de-plus-en-plus-actifs-ango>
14. SFCG., *Analyse de Conflit Zone « Haut et Bas-Uele » Provinciale Orientale*, RD.Congo, 2014
15. Steven Spittaels & Filip Hilgert, *Cartographie des Motivations derrière les Conflits: Province Orientale (RDC)*, IPIS, Anvers, Mars 2010
16. The Citizen, « Uganda's Brutal Lord's Resistance Army : Timeline », 25 April 2017, <https://citizen.co.za/news/news-africa/1497040/ugandas-brutal-lords-resistance-army-timeline/>
17. UNHCR, *La violence en République centrafricaine pousse des milliers de personnes à fuir vers une région reculée au nord de la RDC*, Genève, 18 mai 2018, <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/5/5b0415a4a/violence-republique-centrafricaine-pousse-milliers-personnes-fuir-vers.html>
18. UNHCR, *Operational Update : Democratic Republic of the Congo*, 1-30 April 2018, p.3, retrieved from <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20DRC%20Operational%20Update%20-%20April%202018.pdf>

## ANNEXES

### PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE

#### QUESTIONNAIRE POUR LES DONNEES QUANTITATIVES

##### 1<sup>ère</sup> Partie : INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Questions	Réponses
Noms de l'Enquêteur :	
Date de l'enquête :	
Enquête effectuée dans le territoire de : 1. Aketi 2. Bambesa 3. Bondo; 4. Buta	
Chefférie/Secteur de:	
Groupement de:	

##### 2<sup>ème</sup> Partie: CONSENTEMENT DU RÉPONDANT

Bonjour ! Je m'appelle ..... Je suis originaire de la République Démocratique du Congo, et je travaille actuellement pour Congo Peace Center (CPC), une organisation non gouvernementale œuvrant dans la consolidation de la paix, du développement et le renforcement de l'Etat en République Démocratique du Congo.

Dans le cadre des interventions du Projet de Stabilisation de l'Est pour la Paix (STEP) mis en œuvre par le Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC), nous menons une enquête sur **la prévention et gestion des conflits dans la Province du Bas-Uele**.

Ce présent questionnaire vise à collecter des informations susceptibles d'aider à mieux appréhender et gérer certains des défis auxquels fait face notre Province. La participation à cette enquête relève d'un consentement libre et volontaire : vous ne serez pas payé pour répondre et vos réponses seront utilisées dans la confidentialité et l'anonymat absolus. En participant, vous serez entrain de contribuer à créer un développement durable dans la Région.

L'entretien durera environ 10 minutes.

	Codes et Réponses	
<b>Etes-vous d'accord de participer ?</b>	(1) Oui	(2) Non

##### 3<sup>ème</sup> Partie : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

**Consigne générale : ne choisir qu'une seule réponse !**

N°	Questions	Codes et Réponses
1.	Quel est votre sexe ?	(1) Homme  (2) Femme
2.	Quel est votre âge ?	(1) Moins de 20 ans (2) 20 – 29 ans (3) 30 – 39 ans (4) Plus de 40 ans
3.	Quelle est votre ethnie ?	(1) Zande (2) Benza (3) Bati (4) Kolongwandi (5) Barambo (6) Boa (7) Kere (8) Kango (9) Ngbandi (10) Benge ou Babenge (11) Nzakara (12) Soko (13) Ngelema (14) Lokele (15) Ngbetu (16) Lele (17) Madi (18) Pygmée

		<p>(19) Mbuza</p> <p>(20) Nande</p> <p>(21) Autre (préciser)</p>
4.	Quelle est votre occupation ?	<p>(1) Elève/Étudiant</p> <p>(2) Enseignant</p> <p>(3) Cultivateur</p> <p>(4) Eleveur</p> <p>(5) Pêcheur</p> <p>(6) Commerçant</p> <p>(7) Négociant</p> <p>(8) Creuseur</p> <p>(9) Chômeur</p> <p>(10) Ménagère</p> <p>(11) Autorité administrative</p> <p>(12) Autorité coutumière</p> <p>(13) Autorité religieuse</p> <p>(14) Fonctionnaire publique</p> <p>(15) Militaire (FARDC)</p> <p>(16) Policier (PNC)</p> <p>(17) Service de renseignement (ANR)</p> <p>(18) Agent ONG/Association</p> <p>(19) Journaliste</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
5.	Quel est votre niveau d'étude ?	<p>(1) Jamais étudié</p>

		<p>(2) Primaire</p> <p>(3) Mi-parcours Secondaire</p> <p>(4) Cycle-court</p> <p>(4) Diplôme d'Etat</p> <p>(5) Graduat</p> <p>(6) Licence</p> <p>(7) Maîtrise / Doctorat</p> <p>(8) Formation professionnelle</p>
6.	D'après vous, existe-t-il des conflits dans votre milieu ? (Si « Oui », passer à la 8 <sup>ème</sup> question. Si « Non », poursuivre avec la 7 <sup>ème</sup> question)	<p>(1) Oui</p> <p>(2) Non</p>
7.	Les assertions ci-après, décrivent-elles la situation réelle de votre milieu ?	
	a) La région est caractérisée par la présence accrue de groupes armés nationaux et/ou étrangers ainsi que d'autres groupes d'individus et bandits qui bafouent et violent les droits les plus fondamentaux de la population.	<p>(1) Oui</p> <p>(2) Non</p>
	b) Il arrive que la question de la terre et de l'identité divise la population dans la région.	<p>(1) Oui</p> <p>(2) Non</p>
	c) Les ressources/richesses naturelles dont regorge la région et d'autres opportunités d'emploi profitent uniquement à un petit nombre d'individus au détriment de l'ensemble de la	<p>(1) Oui</p> <p>(2) Non</p>

	population.	
	d) Les frontières que la RDC partage avec la RCA et le Sud Soudan contribuent à créer une situation d'instabilité dans la région.	(1) Oui
		(2) Non
8.	Parmi les conflits ci-après, lesquels vous semblent les plus majeurs et fréquents nécessitant une intervention immédiate dans votre milieu ?	<p>(1) Les conflits liés aux groupes armés</p> <p>(2) Les conflits liés à la terre/fonciers</p> <p>(3) Les conflits liés aux mouvements des populations</p> <p>(4) Les conflits liés à la transhumance (cad entre éleveurs et agriculteurs)</p> <p>(5) Les conflits liés aux ressources naturelles</p> <p>(6) Les conflits économiques</p> <p>(7) Les conflits politico-administratifs</p> <p>(8) Les conflits coutumiers</p> <p>(9) Les conflits intercommunautaires</p> <p>(10) Les conflits identitaires/ethniques</p> <p>(11) Les conflits religieux</p> <p>(20) Autres conflits (préciser)</p>
9.	D'après vous, quelle serait la principale cause de ces conflits ?	<p>(1) Manque de communication et de tolérance mutuelle</p> <p>(2) Intérêts politiques</p> <p>(3) Intérêts économiques</p> <p>(4) Faiblesse de la protection des civils</p> <p>(5) Réponse militaire incomplète</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>(6) Frontières mal contrôlées</li> <li>(7) Pauvreté</li> <li>(8) marginalisation</li> <li>(9) Divergence des valeurs coutumières</li> <li>(20) Autre (préciser)</li> </ul>
10.	Quel est l'impact de ces conflits dans la région ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Déplacement massif des populations</li> <li>(2) Inaccessibilité aux champs/famine</li> <li>(3) Non-respect des autorités, des règles et lois établies</li> <li>(4) Cohabitation difficile au sein des communautés</li> <li>(5) Insécurité</li> <li>(6) Tueries</li> <li>(7) Exploitation illégale des ressources naturelles</li> <li>(8) Relations commerciales déséquilibrées (hausse des prix, surenchère, etc.)</li> <li>(9) Taux élevé des réfugiés dans la région</li> <li>(10) Circulation illégale d'armes légères et de petits calibres</li> <li>(20) Autre (préciser)</li> </ul>
11.	Quels sont les acteurs-clés impliqués dans ces conflits ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>(1) Armée de Résistance du Seigneur/LRA</li> <li>(2) Groupe de braconniers Bayudas</li> <li>(3) Forces de l'ordre (FARDC, PNC, ANR), DGM</li> <li>(4) Les éleveurs Mbororos</li> <li>(5) Les ressortissants des pays voisins</li> </ul>

		<p>(6) Les groupes ethniques</p> <p>(7) Les familles ou villages particuliers</p> <p>(8) Les autorités politico-administratives</p> <p>(9) Les autorités coutumières</p> <p>(10) Les leaders locaux</p> <p>(11) Les communautés voisines</p> <p>(12) Les ONG locales/internationales ; Société civile</p> <p>(13) Une tierce personne (à nommer)</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
12.	De façon générale, à quel mécanisme recourt-on pour prévenir, gérer ou résoudre les conflits dans votre milieu ?	<p>(1) On adopte une attitude qui permet d'ignorer ou d'étouffer la situation (dénigrement, évitement, etc.)</p> <p>(2) On recourt aux moyens de force ou de violence (bagarre, soulèvement, injures, etc.)</p> <p>(3) On recourt aux moyens non-violents (dialogue, médiation, etc.)</p> <p>(4) On recourt à la justice (procès, etc.)</p> <p>(5) On recourt à la Société civile</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
13.	Comment évalueriez-vous ce mécanisme de prévention, de gestion ou de résolution de conflit dans votre milieu ?	<p>(1) Ce mécanisme est efficace</p> <p>(2) Ce mécanisme est inefficace</p>
14.	Et vous-même, quelle est votre première réaction face à un conflit vous affectant directement ?	<p>(1) Dialogue direct avec l'autre partie en conflit pour trouver une solution non-violente</p> <p>(2) Recours aux familles des parties en</p>

		<p>conflit pour des conseils / arbitrage</p> <p>(3) Recours aux leaders locaux (Barza, chefs coutumiers, vieux sages, leaders religieux, etc.)</p> <p>(4) Recours aux autorités étatiques</p> <p>(5) Recours aux cours et tribunaux (Justice)</p> <p>(6) Recours aux forces de l'ordre (FARDC, PNC, ANR, etc.)</p> <p>(7) Recours aux organisations / ONG / Société civile pour une médiation externe</p> <p>(8) Recours aux groupes armés</p> <p>(9) Violence / bagarre</p> <p>(10) Fuite/ éviter le conflit</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
15.	Parmi les facteurs ci-après, lequel contribue le plus à réduire les conflits dans votre milieu ?	<p>(1) Recours aux personnes ressources (autorités civiles, coutumières, religieuses, Société civile, etc.)</p> <p>(2) Recours aux réseaux locaux de gestion des conflits</p> <p>(3) Organisation des activités impliquant toute la communauté et son développement</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
16.	Lesquelles des structures ci-après, sont les plus impliquées dans la prévention, gestion et résolution des conflits dans votre milieu ?	<p>(1) Les autorités politico-administratives</p> <p>(2) Les autorités coutumières</p> <p>(3) Les Forces de l'Ordre (FARDC, PNC, ANR, etc.)</p> <p>(4) Les associations des femmes</p>

		<p>(5) Les Barza communautaires</p> <p>(6) Les comités ou organisations locales de gestion des conflits</p> <p>(7) Les Cours et Tribunaux (la Justice)</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
17.	D'après vous, quel est le point fort (positif) de ces structures ?	<p>(1) Compréhension claire de la dynamique des conflits à traiter</p> <p>(2) Mise en œuvre d'approches et techniques adaptés aux conflits à traiter</p> <p>(3) Respect des acteurs impliqués dans les conflits à traiter</p> <p>(4) Neutralité dans la façon de traiter les conflits</p> <p>(5) Notoriété et respect de leurs décisions</p> <p>(6) Efficacité et rapidité d'action</p> <p>(20) Autre (préciser)</p>
18.	Quel est la plus grande limite (point négatif) de ces structures ?	<p>(1) Incompréhension notoire de la dynamique des conflits à traiter</p> <p>(2) Manque d'approches et techniques appropriés aux conflits à traiter</p> <p>(3) Non-respect des acteurs impliqués dans les conflits à traiter</p> <p>(4) Partialité dans la façon de traiter les conflits</p> <p>(5) Remise en cause de leurs décisions</p> <p>(6) Inefficacité et lenteur d'action</p> <p>(7) Corruption</p>

		(8) Impunité (20) Autre (préciser)
--	--	---------------------------------------

**Merci infiniment pour votre contribution et votre disponibilité !**

## QUESTIONNAIRE POUR LES DONNEES QUALITATIVES, INTERVIEWS ET FOCUS GROUPES

### 1<sup>ère</sup> Partie : INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Questions	Réponses
Noms du Chercheur :	
Date de l'interview :	
Interview effectuée / FG tenu dans le territoire de : 1. Aketi    2. Bambesa    3. Bondo    4. Buta	

### 2<sup>ème</sup> Partie: CONSENTEMENT DU RÉPONDANT

Bonjour ! Je m'appelle ..... Je suis originaire de la République Démocratique du Congo, et je travaille actuellement comme Chercheur pour Congo Peace Center (CPC), une organisation non gouvernementale œuvrant dans la consolidation de la paix, du développement et le renforcement de l'Etat en République Démocratique du Congo.

Dans le cadre des interventions du Projet de Stabilisation de l'Est pour la Paix (STEP) mis en œuvre par le Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC), nous menons une enquête sur **la prévention et gestion des conflits dans la Province du Bas-Uele**.

Cet entretien vise à collecter des informations susceptibles d'aider à mieux appréhender et gérer certains des défis auxquels fait face notre Province. Vous ne serez pas payé pour répondre et vos réponses seront utilisées dans la confidentialité et l'anonymat absolu. En participant, vous serez entrain de contribuer à créer un développement durable dans la Région.

Etes-vous d'accord de participer ?	Codes et Réponses	
	(3) Oui	(4) Non
Rôle/Profession du Répondant :		

### 3<sup>ème</sup> Partie : QUESTIONNAIRE D'INTERVIEW ET FOCUS GROUPES

1. A votre connaissance, existe-t-il des conflits dans votre milieu ? (si **oui**, passer à la **question n°3** ; si **non**, poursuivre avec la **question n°2**)
2. Que diriez-vous de la présence dans certains coins des groupes armés étrangers et autres groupes de bandits (braconniers), ou encore des tensions autour des ressources, de la terre, ou des tensions entre les agriculteurs et les éleveurs ?
3. Quels sont les conflits les plus graves et récurrents dans votre milieu qui sont susceptibles de mettre en péril la paix et la stabilité de la communauté ? (Laisser le répondant évoquer chaque conflit et focaliser l'échange autour de la description de chacun des conflits évoqués).
4. Quelles sont les raisons (causes profondes) de ces conflits ? en d'autres termes, pourquoi ces conflits existent-ils ? ou encore, quel est l'élément déclencheur de ces conflits ?
5. Quelles sont les conséquences de ces conflits dans le territoire ?
6. Qui sont les acteurs-clé impliqués dans ces conflits ? quelles sont leurs motivations ? (associer à chaque acteur sa ou ses motivations).

7. Quels sont les mécanismes qui sont généralement suivis pour prévenir, gérer ou résoudre les conflits dans votre milieu ?
8. Ces mécanismes, donnent-ils des résultats positifs en termes de gestion des conflits ? en d'autres termes, sont-ils efficaces ? (demander au répondant de commenter sa réponse avec des exemples concrets de réussite ou d'échec)
9. Existe-t-il dans votre milieu des facteurs susceptibles de réduire ou de prévenir les conflits ? Si oui, lesquels ? Si non, quels sont les facteurs qui peuvent aider à réduire les conflits dans votre milieu ?
10. Quelles sont les structures qui s'impliquent le plus dans la prévention, gestion et résolution des conflits dans votre milieu ?
11. Que pensez-vous de ces structures? Sont-elles efficaces ? Si oui, quels sont les éléments qui favorisent leur succès ? Si non, quelles sont leurs limites ?
12. D'après vous, pourquoi les conflits majeurs et récurrents dans votre milieu (cfr question n°3) n'ont pas pu être résolus de façon pacifique ?
13. Que recommanderiez-vous aux autorités, à l'équipe du Fonds Social de la RDC, à Congo Peace Center (CPC), et enfin à la population de votre région pour que ces conflits récurrents soient transformés ?

***Merci pour votre participation !***

## PROCES VERBAUX DE VALIDATION APRES RESTITUTIONS

**Procès-verbal de l'Atelier de restitution des résultats de la Cartographie des conflits pour le Territoire de AKETI tenu le mardi 19 juin 2018, dans la salle de réunion du couvent des Sœurs diocésaines à Aketi-Cité de 11h00 à 15h00.**

### Etaiant présent(e)s :

N°	NOMS – POST-NOMS – PRENOMS	Sexe	FONCTION / QUALITE
01	ENDUNGA MAYAMBA Maguy	F	Administratrice du Territoire Assistante/Aketi
02	INGA FULU Jully	M	Administrateur du Territoire Assistant de Bondo / Délégué pour le Territoire de Bondo
03	NTALIA MBODH Jean-Luc	M	Chef de Secteur NGBONGI
04	GEMBELE MAKELA Innocent	M	Leader Religieux et Vice-Président CIFDH
05	NDIATE Edouard	M	Vice-Président Société Civile Force Vive
06	AMBALI BAUDOUIN	M	Coordonnateur de la Nouvelle Société Civile
07	ALIPANAGAMA Béatrice	F	Présidente Association des Mamans d'Aketi
08	LIMBEMBE YAMADU Victorine	F	Agent Territoriale
09	ZOBEA MASUMBU Madeleine	F	Chef de Service Genre – Famille – Enfant
10	TOLONGI BONGONWA Denis	M	Commandant Second PNC – Aketi
<b>Pour la Séance de Restitution tenue à LIKATI le jeudi 21 juin 2018</b>			
11	ZELE MAKILIMA Clément	M	C.P.S / ANR Likati
12	EKOPI MAZIMBO Guy	M	Commandant de Commissariat PNC Likati
13	BAYOMBE GENDEMBO MORRO	M	Chef d'Antenne DGRBU / Likati
14	BETU WA KAPIMBO	M	Secrétaire Administratif / Chefferie Mobati Boyele
15	Abbé NGONDE ANZANY Robert	M	Leader Religieux / Prêtre-Curé de la Paroisse
16	MAZAALI NGETA Esther	F	Chef d'Antenne Genre – Famille – Enfant
17	NGBASE NZAPA Abel	M	Secrétaire de la FEC Likati
18	NGELEVULU AZANGA Dieudonné	M	Directeur de la Radio et Préfet de l'école
19	BIYEMILY Philippe	M	Président Société Civile de Likati
20	MAKANA Jeanne	F	Présidente des Femmes de la Rive Gauche
21	MALIYAMUNGU Judith	F	Journaliste Radio Rubi Buta / Reportage
22	BUSHOKI BATABIHA Josiah	M	Congo Peace Center / Admin. Gestionnaire
23	ZIGASHANE ZIHALIRWA Eustache	M	Congo Peace Center / Animateur Expert – Gestionnaire des Conflits



Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame ENDUNGA MAYAMBA Maguy, Administratrice du Territoire Adjointe, préside l'assemblée ;  
Mr Eustache Zigashane anime l'Atelier, et Mr Josiah Bushoki agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### 1. Ordre du jour

Les points ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions sont les suivants :

- Evaluation du Profil du Territoire.
- Evaluation des résultats d'enquêtes réalisées du dimanche 13 au vendredi 18 mai 2018.

### 2. Procès-Verbal de l'Atelier

ATTENDU le document intitulé "Profil du Territoire de Aketi", présenté en séance ;

ATTENDU la présentation des résultats d'enquêtes effectuées à Aketi par l'équipe Congo Peace Center (CPC) entre le 13 et le 18 mai 2018, et les discussions tenues en séance ;

Sur proposition de l'Assemblée constituante,

IL EST DEMANDE QUE :

1. Le Congo Peace Center (CPC) INTEGRE les modifications apportées au document de la Cartographie par l'assemblée ;
2. Madame l'Administratrice du Territoire Adjointe APPROUVE la Cartographie telle que modifiée lors de la séance plénière ;
3. Le Fonds Social de la République Démocratique du Congo ADOPTE ce document comme une source fiable renseignant sur les réalités du Territoire ;
4. Le Comité Consultatif Provincial (CCP) VALIDE ce document comme un instrument devant ultérieurement guider les actions d'acteurs sur terrain dans le Territoire de Aketi.

ADOPTÉE A LA MAJORITE ABSOLUE,

Aketi, le 19 juin 2018

**Procès-verbal de l'Atelier de Restitution des résultats de la Cartographie des conflits pour le Territoire de Bambesa tenu le jeudi 28 juin 2018, dans la salle de réunion de l'Ecole Primaire Anzange à Bambesa de 11h00 à 15h00.**

---

**Etaient présent(e)s :**

N°	NOMS – POST-NOMS – PRENOMS	Sexe	FONCTION / QUALITE
01	GBOTU GAMBE Rigobert	M	Administrateur du Territoire de Bambesa
02	KABENOLEGATO LESUMA NAMO Dieudonné	M	Administrateur Assistant ECOFID / Bambesa
03	LUMBAHE Michel	M	Chef de Bureau du Territoire de Bambesa
04	MANGE Félicien	M	Chef de Chefferie Mange
05	NDUGA Roger	M	Chef de Chefferie Bolungwa
06	MANGBANE MAN Pape	M	Commandant PNC Bambesa
07	MAZANDEPAY Hilaire	M	Président Société Civile Force Vive Bambesa
08	BETEBEBOLE Ghislain	M	Leader Religieux / Rév. Pasteur CECCAI 16
09	BASOME Pascal	M	Enquêteur
10	KPIOGOMWE PIA Léon	M	Conseiller RCC / Délégué pour le Territoire de Buta
11	NEBATO ELEMALAMA Providentielle	F	Présidente des Jeunes catholiques / Bambesa
12	ONGWABONDRA Christine	F	Présidente de la Chorale des jeunes
13	BISI MBONZE	M	Président Association le COQ / Bambesa
14	LANGA D'ANKESSO	M	Représentant APS
15	LEPASA BASOME Perpetue	M	Membre du groupe le COQ
16	BAKALIABA Marcelline	M	Représentante des Mamans
17	APONZA EMBWENGE Abdoulaye	M	Représentant des élèves et des jeunes
18	BENONDEGOWANE NGABA Fabien	M	Enquêteur
19	TUMBA EVERMOND	M	PDHA
20	SIKANYE DAKUNYA Joseph	M	Ordonnateur
21	AHUKA GBAZI Hassan	M	Lieutenant DIRENS FARDC / Bambesa
22	BASEMBELEKWA MODO-KUNZI	M	Enquêteur et Facilitateur des Eglises
23	Ir BOGOLE KAYOMBA Victor	M	Chef de Station INERA – Bambesa
24	BUSHOKI BATABIHA Josiah	M	Congo Peace Center / Admin. Gestionnaire
25	ZIGASHANE ZIHALIRWA Eustache	M	Congo Peace Center / Animateur Expert – Gestionnaire des Conflits

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur GBOTU GAMBE Rigobert, l'Administrateur du Territoire, préside l'assemblée ; Mr Eustache Zigashane anime l'Atelier, et Mr Josiah Bushoki agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

## **1. Ordre du jour**

Les points ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions sont les suivants :

- Evaluation du Profil du Territoire.
- Evaluation des résultats d'enquêtes réalisées du dimanche 13 au vendredi 18 mai 2018.

## **2. Procès-Verbal de l'Atelier**

ATTENDU le document intitulé "Profil du Territoire de Bambesa", présenté en séance ;

ATTENDU la présentation des résultats d'enquêtes effectuées à Bambesa par l'équipe Congo Peace Center (CPC) entre le 13 et le 18 mai 2018, et les discussions tenues en séance ;

Sur proposition de l'Assemblée constituante,

IL EST DEMANDE QUE :

1. Le Congo Peace Center (CPC) INTEGRE les modifications apportées au document de la Cartographie par l'assemblée ;
2. Monsieur l'Administrateur du Territoire APPROUVE la Cartographie telle que modifiée lors de la séance plénière ;
3. Le Fonds Social de la République Démocratique du Congo ADOPTE ce document comme une source fiable renseignant sur les réalités du Territoire ;
4. Le Comité Consultatif Provincial (CCP) VALIDE ce document comme un instrument devant ultérieurement guider les actions d'acteurs sur terrain dans le Territoire de Bambesa.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ ABSOLUE,

Bambesa, le 27 juin 2018



**Procès-verbal de l'Atelier de Restitution des résultats de la Cartographie des conflits pour le Territoire de Bondo tenu le vendredi 22 juin 2018, dans la salle de réunion de la Radio Télé Uélé (RTU) à Bondo de 10h00 à 15h00.**

**Etaient présent(e)s :**

N°	NOMS – POST-NOMS – PRENOMS	Sexe	FONCTION / QUALITE
01	GASAWO YANGULUME Simon	M	Administrateur du Territoire de Bondo
02	INGA FULU Jully	M	Administrateur Assistant / POLAD de Bondo
03	BIGERBE MWENYIRA	M	Administrateur Assistant / ECOFID de Bondo
04	TATI MAYILU Albert	M	Président du Tribunal de Paix de Bondo
05	MBUKA Henry	M	C.P.I / ANR Bondo
06	MUTEBA Jean-Claude	M	Directeur DEMIAP Bas-Uélé / Bondo
07	EPENDA M'KUNU	M	Chef de Poste DGM / Bondo
08	MASUMBUKO Léon	M	Commandant PNC – CIAT / Bondo
09	ABAEDI PEPE Germain	M	Chef de Chefferie Mobenge Mondila
10	MAZALE KOBELE Théodore	M	Chef de Bureau Aketi / Délégué pour le Territoire d'Aketi
11	GBAGOZO Martin	M	Maître – Avocat et Enquêteur
12	ANISA MAKAR Marcel	M	Président C.J.P / Assistant ISP Bondo
13	DAMOLANGI GILISA Lucie	F	Conseillère des Jeunes-Secrétaire Bibliothèque
14	MAYONGA LEGA Margueritte	F	Membre de la CDJP / Bondo
15	Révérant SOMADA Joseph	M	Leader Religieux / Pasteur – Evêque
16	NGONZA Bébé	F	Association des Mamans Bondolaises
17	MUGASI Valérie	F	Maître – Défenseur Judiciaire / Enquêteur
18	NZANGI WALU John	M	Coordonnateur de la Nouvelle Société Civile
19	GWADU ZANGAYO Baudouin	M	Président de la Société Civile – Forces Vives
20	SINANGBA VULUBATE	M	Président des Jeunes
21	YIMBA Doré	M	Président des Dynamiques des Jeunes
22	SHILO KENGO MONDANO		
23	NGBAGINDE Virginie	F	Conseillère du Groupe des Jeunes
24	MALIYAMUNGU Judith	F	Journaliste Radio Rubi Buta / Reportage
25	BUSHOKI BATABIHA Josiah	M	Congo Peace Center / Admin. Gestionnaire
26	ZIGASHANE ZIHALIRWA Eustache	M	Congo Peace Center / Animateur Expert – Gestionnaire des Conflits



Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur GASAWO YANGULUME Simon, l'Administrateur du Territoire, préside l'assemblée ; Mr Eustache Zigashane anime l'Atelier, et Mr Josiah Bushoki agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

## **1. Ordre du jour**

Les points ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions sont les suivants :

- Evaluation du Profil du Territoire.
- Evaluation des résultats d'enquêtes réalisées du dimanche 13 au vendredi 18 mai 2018.

## **2. Procès-Verbal de l'Atelier**

ATTENDU le document intitulé "Profil du Territoire de Bondo", présenté en séance ;

ATTENDU la présentation des résultats d'enquêtes effectuées à Bondo par l'équipe Congo Peace Center (CPC) entre le 13 et le 18 mai 2018, et les discussions tenues en séance ;

Sur proposition de l'Assemblée constituante,

IL EST DEMANDE QUE :

1. Le Congo Peace Center (CPC) INTEGRE les modifications apportées au document de la Cartographie par l'assemblée ;
2. Monsieur l'Administrateur du Territoire APPROUVE la Cartographie telle que modifiée lors de la séance plénière ;
3. Le Fonds Social de la République Démocratique du Congo ADOPTE ce document comme une source fiable renseignant sur les réalités du Territoire ;
4. Le Comité Consultatif Provincial (CCP) VALIDE ce document comme un instrument devant ultérieurement guider les actions d'acteurs sur terrain dans le Territoire de Bondo.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ ABSOLUE,

Bondo, le 22 juin 2018

**Procès-verbal de l'Atelier de Restitution des résultats de la Cartographie des conflits pour le Territoire de Buta tenu le mercredi 27 juin 2018, dans la salle de réunion du couvent des Sœurs Ursulines à Titule de 9h00 à 13h00.**

---

**Étaient présent(e)s :**

N°	NOMS – POST-NOMS – PRENOMS	Sexe	FONCTION / QUALITE
01	AZANGA MANGBUNDU Godefroid	M	Administrateur du Territoire
02	NASIA PEKEKPIO	F	Enseignante
03	Abbé ADIPALIMA Germain	M	Leader Religieux / Curé de la Paroisse
04	TAKOLEMA Michée	M	Leader Religieux / Pasteur ACMTF
05	ENKALIKUTA Esther	F	Chef de Groupement BANGOMBI
06	BALEKEMA LESESELE Irène	F	Enseignante / LA2
07	NGOMONZI TAZANAKANE	F	Enseignante EP. Mamakoba
08	KPIOGOMWE PIA Léon	F	Conseiller du RCC
09	KAZINE MAMBULE Joseph	M	Secrétaire Administratif du Territoire
10	BHAVE Billy	M	Chef d'Antenne DGRBU / Titule
11	ANIDIE KENGE Patrick	M	DIRECOLE / EP. MONI
12	PATENGO BRUNO	M	Chef de village MOPEMBE
13	ALIPANAZANGA BADENDO	M	Enseignant Institut BABANDE
14	MAEYASANDRO Espérance	F	DIRECOLE / EP. Mamakoba
15	AWONGA Valentin	M	Chef de Bureau du Territoire de Buta
16	BONDELI Pascal	M	Chef de Poste ad interim DGM / Buta
17	MOTAZANAICA TALILIGE Melchior	M	Agent de Développement / Titule
18	BOTOYA BETONO Sophie	F	Présidente FEC / Titule
19	Ir BOGOLE KAYOMBA Victor	M	Chef de Station INERA Bambesa / Délégué pour le Territoire de Bambesa
20	DALANGA LONGOMA Robert	M	Enseignant / Institut Belande
21	LOMBI Jeanne	F	Couturière / Organisation des mamans
22	LAKADU LWANGA	M	Préfet des études
23	BUSHOKI BATABIHA Josiah	M	Congo Peace Center / Admin. Gestionnaire
24	ZIGASHANE ZIHALIRWA Eustache	M	Congo Peace Center / Animateur Expert – Gestionnaire des Conflits



Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur AZANGA MANGBUNDU Godefroid, l'Administrateur du Territoire, préside l'assemblée ; Mr Eustache Zigashane anime l'Atelier, et Mr Josiah Bushoki agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

## **1. Ordre du jour**

Les points ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions sont les suivants :

- Evaluation du Profil du Territoire.
- Evaluation des résultats d'enquêtes réalisées du dimanche 13 au vendredi 18 mai 2018.

## **2. Procès-Verbal de l'Atelier**

ATTENDU le document intitulé "Profil du Territoire de Buta", présenté en séance ;

ATTENDU la présentation des résultats d'enquêtes effectuées à Buta par l'équipe Congo Peace Center (CPC) entre le 13 et le 18 mai 2018, et les discussions tenues en séance ;

Sur proposition de l'Assemblée constituante,

IL EST DEMANDE QUE :

1. Le Congo Peace Center (CPC) INTEGRE les modifications apportées au document de la Cartographie par l'assemblée ;
2. Monsieur l'Administrateur du Territoire APPROUVE la Cartographie telle que modifiée lors de la séance plénière ;
3. Le Fonds Social de la République Démocratique du Congo ADOPTE ce document comme une source fiable renseignant sur les réalités du Territoire ;
4. Le Comité Consultatif Provincial (CCP) VALIDE ce document comme un instrument devant ultérieurement guider les actions d'acteurs sur terrain dans le Territoire de Buta.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ ABSOLUE,

Titule, le 27 juin 2018

### PERSONNEL IMPLIQUE DANS LA PRODUCTION DE LA CARTOGRAPHIE

<b>Coordination Générale : Mme Manye Riche MOUPONDO</b>	
Mme Petronille VAWEKA	Chef de Mission
Mr Eustache ZIGASHANE	Animateur – Expert en Gestion des Conflits
Mr Crispin NYANGASA	Expert – Comptable
Mr Gédéon KASEREKA	Expert – Formateur en Gestion des Conflits / Back-up office
<b>CHERCHEURS</b>	
1. Mr Jean MUNYAMPENDA	Expert en Gestion des Conflits / Back-up office
2. Mr Josiah BUSHOKI	Expert en Gestion des Conflits
3. Mr Bénezet KASEREKA	Conseiller du Gouverneur de la Province de Bas-Uele
4. Mme Christine GININGBA	Conseillère du Gouverneur de la Province de Bas-Uele
<b>ENQUETEURS</b>	
1. Mr Jean-Claude NOMBWO	Territoire d'Aketi
2. Mr Ephraïm TANGANIKI	Territoire d'Aketi
3. Mme Noella KATEMBO	Territoire d'Aketi
4. Mr Héritier BALESILIAPAME	Territoire de Bambesa
5. Mr Pascal BASOME APONGAYE	Territoire de Bambesa
6. Mr Fabien BEMONDEGOWANE	Territoire de Bambesa
7. Mr Paulin BOLOMBE BASAI	Territoire de Bondo
8. Mr Martin GBAGOZO GWAMANGI	Territoire de Bondo
9. Mme Valerie MUGASI	Territoire de Bondo
10. Mr Jully KAIMBA	Territoire de Buta
11. Mr Léon KPIOGOMWE	Territoire de Buta
12. Mr Patrick ANIDIE KENGE	Territoire de Buta

**CARTE DE LA PROVINCE DE BAS-UELE**

